

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA REVUE CANADIENNE

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE,
SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE,
RELIGION, ETC.

*Revue suspendue
1879 oct nov déc
1880 entièrement*

TOME SEIZIÈME

MONTREAL :
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222 RUE NOTRE-DAME

1879

REVUE CANADIENNE

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

LXXVII

C'est en empruntant aux sources que nos lecteurs connaissent déjà et en tâchant de disposer avec clarté les informations qu'elles nous fournissent que cette chronique est écrite.

Chaque fait a été soumis aux vérifications les plus rigides, ce qui donne à notre récit un intérêt local en quelque sorte tout nouveau, car il est difficile de parcourir plus de deux pages des historiens sans rencontrer ou une erreur, ou une omission, ou un manque de renseignement, en ce qui touche aux Trois-Rivières.

Dans les temps fameux qui vont de 1640 à 1665, nous suivons d'aussi près que possible l'ordre strictement chronologique, et, par cela même, le lecteur se trouve en garde contre tout malentendu ou fausse interprétation.

Les Iroquois ne croyaient pas que la mort d'Aontarisati fut suffisamment vengée par les massacres de l'année 1652. Pour laver le sang d'un si grand chef de guerre il leur fallait détruire la bourgade des Trois-Rivières, raser son fort et exterminer tous ses habitants, tant Français que Sauvages. Les Hurons qui tombaient en leur pouvoir ne recevaient plus de grâce et passaient par les plus cruels supplices.

Au milieu de décembre 1652, deux Hurons furent enlevés près de la place.

Un détachement d'Agniers prit ses quartiers d'hiver à trois lieues dans les bois et y éleva un fort. Pareille démarche ne s'était pas encore vue dans ces endroits.

Les Agniers étaient les ennemis les plus redoutables des cinq nations. Outre qu'ils étaient nombreux, ils habitaient le territoire voisin d'Albany et commerçaient avec les Hollandais de cet établissement, mais jamais avec les Français, ce qui les portait à ravager les postes de ceux-ci sur le Saint-Laurent sans craindre de se voir privés de marchandises et d'armes européennes. Les autres nations iroquoises, les Goyogouins, par exemple, situées plus près de nous, ne se montraient pas si hostiles et désiraient plutôt conserver des relations avec les comptoirs français.

La présence de la bande d'Agniers dans le voisinage ne tarda pas à être connue, et, dit la *Relation* du Père Le Mercier, on fortifia nos bastions et nos courtines, on redoubla les gardes et les sentinelles, bref on se tint si bien à couvert que les ennemis, ne voyant plus occasion de nous surprendre dans les hautes neiges et ne trouvant plus de chasse auprès de leur repaire, furent contraints de s'écarter et d'aller chercher des vivres dans leur pays—mais leur absence dura peu.

Sitôt que le fleuve fut libre, au printemps (1653), ils reparurent par petits détachements qui guettaient les chasseurs et les hommes travaillant à la campagne. Au mois d'avril, ils s'emparèrent de quatre Hurons, entre Québec et les Trois-Rivières—chasseurs ou messagers au service de ces deux postes.

Une situation si peu rassurante décourageait plusieurs personnes. Seize Français des Trois-Rivières se déterminèrent à laisser le pays à l'ouverture de la navigation. C'étaient Barré, enspesadé, et LaMontagne, soldat; LaRose, serviteur de M. de la Potherie et un nommé Lépine, Baudet, domestique de madame veuve Jean Véron de Grandmesnil; Lafond, LaVerdure, Coquelin, Paul Langlois, — ces cinq derniers qualifiés de matelots; DésNoyers, DuPlessis, Lamontagne, Savary, Lafranchise, DesLauriers, et Tête-Pelée, serviteur de la veuve de Francheville. Cette bande paraît avoir pris le chemin de l'Acadie; elle périt de misère en route; Paul Lafranchise, Savary, Deslauriers, Lafond moururent; "il y avait des marques qu'ils s'étaient mangés les uns les autres."

LXXVIII

Le premier jour de mai arriva à Québec "la chaloupe des Trois-Rivières, avec M. Robineau, M. du Hérisson et maître Charles

Boivin, qui apportaient nouvelle d'un incendie de quelques grandes le 23 avril."

"Le 9 mai, un petit canot algonquin ayant aperçu une embuscade cachée à l'abri des îles des Trois-Rivières, s'enfuit à force de rames, non pour éviter le combat mais pour mettre à terre, en un cap où il y avait des Français retranchés, (1) une femme qui était dans leur petit bateau. Si tôt qu'elle fut en assurance, ils tournèrent visage contre les ennemis qui les poursuivaient. Ils n'étaient que trois hommes dans cette petite gondole et les Iroquois remplissaient trois de leurs grands canots. Quand ces Iroquois virent la résolution de ces trois guerriers qui tâchaient de les aborder, ils furent si surpris et si étonnés qu'ils se mirent en fuite, croyant que d'autres les pourraient poursuivre puisqu'ils étaient découverts."

Le 10 mai, le Père Le Mercier et le gouverneur général montèrent aux Trois-Rivières dans la barque *L'Espérance*. Comme ils mettaient pied à terre on accourut au rivage et on tira le canon du fort pour les saluer (2).

Les Iroquois, toujours à l'affut, profitèrent de ce moment où ils n'étaient pas observés et tuèrent deux laboureurs, sur quatre ou cinq qui tenaient les mancherons de la charrue dans la campagne voisine. Les Sauvages de la place les poursuivirent mais trop tard pour les rattraper; ils réussirent, néanmoins, à s'emparer du bagage que les meurtriers avaient abandonné dans leur fuite.

Les Français et les Sauvages alliés étaient plus que jamais disposés à donner aux Iroquois une vigoureuse leçon dès qu'une circonstance favorable le leur permettrait.

LXXIX

M. de Lauzon venait fortifier la place. Il avait appris, du canton des Goyogouins, que les Agniers voulaient lancer cinq cents hommes contre les Trois-Rivières, en cachant cette manœuvre par de petites bandes qui courraient entre Montréal et Québec, et sur lesquelles devaient se diriger l'attention des Français, si ces derniers n'étaient pas avertis des mouvements du corps principal.

Pourtant, soit découragement, soit parce que depuis plusieurs années des menaces semblables parvenaient souvent à leurs oreilles sans résultat bien graves, la plupart des colons ne croyaient pas à l'imminence du danger.

(1) Le cap de la Madeleine. On voit par ce texte qu'il y avait cette année un hameau ou fort en état de défense.

(2) La *Relation* (p. 6) dit que c'était le 3 mai. Le *Journal des jésuites* paraît plus exact en mettant le 10.

“ Le commun s'était ainsi laissé aveugler aux apparences et en se défiait de rien, mais le révérend Père Supérieur des missions, (le P. LeMercier) homme très zélé pour le bien public, estimant qu'il se fallait toujours tenir sur la défiance, travailla puissamment à fortifier cette habitation des Trois-Rivières, contre le sentiment même des habitants du lieu, qui, attachés à leurs affaires particulières, n'avaient point d'envie de les quitter pour travailler à la forteresse. Cependant, quelque contradiction que le Père trouvât à son entreprise, les fortifications furent achevées et tous les habitants mis à couvert des surprises de l'ennemi.”

Le 23 mai, le Père LeMercier et M. de Lauzon étaient de retour à Québec.

Dans sa lettre du 21 septembre 1649, le Père Buteux dit “ qu'il n'y a pas d'autres forts que des forts en bois, et pas d'autres remparts que des marais desséchés.”

On se rappelle que dans l'acte du 5 juin 1651, concernant le fief Pachirini, M. d'Ailleboust oblige les Pères jésuites à “ bâtir la renclure fermée du village de ce lieu, suivant qu'il leur sera ordonné par le gouverneur de ce pays.” Le lendemain, M. d'Ailleboust signait les instructions suivantes :

“ Ordre de M. d'Ailleboust gouverneur, pour M. Boucher, capitaine des habitants des Trois-Rivières :

“ Il fera faire exercice le plus souvent qu'il pourra, soit pour tirer au blanc ou autrement.

“ Il aura soin de faire qu'un chacun tienne ses armes en bon état et bien chargées de postes ou de balles.

“ Il fera pour cet effet quelques fois visite par les maisons, afin d'empêcher que personne ne se défasse de ses armes sans congé exprès du gouverneur.

“ Il excitera souvent ceux qui vont au travail de se tenir sur leurs gardes, surtout aura l'œil que les armes soient bien chargées et non pour tirer sur des couvertures (?) qu'il leur défendra de ma part.

“ La palissade et les deux redoutes achevées, il divisera le bourg en trois escouades ou quatre, s'il y a assez d'hommes, dont une entrera tous les soirs en garde dans la redoute qui regarde les champs. Dans un corps-de-garde il y aura toujours une personne qui veillera, et celui qui devrait être en sentinelle fera ronde tout autour du dedans de la palissade et aura l'oreille souvent (?) au guet pour ne se point laisser surprendre du dehors par l'ennemi, ni du feu qui se peut mettre par accident en quelque maison.

“ Il fera son possible pour presser la (construction de la) palissade, et fera mémoire des journées qui seront données, par qui, à quoi et combien.

“S’il arrivait quelques réfractaires au commandement ou qui manquassent aux gardes, il le condamnera à l’amende telle qu’il jugera à propos ; ou s’il arrivait quelque refus d’obéir, il en fera son rapport au gouverneur pour en faire le châtiment. Fait et expédié au fort des Trois-Rivières, ce 6 de juin, mil six cent cinquante et un.” (Signé) Dailleboust (1).

Il est visible que, en 1653, c’est-à-dire deux ans après avoir reçu ces instructions, ni les jésuites ni les habitants n’avaient exécuté les travaux requis. Reste à savoir jusqu’à quel point la *Relation* de 1653 est exacte en faisant peser uniquement sur les Trifluyens le blâme qui résultait de cette négligence.

LXXX

Le 28 mai, une vingtaine d’Iroquois se montrèrent à une portée de fusil des habitations, dans la Commune, qui, à cette époque, comme il a été expliqué, occupait le sud-ouest de la basse ville actuelle, et tuèrent François Crevier, fils de Christophe Crevier, enfant de treize ans, le premier né aux Trois-Rivières qui ait été ainsi massacré. Guillaumet, canonnier du fort, voyant qu’il n’y avait personne pour les poursuivre, mit le feu à un canon pour donner le signal, mais l’arme creva et lui rompit les jambes, blessure dont il mourut quelques jours après. Le surlendemain, dix hommes de la même bande surprirent un jeune Huron nommé Onatia⁸é placé en vedette sur la lisière du bois pendant que des laboureurs travaillaient à la terre de M. de la Potherie (2) et le conduisirent dans un bas-fond à une demie lieue du fort, où ils l’interrogèrent sur la position des Français. Ce garçon leur donna à entendre que personne ne les poursuivrait pour le tirer de leurs mains, si bien qu’ils ne se pressèrent pas et que les Hurons survenant le délivrèrent, tout en chassant les Iroquois dont ils prirent quelques uns, qu’ils conduisirent au fort.

En même temps on apprenait que des Sauvages alliés avaient été tués ou fait prisonniers sur l’Ottawa et dans les terres non loin des Trois-Rivières.

Le 2 juin, Emery Cailleteau fut tué près du fort du cap de la Madeleine. Ce colon était aux Trois-Rivières depuis cinq ou six ans.

Les Hurons remportèrent un avantage le 9 du même mois, mettant l’ennemi en fuite et pillant son campement.

(1) Huguet-Latour. *Annuaire de Fille-Marie*, 1878, troisième livraison, page 373.

(2) Probablement près du grand coteau, dans la Commune aujourd’hui.

De Québec, on ne pouvait envoyer de grand secours. Le camp volant n'existait plus pour ainsi dire. M. de Lauzon s'occupait de le réorganiser.

Charles Boivin, maître-charpentier, et Charles Panie, domestique des jésuites, furent envoyés de Québec aux Trois-Rivières, le 15 juin, pour aider à la défense de la place.

Le 21, deux Hurons furent capturés dans ce dernier lieu. La persistance des Iroquois à rester dans le voisinage indiquait qu'ils attendaient des renforts considérables et que l'été ne se passerait pas sans une crise.

Cinquante Français, enrôlés pour former un camp volant, partirent de Sillery, le 2 juillet, sous la conduite d'Eustache Lambert, dans l'intention de remonter le fleuve. Le 29, neuf chaloupes de Sauvages de Québec, avec sept canots et le Père Bailloquet, se mirent en route pour aller en guerre du côté des Trois-Rivières.

LXXXI

M. de la Potherie étant descendu à Québec, le commandement de la place revenait à Pierre Boucher, capitaine de milice et juge de la juridiction des Trois-Rivières. Il prend cette dernière qualité dans un acte du 16 juillet.

Dans la deuxième quinzaine de juillet, Boucher avait pour le seconder le Père LeMercier, qui était retourné aux Trois-Rivières dans l'unique but de travailler aux fortifications.

Après s'être éclipsés presque tous, au mois de juin, les Iroquois étaient revenus en force pour ravager les moissons et surprendre les hommes occupés aux travaux des champs. M. Boucher et le Père LeMercier avaient prévu cette manœuvre et s'étaient préparés à faire une chaude réception aux Iroquois sans trop exposer les Français.

Une lutte importante et prochaine était facile à prévoir. Les Iroquois augmentaient en nombre et ne cachaient pas leurs intentions. Il est fort heureux que les Trois-Rivières aient eu en ce moment deux hommes de la valeur de M. Boucher et du Père LeMercier, car, sans eux, la bourgade tombait aux mains des barbares.

M. Boucher avait sous ses ordres quarante-six hommes : c'était peu pour repousser cinq ou six cents ennemis, la plupart armés à l'européenne.

Vers la fin de juillet, on mit la dernière main aux préparatifs de défense.

Le Père LeMercier était encore aux Trois-Rivières le 6 août, lors-

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

que l'on reçut à Québec les lettres qui le nommaient supérieur de la Nouvelle-France; il ne se rendit à Québec que le 21.

La Mère de l'Incarnation écrit que le Père LeMercier avait tellement fortifié les Trois-Rivières que les Français y étaient en sûreté, ce qui nous semble s'appliquer au fort et aux ouvrages qui en dépendaient sur le Platon, plutôt qu'à la bourgade même, car la *Relation* de cette année, rédigée par le Père LeMercier dit : " On fortifia nos bastions et nos courtines," et plus loin, " la bourgade n'était environnée en plusieurs endroits que de gros arbres."

Nous ne trouvons aucune preuve de l'existence d'une palissade ou autre retranchement autour des maisons de la bourgade en 1653; la phrase du Père LeMercier fait supposer que si, en quelques endroits, il y avait autre chose que de gros arbres pour toute barricade ou moyen de défense, c'étaient, d'un côté, le fort, ensuite la ligne du fleuve dont les rives sont très escarpées le long de la *Table*, et aussi, peut-être, la *renclure* du petit terrain des Pères jésuites dont la construction est ordonnée par l'acte de 1651 précité.

Au nord-nord-ouest et au nord-nord-est devaient se trouver les arbres de la forêt primitive, aussi près que les défrichements le permettaient. Le bourg était donc ouvert sur ces deux côtés.

Il y a apparence que le fort même était environné d'un fossé sec, parce que la *Relation* de 1647 (p. 57), dit que les Attikamègues " passèrent la nuit dans le fort et que le pont était levé."

Le Platon, avec son fort et quelques redoutes, devait présenter aux Sauvages une position imprenable, pour peu qu'il y eût d'hommes en état de faire le service de la place, et du canon sur les croupes sud et ouest de cette éminence.

LXXXII

Le 16 août, huit Iroquois prirent deux jeunes Hurons dans une île de l'embouchure des Trois-Rivières. C'était le premier coup de l'expédition partie depuis trente jours des cantons iroquois pour assiéger les Trois-Rivières. Il s'agissait de venger la mort d'Aontarisati.

Le 19 août, anniversaire du combat de la Quatrième rivière, cinq cents (1) Iroquois se cachèrent dans l'anse du moulin à vent, aujourd'hui abritée du côté du fort par la pointe dite des Iroquois, formée par l'embouchure de la Première rivière ou ruisseau Sainte-

(1) C'est le chiffre de la *Relation*. L'*Hist. du Montréal*, les *Lettres historiques* et le *Journal des jésuites* disent six cents. Il faut compter cinq cents Agniers et une centaine d'autres Iroquois.

Madeleine. Les bois qui existaient encore de cet endroit aux maisons de la basse ville, mettaient l'ennemi à couvert.

La nuit venue, les Iroquois se divisèrent en trois bandes pour exécuter un plan d'attaque assez habilement arrangé : 1^o un canot de dix hommes alla se placer entre les petites îles du Saint-Maurice ; 2^o ils firent passer onze canots du côté droit du fleuve, vis-à-vis du fort, où ils se dérobaient à la vue par les joncs et les broussailles qui relient pour ainsi dire à la terre ferme un îlot près duquel s'avance aujourd'hui le quai du Grand-Tronc ; 3^o le gros de l'armée se cacha dans les bois, en arrière de la bourgade, sur le terrain de la haute ville et les premiers gradins des coteaux. Ils espéraient que les dix hommes cachés dans les îles réussiraient à s'emparer de ceux qui se présenteraient pour visiter les champs de blé d'Inde (1) que les Sauvages cultivaient et, qu'avec leur prise, ils passeraient en faisant beaucoup de bruit devant le fort, puis se sauveraient vers les canots cachés à la rive sud du fleuve en voyant, ce qui ne pourrait manquer d'arriver, que les Français leur donnaient la chasse. Un combat sérieux commencerait alors, et tandis que les habitants se rendraient sur le rivage, soit par curiosité, soit pour prendre part à la lutte, le fort, dépourvu de ses défenseurs, devait tomber aux mains de la principale troupe embusquée sur le coteau.

Le plan n'aboutit à rien parce que le lendemain, 20 août, jour fixé pour l'exécuter, les Hurons ne crurent pas devoir se rendre à leurs champs sur les îles.

Le 21, comme on cherchait dans les bois des bestiaux qui avaient disparu, on releva les pistes d'un grand nombre d'Iroquois ; et sur l'heure, des hommes étant allés aux champs revinrent annoncer la présence de Sauvages étrangers qui se glissaient derrière les arbres dans toutes les directions. La mine était éventée. On fit une battue dans les environs sans rencontrer personne, et l'on commença à croire le danger passé, mais le lendemain, 22, les moissonneurs étant retournés à leurs travaux, les Iroquois enlevèrent l'une de leurs sentinelles, placées en avant pour les avertir ; en même temps un Huron fut blessé sur le coteau Saint-Louis par une escouade de ces maraudeurs.

La place était bloquée et l'ennemi se préparait à un coup décisif.

LXXXIII

Le 22, fut une journée mémorable. Les Iroquois se montrèrent

(1) Le maïs était la nourriture la plus ordinaire des Hurons.

sur le fleuve et sur la terre. Vers les huit heures du matin, les dix hommes cachés dans les îles, ennuyés d'attendre si longtemps, traversèrent le fleuve pour aller rejoindre les onze canots du Sud. Il y a apparence que ceux-ci avaient quitté le lieu, car le canot des îles fut aperçu du fort au moment où il retraversait du sud au nord, vis-à-vis de la banlieue. Le capitaine Boucher lui fit donner la chasse, dans l'espoir de prendre quelques Iroquois et d'obtenir d'eux des renseignements sur leurs forces réunies. Presque aussitôt, le sieur de Bellepoire partit du pied du Platon avec une chaloupe bien équipée, pour surveiller le fleuve en amont. A peine avait-il passé la briqueterie, non loin de la rue Saint-Antoine, qu'il aperçut, à un petit quart de lieue du fort, dans l'anse de la Commune, trente canots iroquois tirés sur le sable du rivage et neuf autres qui venaient du côté du sud. Le danger était là. La moindre fausse manœuvre pouvait produire un désastre semblable à celui dont M. Du Plessis avait été la victime l'année précédente. Il était surtout important de ne pas quitter la chaloupe et de se replier en bon ordre sur le fort.

Les Français ne perdirent pas de temps et firent une décharge sur les sentinelles, mais les Iroquois arrivèrent et soutinrent le feu en ripostant, tandis que les canots, survenant du sud à force d'avirons, mettaient la chaloupe entre eux et la troupe de terre. Le sieur de Bellepoire fit virer de bord promptement, sous le feu des Iroquois, ayant le soin de couvrir sa retraite par une fusillade soutenue, qui causa beaucoup de mal aux ennemis.

Au fort, les tambours battaient, les cloches sonnaient, les canons retentissaient et les trompettes appelaient aux armes. Au même moment, on aperçut des troupes d'Iroquois sortant des bois, qui couraient dans la direction de la bourgade pour donner l'assaut. M. Boucher fit fermer les portes de la palissade, et rouler deux pièces de canon préparées dans ce but. On tira plus de vingt coups en un quart d'heure, mais les boulets n'étant pas de calibre, n'eurent d'autre effet que d'ouvrir un passage à la chaloupe, qui revint sans un seul blessé, après une lutte des plus vives et des mieux conduites, où avaient péri quelques Iroquois.

Ceux-ci, voyant leur coup manqué, ne cherchèrent pas à attaquer la place mais déchargèrent leur rage sur la campagne qu'ils dévastèrent, brûlant les moissons, les instruments de labour, tuant ou emmenant les bestiaux qui étaient dans la Commune, y compris ceux des jésuites, et incendiant quelques demeures écartées. M. Boucher réussit à les faire déguerpir en plaçant un canon sur la croupe du Platon, qui commande la basse ville, d'où il tira

sur eux, et en lançant à leurs troupes des tirailleurs choisis parmi les Sauvages alliés, qui leur tuèrent et blessèrent quelques hommes.

Comme ils avaient annoncé qu'ils reviendraient la nuit suivante, cette bravade tint tout le monde en éveil. De la redoute placée sur la pointe sud-ouest du Platon, les soldats tirèrent dans la direction de la basse ville des coups de feu à diverses reprises. Cela, joint au bruit des trompettes et au roulement des tambours qui durèrent jusqu'au matin, fit voir aux Iroquois que la garnison ne se laisserait pas surprendre, aussi se gardèrent-ils de se montrer du côté du Platon, mais ils firent une tentative à l'ouest de la bourgade, qui n'était protégée, sur ce flanc, que par des troncs d'arbres et des abattis. Là, encore, on les repoussa, et ils parurent abandonner l'espoir d'emporter la place.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer)

SIR WILLIAMS PHIPPS

(Fin)

On sait que les colonies anglaises ne gardèrent pas non plus leur fidélité à Jacques II, bien que le changement ne se soit pas opéré sans quelques résistances. Nous ne voyons pas cependant que Phipps ait pris aucune part dans les luttes de ce temps, ni pour Andros, représentant de Jacques II, ni pour Leisler, partisan du prince d'Orange. Il avait une mission pour laquelle il se réservait. Quant à ses sentiments intimes, on les découvre facilement par ses rapports et son union étroite avec les ministres Mather ; il n'y a pas à douter un seul instant qu'il ne fût très heureux du dernier changement de régime. La famille Mather, dont le nom se trouve ici sous notre plume, joua un rôle important dans les commencements de la colonie du Massachusetts. Richard Mather, ministre non conformiste, avait été interdit en Angleterre parce qu'il ne voulait point porter le surplis. Il émigra en Amérique en 1636, et vint s'établir à Dorchester. Quatre de ses fils furent ministres comme lui. Le plus célèbre d'entre eux fut Increase Mather, président du collège Harvart et agent du Massachusetts auprès du roi d'Angleterre. Mais Cotton Mather, fils d'Increase, est encore plus célèbre que son père, à cause de son grand ouvrage intitulé *Magnalia Christi* qui fit une sensation profonde dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre.

Sous la parole ardente de ce dernier, Phipps, naturellement porté à l'exaltation, *se convertit*, et résolut de consacrer le reste de ses jours à travailler et à combattre pour la *gloire du Seigneur*. Par cette gloire du Seigneur on n'entendait pas autre chose que la destruction ou du moins l'humiliation des *papistes*.

La prise de Shenectady et de Salmon-Falls venait de jeter la consternation et l'effroi dans toutes les colonies anglaises, et Phipps, pour soutenir la cause des *croyants*, se crut obligé d'offrir ses services au gouverneur Bradstreet. Il ne s'agissait de rien moins, alors, que de chasser les Français de toute l'Amérique du Nord. " Pour cet objet, dit Ferland, le gouvernement de Massachusetts adressa une lettre circulaire aux autorités des provinces anglaises jusqu'au Maryland, afin de les inviter à envoyer des commissaires à la Nouvelle-York, pour discuter cette grave ques

tion. Dans la conférence qui eut lieu au printemps, il fut convenu qu'un corps de troupes s'avancerait contre Montréal par le lac Champlain, tandis qu'une flotte, sortie de Boston, irait, par le golfe Saint-Laurent, mettre le siège devant Québec."

Avant d'entreprendre cette grande expédition navale, la colonie du Massachusetts prit le temps de régler une autre affaire pour son propre compte; elle voulut détruire tous les établissements français qui se trouvaient sur les côtes de l'Acadie, afin de s'assurer le commerce des pêcheries qui faisait sa richesse, et d'isoler les terribles Abénakis. Une petite flotte, portant sept cents hommes d'équipage, fut donc formée; Phipps en prit le commandement et se dirigea vers l'Acadie. Etant arrêté à Casco, il vit que les Canadiens et les Abénakis s'étaient emparés de ce fort, et il dut s'éloigner en toute hâte pour continuer son voyage.

Le 20 mai 1690, l'escadre vint mouiller à une demi-lieue de Port-Royal, et Phipps envoya un trompette pour sommer le gouverneur de se rendre. M. de Menneval, qui y commandait, ne trouvant pas la place en état de résister, envoya, pour négocier, M. l'abbé Petit, curé du lieu. Les conditions suivantes furent proposées et acceptées: M. de Menneval rendra Port-Royal, le gouverneur et les soldats en sortiront avec armes et bagages et seront conduits à Québec sur un vaisseau qu'on leur fournira, les habitants seront maintenus dans la possession paisible de leurs biens, l'honneur des filles et des femmes sera protégé, tous auront le libre exercice de la religion catholique et l'église du lieu sera respectée. Ces conditions étaient assez favorables, mais il se présenta bientôt une difficulté: Phipps ne voulait rien écrire, prétendant que sa parole de gentilhomme suffisait. M. l'abbé Petit retourna auprès de M. de Menneval, qui écrivit immédiatement au commandant anglais qu'il se rendait aux conditions proposées, sans exiger d'actes écrits. Il eut lieu de regretter sa conduite imprudente: Phipps voyant que le fort était délabré et presque sans défense, trouva des prétextes pour éluder sa parole d'honneur; le gouverneur fut fait prisonnier, l'église fut profanée, et les soldats pillèrent toutes les maisons du fort. Le *converti* de Cotton Mather montrait une conscience élastique, et prenait des libertés qui conviennent peu à un dévot; mais enfin il avait affaire à des *papistes!*

L'escadre, après s'être arrêtée quelques jours à la Hève, alla attaquer le fort de Chédabouctou où commandait le sieur de Montorgueil. Celui-ci refusa d'abord de se rendre et repoussa très vivement les Anglais; mais, au moyen de fusées, ils allumèrent dans le fort un incendie qui se répandit rapidement. Sommé de nouveau

de se rendre, Montorgueil répondit avec tant de hauteur, qu'il obtint les conditions qu'il voulut. Comme il avait eu soin de les faire écrire, elles furent observées ; il sortit à la tête de ses quatorze soldats, avec armes et bagages, et fut transporté à Plaisance, dans l'île de Terre-Neuve. Phipps retourna alors à Boston, et rentra dans le port vers la fin de mai. On commença les préparatifs de la grande expédition contre Québec, mais les affaires traînèrent en longueur, et la flotte, mise sous la direction de sir Guillaume Phipps, ne fut prête à entrer dans le fleuve Saint-Laurent que vers l'automne (1690). Frontenac, gouverneur du Canada, avait été prévenu de toutes les démarches de l'ennemi, et il avait eu le temps de mettre Québec sur un bon pied de défense. Le 16 octobre, trente-quatre voiles anglaises débouquaient dans le bassin de Québec. Les miliciens des paroisses du bas du fleuve avaient suivi ces vaisseaux et empêché partout les débarquements.

Vers dix heures du matin, une chaloupe se détacha du vaisseau amiral ; elle portait un pavillon blanc, pour marquer qu'un parlementaire était à bord. On banda les yeux de cet envoyé et on l'introduisit auprès de Frontenac. Il présenta les dépêches du général Phipps et parla sur un ton de hauteur qui excita l'indignation de tous les assistants. Ces sommations hautaines, ces menaces ridicules montraient qu'évidemment les Anglais avaient cru se présenter devant une ville réduite à la dernière détresse. Le parlementaire finit en disant à Frontenac qu'au bout d'une heure il serait prêt à porter la réponse qu'il aurait à envoyer à son maître. " Je ne vous ferai pas attendre si longtemps, lui dit Frontenac ; dites à votre général que je ne connais pas le roi Guillaume et que le prince d'Orange est un usurpateur qui a violé les droits les plus sacrés du sang, en cherchant à détrôner son beau-père ; que je ne connais en Angleterre d'autre souverain que le roi Jacques... Et quand votre général m'offrirait des conditions un peu plus douces et que je fusse d'humeur à les accepter, croit-il que tant de braves gens qui m'environnent voudrussent consentir et me conseillassent de me fier à la parole d'un homme qui n'a pas gardé la capitulation qu'il avait faite avec le gouverneur de Port-Royal, et d'un rebel qui a manqué à la fidélité due à son souverain légitime, pour suivre le parti d'un prince qui, en essayant de persuader qu'il veut être le libérateur de l'Angleterre et le défenseur de la foi, y détruit les lois et les privilèges du royaume et renverse la religion anglicane. C'est ce que la justice divine, invoquée par votre général dans sa lettre, ne manquera pas de punir avec sévérité."

Etonné par la fierté de cette réponse, l'ambassadeur pria le gou-

verneur de vouloir bien lui donner une réponse par écrit : " C'est par la bouche de mes canons et à coup de fusil que je répondrai à votre général, reprit Frontenac... Qu'il fasse du mieux qu'il le pourra, comme je ferai du mien."

On remit le bandeau sur les yeux de l'envoyé et il fut reconduit au vaisseau amiral pour y porter la réponse du gouverneur. Les Anglais commencèrent à s'apercevoir que la prise de Québec ne serait pas chose aussi facile qu'on avait bien voulu le croire.

Le 18, Phipps fit avancer ses plus gros vaisseaux pour canonner la ville ; mais les batteries de Québec répondaient avec vivacité et avec avantage. M. de Sainte-Hélène, artilleur émérite, pointait lui-même les canons, et presque tous les coups portaient. Dès le lendemain deux des vaisseaux anglais, et, sur ces deux, le vaisseau amiral lui-même, étaient déjà dans un état pitoyable, et se voyaient obligés d'aller rejoindre le gros de la flotte.

Le major Whalley avait fait débarquer ses troupes entre la rivière Saint-Charles et l'église de Beauport, mais il rencontra des ennemis de toutes parts ; ses troupes étaient harcelées et ne pouvaient atteindre les ennemis. Le temps était froid, le sol humide ou glacé, les soldats démoralisés, grelottants. Pour comble d'infortune, les munitions de guerre manquaient déjà, parce que les vaisseaux qui devaient en apporter de nouvelles étaient retenus par les vents contraires. Le major Whalley vint donc sur le vaisseau de sir Guillaume Phipps, et lui exposant la situation, il termina en disant qu'évidemment on était venu dans une saison trop avancée, et qu'il valait mieux se retirer à la première occasion favorable. Le samedi, 21 octobre, par une pluie froide et une nuit très noire, Whalley fit embarquer ses troupes, et, le lendemain, tous les vaisseaux avaient quitté le bassin de Québec et descendaient rapidement le fleuve. Sir Guillaume Phipps faillit perdre son propre vaisseau en bas de l'île d'Orléans, puis, dans le golfe, ainsi que nous l'avons déjà dit, les éléments se déchaînèrent contre sa flotte, neuf de ses bâtiments furent perdus, quelques-uns furent poussés par les vents jusqu'aux Antilles, et ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés qu'il put se rendre lui-même à Boston avec quelques vaisseaux, le 19 novembre suivant. Il perdit six cents hommes dans cette expédition, et une partie de sa fortune qu'il avait avancée pour nolisier les vaisseaux et acheter des approvisionnements.

L'expédition par le lac Champlain manqua complètement, et, au bout de quelques mois, Villebon reprenait toute l'Acadie, de sorte qu'après avoir conçu de si grands projets et fait tant de bruit, les colonies anglaises n'en arrivèrent qu'à une défaite des plus humiliantes.

Sir Guillaume Phipps, que rien ne pouvait décourager, passa alors en Angleterre pour demander du secours contre la colonie française. Guillaume d'Orange, ennemi des Français et des catholiques, lui donna de grandes espérances pour un prochain avenir ; mais ces espérances, heureusement, ne se réalisèrent jamais. Phipps rencontra à Londres Increase Mather, et tous deux s'occupèrent activement de la charte du Massachusetts. Guillaume eut la fantaisie de donner une nouvelle charte, et permit à Increase Mather de désigner comme gouverneur qui il voudrait. Il n'hésita pas un instant à nommer son ami sir Guillaume Phipps, et ils s'en revinrent tous deux avec cette nomination, et avec la nouvelle charte qui refusait la liberté de conscience aux catholiques seuls. Etant devenu gouverneur, Phipps voulut reprendre son grand projet de chasser les Français de toute l'Amérique, et plusieurs fois on vint avertir le gouverneur de Québec des grands armements qu'il préparait, mais l'opposition que rencontrait la nouvelle charte, et la croisade qu'il entreprit avec Cotton Mather contre les sorciers, l'occupèrent tellement qu'il ne put rien entreprendre de sérieux contre le Canada.

Il fut nommé gouverneur du Massachusetts le 3 juin 1692, et lorsqu'il arriva à Boston, Cotton Mather s'écria : " Le temps favorable est arrivé, oui le temps favorable est arrivé. Au lieu d'être sacrifié aux fantaisies de gouverneurs iniques, je vois dans le conseil mon beau-père, mes parents et plusieurs membres de mon église. Le gouverneur de la province n'est pas mon ennemi ; c'est moi qui l'ai baptisé ; il est une de mes ouailles et l'un de mes plus chers amis. J'ai obtenu du Seigneur, ajoutait-il, le privilège d'annoncer que son royaume approche."

Guillaume Phipps, en effet, avait déjà pris fait et cause pour Cotton Mather, sans beaucoup de résultats, mais maintenant qu'il est gouverneur, il va le soutenir plus efficacement, et l'on va voir à quels excès il en arrivera, pour vouloir suivre la direction de ce ministre exalté. Nous citons l'abbé Ferland.

" Cotton Mather avait écrit sur la démonologie ; dans ce traité il avait expliqué les moyens de reconnaître les opérations des démons parmi les hommes. Cet ouvrage, les explications qu'en donnèrent certains ministres, peut-être aussi des circonstances locales, avaient préparé les esprits à recevoir avec facilité des histoires appuyées sur les merveilles du monde invisible.

" Au mois de février 1692, une fille et une nièce du ministre de Salem se plaignent d'avoir été ensorcelées par une femme sauvage. Sous une sévère flagellation, elle avoua qu'elle s'était livrée à des jongleries. Une fois la porte ouverte aux accusations, l'on trouva

partout des sorcières, qui furent traînées devant les tribunaux. En général, les dépositions des témoins semblèrent confirmer les avancés de Mather. Aussi, au milieu de l'inquiétude causée par la surprise de voir s'élever un si grand nombre d'adeptes de satan, Mather déclarait hautement que l'attaque furieuse des mauvais anges contre le pays était un défi qu'ils lui lançaient à lui-même.

"Toutefois, il y avait encore peu d'espérance de faire condamner les accusés, parce que le gouverneur Bradstreet ne jugeait point que les témoignages rendus contre eux fussent suffisants pour constater leur délit. Sur ces entrefaites, Phipps arriva dans la colonie avec le titre de gouverneur général; et, le 16 mai, l'ami de Cotton Mather fut installé dans sa charge. Désormais le triomphe de Mather était assuré.

"Une cour d'oyer et terminer fut instituée par une ordonnance spéciale, et Stoughton, le protégé de l'ardent ministre, en fut nommé le président. Le 2 juin, la cour, siégeant à Salem, s'occupait de l'accusation portée contre Brigitte Bishop, vieille irlandaise pauvre, délaissée, et de plus soupçonnée d'être papiste. Son spectre, disait un des témoins, avait fustigé une femme avec des verges de fer. Il lui avait suffi de jeter un regard sur la chapelle de Salem, écrit gravement Mather, et aussitôt un démon était entré d'une manière invisible dans ce spacieux bâtiment et en avait renversé une partie. Elle fut déclarée sorcière, et, malgré ses protestations d'innocence, huit jours après, elle périt sur le gibet. Phipps et son conseil reçurent des remerciements de la part des ministres de Boston et de Charlestown, pour leur vigueur à poursuivre les suppôts de satan.

"Dans le cours des mois de juillet et d'août, onze autres personnes furent exécutées, souvent sur le témoignage de leurs plus proches parents, forcés par les tortures à formuler des accusations qu'ils désavouaient ensuite. Une femme, nommée Carrier, vit ses propres enfants placés parmi les témoins que la cour força, par la torture, à l'accuser fausement.

"Un ministre, George Burroughs, osa nier qu'il y eut rien de vrai dans toutes ces accusations de sorcellerie. Les juges se sentirent blessés dans leur amour-propre; eux-mêmes l'accusèrent d'être sorcier et le condamnèrent à mort. Sur l'échafaud, Burroughs prouva son innocence dans un discours énergique; puis, il récita l'oraison dominicale, gravement, avec ferveur et sans se tromper. C'était un point décisif dans l'esprit du peuple, qui était persuadé qu'un homme, lié du démon, ne pouvait répéter cette prière. Des larmes coulèrent des yeux des assistants; beaucoup d'entre eux semblaient prêts à se réunir pour s'opposer à l'exécution. Cotton Mather harangua le peuple, attaqua l'ordination de

Burroughs, soutint qu'il était coupable et avertit de se défier du démon qui, quelquefois, prenait la forme d'un ange de lumière. Burroughs dut périr sur l'échafaud. Gilles Corry, vieillard octogénaire, refusa de se défendre, fut condamné à la *peine forte et dure*, il fut écrasé entre les pièces de l'instrument de torture. Le 22 septembre, huit autres victimes de la haine ou de la superstition étaient condamnés à la potence.

“ Déjà, dans l'espace de trois mois et demi, vingt personnes avaient été mises à mort, accusées de s'être rendues coupables de sortilèges ; cinquante-cinq avaient été soumises à la torture ou forcées par la crainte des supplices à s'avouer coupables. Les accusations devenaient si nombreuses que des gens placés dans les rangs élevés de la société, s'en inquiétaient, et, suivant un écrivain de l'époque, la génération des enfants de Dieu était menacée de tomber sous l'arrêt de condamnation. Le zèle de Stoughton se soutenait, et la cour, après ces exploits, s'ajourna au premier mardi de novembre. D'ici à ce temps, écrivait Brattle, homme d'un grand sens, la tenue de la grande assemblée aura lieu et l'on discutera cette question. Les représentants du peuple doivent arrêter le mal, sinon la Nouvelle-Angleterre sera bouleversée.

“ En effet, la cour générale établit un tribunal régulier. Phipps, il est vrai, nomma Stoughton juge en chef ; mais le bon sens des jurés suffit pour mettre un terme aux exécutions qui avaient répandu le trouble et la terreur dans la colonie. Par suite de ses rapports intimes avec les chefs de cette croisade contre les prétendus sorciers, Phipps perdit beaucoup dans l'opinion publique ; car, dans tout le reste de la Nouvelle-Angleterre, on condamna hautement la conduite des auteurs de ce drame sanglant.”

Sir Guillaume Phipps mourut le 18 février 1695, en Angleterre. Nous pouvons maintenant reconnaître la justesse du jugement qu'a porté sur cet homme le célèbre abbé Ferland : “ Ami sincère de son pays, Phipps, dit-il, n'avait pas les qualités nécessaires pour en conduire les affaires : il était entêté, d'une intelligence assez peu élevée et d'un jugement si faible qu'en politique il ne saisissait pas les principes généraux, et en religion était une victime de la superstition.” Pour être tout à fait juste à son égard, ajoutons toutefois qu'il avait de l'activité, de la noblesse de caractère et une grande force de volonté.

Ces grandes qualités ont fait qu'il s'est mépris sur sa valeur personnelle et qu'il est devenu célèbre, bien plus par les désastres qu'il a causés à sa patrie que par les avantages qu'il a pu lui procurer.

NOS PRISONS COMMUNES ET NOS PENITENCIERS

Punir le coupable, l'empêcher de nuire en le séparant de la société pour laquelle il est devenu une menace et un danger ; le rendre meilleur, le moraliser, pour pouvoir le rendre de nouveau à la société, voilà le but que se proposent les institutions pénales de nos jours. Tous admettent cette triple fin, comme le but nécessaire de toute institution pénale bien comprise. Mais par quel moyen arriver à ce résultat ? Voilà où commencent les divergences d'opinion parmi ceux qui s'occupent de ces questions importantes. On voit bien le mal, mais on n'est pas d'accord sur le remède qui devra le guérir. Il en est des maladies morales comme des maladies physiques, c'est le traitement sur lequel on ne s'accorde pas. De là les différentes théories de ceux qui se sont occupés des classes criminelles.

L'étude des classes criminelles est certainement une des plus difficiles et des plus importantes à laquelle on puisse se livrer. De la solution des questions se rapportant à la *criminalité*, dépend en grande partie le bonheur et la sécurité de la société, dans le présent comme dans l'avenir. Aujourd'hui surtout que le crime est devenu un état, une profession, ayant ses associations, ses codes, il est du devoir de tous ceux à qui incombe le soin de protéger la société, de se mettre en mesure d'enrayer le mal, non seulement en punissant les coupables qui tombent sous la main de la justice, mais encore et surtout en empêchant la contagion du mal de se répandre et d'infecter ceux qui en sont encore exempts.

Il n'y a guère plus d'un demi-siècle, que l'on a commencé à s'occuper sérieusement du traitement des classes criminelles au triple point de vue énoncé au commencement de cet écrit. L'Amérique est entrée la première et le plus hardiment dans la voie des réformes pénitentiaires, et quoiqu'elle se soit depuis laissée dévan-
cer par certains pays de l'Europe, il n'en est pas moins vrai que c'est elle qui a ouvert la marche et rendu populaires les deux

systèmes d'emprisonnement qui se disputent aujourd'hui les faveurs de l'opinion : le système d'Auburn et le système de Philadelphie.

Voici pour l'intelligence du lecteur en quoi consistent ces deux systèmes.

Le système appelé d'Auburn (du nom de la ville d'Auburn, dans l'Etat de New York) consiste :

1^o A enfermer séparément chaque individu dans une cellule pendant la nuit.

2^o A réunir les détenus dans des ateliers communs pendant le jour, avec obligation du silence le plus rigoureux.

Le système de Philadelphie, ou de Pensylvanie, consiste dans la séparation complète, tant pendant le jour que pendant la nuit, des prisonniers entre eux. Ce dernier mode d'emprisonnement est aussi communément appelé système *cellulaire*.

Aujourd'hui ces deux modes d'emprisonnement, avec quelques différences plus ou moins grandes dans la manière de les appliquer, sont les seuls dont on s'occupe sérieusement. L'ancien régime de l'emprisonnement en commun est partout condamné, comme impropre à atteindre le triple but dont j'ai parlé en commençant. Le système irlandais, ou de Crofton, et tous les autres systèmes modernes sont nés de la même idée que les deux systèmes d'Auburn et de Philadelphie, c'est-à-dire que l'idée commune à tous est d'empêcher la contagion du vice parmi les criminels, par l'isolement. La seule différence est dans l'application des moyens, le but est le même.

Les prisons communes de toutes la Puissance, sont conduites d'après l'ancien système de la vie en commun. Nos pénitenciers suivent la règle d'Auburn : isolement pendant la nuit dans une cellule, et travail en commun pendant le jour avec silence forcé.

Je dirai un mot de ces deux systèmes, en commençant par les prisons conduites d'après le régime de la vie en commun.

Tous ceux qui, depuis cinquante ans se sont occupés de la réforme des prisons, ont condamné de la manière la plus énergique le système de la vie en commun dans les prisons. Les prisons *communes* sont considérées—et à bon droit—comme des écoles de vice, des foyers permanents de corruption, propres à enlever aux malfaiteurs les derniers sentiments d'honnêteté qu'ils auraient pu conserver.

Dans le congrès pénitentiaire tenu à Londres en 1872, auquel assistaient plus de deux cents délégués venus de toutes les parties du monde, un des membres de ce congrès, signalant cette redoutable contagion du vice dans les prisons *communes*, s'est écrié en

pleine assemblée : " C'est la société qui est en grande partie responsable des crimes qui se commettent, car c'est dans ces lieux maudits où elle rassemble les malfaiteurs, qu'un grand nombre de ces crimes sont préparés à l'avance." Tout le congrès a applaudi à cette énergique protestation.

En 1859, les inspecteurs des prisons du Canada, dans leur premier rapport, signalaient les vices de nos prisons communes et demandaient des réformes immédiates. Ce rapport, dans son ensemble, aurait encore aujourd'hui sa raison d'être ; en changeant la date et quelques détails, il serait aussi vrai en 1879 qu'il l'était en 1859. Voici quelques extraits de ce document.

" Il faut se hâter de le dire, à la suite de beaucoup d'officiers, d'aumôniers et de médecins de nos institutions pénales, nos *prisons communes* sont des écoles de vice, où dans le sein de l'indolence et des voluptés de la crapule, les jeunes délinquants vont apprendre les roueries du mal de ceux qui, plus vieux dans le crime, s'en constituent les précepteurs et les modèles.

" Les défauts de nos prisons sont de tous les genres, et bien qu'il y ait divers degrés, il n'en reste pas moins vrai qu'aucun de ces établissements ne répond au triple but qu'on doit se proposer en les formant, savoir : *punir, contenir et amender...*

" Les prisonniers demeurent ensemble pendant le jour et couchent ensemble (à peu d'exceptions près), par deux, par trois et par six pendant la nuit. En dehors de la séparation plus ou moins parfaite des sexes, on peut dire que les âges, les conditions et les moralités, forment dans ces établissements un pêle-mêle qui n'a pas de nom, au milieu duquel nous apparaissent de pauvres aliénés, de malheureux indigents sans feu ni lieu, et de plus de malheureuses créatures, qu'une première faute, souvent comparativement légère, condamne presque infailliblement de cette sorte à une perte complète.

" Avec le système actuel de nos prisons, qui n'est absolument qu'une absence complète de tout système, on manque tout à fait le but des institutions pénales, on ne punit pas ou on punit mal, on ne détourne point du crime et on n'améliore point le condamné.

" La plupart des *habituez* de nos prisons (c'est à dessein qu'on emploie le mot *habituez*), ne sont nullement punis par leur séjour temporaire dans ces maisons, qui, pour une certaine classe de délinquants, ne sont qu'un asile pour le besoin des mauvais jours. Pour cette sorte de gens, quelques semaines de *pension aux frais de l'Etat*, ne sont qu'une diversion agréable à la vie de ruisseau : là, ils sont traités gratuitement pour les maladies

“ contractées par l’abus des liqueurs ou la débauche ; là, ils ren-
 “ contrent librement d’anciens ou de nouveaux amis ; là, ils se
 “ reposent dans le *far niente* de l’insouciance ; là, ils complotent
 “ contre la société et organisent leurs prochaines campagnes, en
 “ enrôlant dans leur triste bande de nouvelles recrues.”

Maintenant, rapprochons-nous un peu de l’époque actuelle, et après avoir vu ce qu’étaient nos prisons communes en 1859, voyons ce qu’en disait en 1876 un des rapports publiés par l’inspecteur des pénitenciers.

“ Quelques-unes de nos prisons communes, à cause de l’encom-
 “ brement et du mélange qui y règnent, ne sont guère autre chose
 “ que des écoles mutuelles du crime, et ne sont pas, croyons-nous,
 “ étrangères à l’augmentation du nombre des criminels. Tous les
 “ ans, ces prisons rejettent dans la société des centaines d’indi-
 “ dus plus pervers qu’ils n’y étaient entrés. C’est souvent dans les
 “ hideux loisirs de la prison que se forment ces associations de
 “ voleurs, ces clubs pervers où se recrutent sans cesse ceux qui
 “ viennent grossir le nombre des habitants de nos pénitenciers.
 “ Aussi, croyons-nous que dans bien des cas, la prison commune
 “ est l’apprentissage des crimes qui mènent au pénitencier.

“ C’est donc dans la prison commune que doit commencer la
 “ réforme de notre système pénal. Sans cette réforme on ne peut
 “ guère s’attendre qu’à voir augmenter de jour en jour le nombre
 “ de ceux qui conspirent contre la société à ses frais et avec son
 “ aide, puisqu’elle les nourrit et les met en contact les uns avec
 “ les autres.”

Tout dernièrement, un des principaux journaux de Montréal, à la suite du terme de la cour du Banc de la Reine, effrayé à la vue de l’accroissement prodigieux du nombre des crimes et des criminels, s’est posé cette question : “ Qu’allons-nous faire de nos classes criminelles ? ” Il fait une peinture terrible, mais vraie, des ravages toujours croissants du crime, et il se demande s’il n’y aurait pas quelque vice dans nos lois criminelles et dans le traitement que l’on fait subir aux coupables.

“ Que faut-il faire, dit-il, de ceux qui font tout ce mal. Celui
 “ qui pourrait jeter quelque lumière sur cet obscure et terrible
 “ problème, mériterait bien de ses concitoyens... Après avoir sou-
 “ mis ces criminels endurcis à un emprisonnement plus ou moins
 “ long, durant lequel on pourvoit à tous leurs besoins, au moins
 “ physiques, et souvent beaucoup mieux qu’il n’y a jamais été
 “ pourvu auparavant, on les relâche pour recommencer à rançon-
 “ ner la société. Dans toutes nos prisons et nos pénitenciers, il y
 “ a des criminels endurcis, qui y ont séjourné à plusieurs reprises,

“ et aussitôt qu'ils seront relâchés, les autorités qui les mettent en liberté, sont certaines de les voir revenir avant longtemps. ”

Comme on peut le voir par les citations que nous venons de faire, il est certain que le système suivi dans nos prisons communes est défectueux, et qu'on doit lui attribuer pour beaucoup l'augmentation toujours croissante de la criminalité. Il n'est pas nécessaire d'être bien versé dans la science criminaliste pour comprendre que ce n'est pas en jetant ensemble des criminels, qu'on les rendra meilleurs. Or, que fait-on autre chose dans nos prisons communes? Quels sont les moyens de moralisation? Quelle espèce de surveillance exerce-t-on? Pour la plupart, oisiveté complète, ou travail qui n'est qu'une oisiveté déguisée. Demandez à tous ceux qui ont séjourné pendant quelques mois ou même quelques semaines dans les prisons de nos grandes villes, et tous vous assureront qu'ils ont appris plus de mal durant leur séjour dans la prison, qu'ils n'en avaient appris dans tout le cours de leur vie.

Un jeune homme comparativement honnête, franchit pour la première fois le seuil d'une de ces demeures. On le jette dans la compagnie de tout ce que la ville contient d'être les plus dégradés et les plus vicieux. Bon gré mal gré, il doit demeurer dans leur société le jour et la nuit, il doit entendre leurs propos immoraux, leurs blasphèmes, leurs impiétés, Non seulement il doit les entendre, mais encore il doit y prendre part. Malheur à lui s'il ne se place pas à la hauteur des autres, on lui fera payer cher ses scrupules; il deviendra l'objet des railleries, de la haine et souvent des mauvais traitements de ses compagnons. Après trois mois passés dans un tel milieu, notre pauvre jeune homme, à moins d'un miracle, ne sera pas loin d'être aussi perverti que ses tristes compagnons.

Que dire du *prévenu* attendant son procès, et forcé de demeurer dans ce milieu, de subir ce contact qui avilit ou déshonore. Peut-être dans quelques jours, cet accusé sera déclaré innocent; mais avant de le déclarer non coupable de la faute dont il était accusé, on l'aura forcé de vivre en commun avec des hommes dont le contact sera plus que suffisant pour en faire un criminel. Et dire que tout cela se fait au nom de la loi!

La prison, a-t-on dit, est une infirmerie morale où le criminel doit recevoir le traitement qui devra opérer sa guérison. Or, dans nos prisons communes, tout le traitement consiste à réunir ensemble tous les genres d'infirmités morales; comme si de l'entassement seul de toutes ces corruptions et de tous ces vices devait naître la guérison. Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique, c'est tout le contraire que l'on doit attendre.

Donc, suivant nous, et suivant ceux qui se sont occupés consciencieusement de cette question, le résultat le plus ordinaire de l'emprisonnement dans certaines prisons communes de nos grandes villes, c'est de confirmer dans la voie du mal ceux qui sont déjà pervertis, et de rendre criminels ceux qui ne l'étaient pas encore. Notre mode d'emprisonnement ne peut avoir que ce résultat. Les choses étant ce qu'elles sont, il serait impossible qu'il en fût autrement.

D'ailleurs, le fait que le nombre des criminels a plus que doublé depuis quelques années, est déjà une présomption en faveur de ce que je soutiens.

Dans nos villes, une condamnation a quelques semaines ou quelques mois de prison est devenue chose si ordinaire, qu'on semble ne plus attacher aucune importance à de telles condamnations. Cependant ces emprisonnements de *courte durée* et souvent répétés, contribuent dans une large mesure à engager irrévocablement les malfaiteurs dans la voie du crime. Que de gens seraient restés honnêtes, si les portes de la prison ne s'étaient pas ouvertes si vite et si facilement pour eux. C'est dans nos prisons, que les jeune gens surtout sont enrôlés par les vétérans du crime et de la débauche. C'est là qu'ils s'engagent à tout jamais pour servir dans cette guerre permanente faite à la société par les malfaiteurs.

“ L'Etat, dit M. Sanborn, assume une grande responsabilité, lorsqu'il prend possession par la force, d'un individu, et le prive de la liberté... il accepte la responsabilité d'un mal qu'il peut recevoir des influences dont il va être entouré pendant son emprisonnement... Placé sous de bonnes influences, le prisonnier se serait peut-être repenti. Jeté au contraire dans un milieu malsain, il subit une influence funeste. Dieu n'en fera pas peser la peine sur lui seul... L'abus de la prison devient ainsi la source d'un grand et irréparable mal. ”

M. Sanborn est d'accord en cela avec les inspecteurs des prisons, qui disent, dans leur rapport pour 1867, qu'une de nos grandes prisons n'est qu'un asile pour les voleurs et une école de vice. Il en sera de même aussi longtemps que la prison sera tenue sur le même pied qu'à présent.

UN LIVRE ET SES ENSEIGNEMENTS

(Cette étude vient un peu tard. Un des collaborateurs de la *Revue canadienne* avait promis de la faire dès l'apparition de l'ouvrage, mais les circonstances l'en ont empêché. C'est ce qui explique le retard de la *Revue* à parler du livre de M. Rameau.)

UNE COLONIE FÉODALE EN AMÉRIQUE. — L'Acadie, 1604-1710. — Par M. RAMEAU. Paris, 1877, Didier & Cie.

L'histoire d'un peuple ne doit pas être étudiée au point de vue exclusif des faits. La narration des événements est en elle-même sèche et comparativement peu instructive pour le commun des gens. Sans doute, il y a toujours des faits qui portent en eux-mêmes leur morale et leurs enseignements; mais il y en a d'autres, et ce sont les plus nombreux, qu'on ne peut comprendre et connaître parfaitement que par l'étude des causes morales ou matérielles qui les ont fait naître. Racontez les voyages des hardis pionniers qui les premiers se sont enfoncés dans les forêts du Nouveau Monde, parlez des difficultés survenues, des travaux exécutés, des dangers courus, vous ne ferez pas une histoire si vous ne pénétrez le but qu'ils poursuivent, l'idée qui les anime et leur donne du courage.

L'histoire des peuples du Nouveau-Monde ne ressemble pas à l'histoire des nations anciennes et modernes. La civilisation a assisté à sa naissance. Chaque drame a eu son spectateur et son narrateur. Les explorateurs, les chroniqueurs, les auteurs des mémoires et des relations, les lettres privées même sont là pour nous redire dans ses moindres détails la lutte civilisatrice du chrétien contre l'homme sauvage.

Témoin de la naissance des colonies américaines, l'histoire nous fait connaître le but des fondateurs, et c'est de ce but que notre histoire à nous Canadiens-français et Acadiens, tire sa beauté principale.

Les Espagnols et les Portugais s'avancent les armes à la main au milieu des peuplades indigènes pour leur disputer la possession d'immenses monceaux d'or. Les Anglais ne cherchent en s'expa-

triant qu'à fuir la persécution. Mais nos ancêtres bravent la rigueur de nos climats pour donner des âmes à Dieu et un pays à la France. Voilà le sublime. L'ouvrage de M. Rameau nous le fait toucher du doigt.

Il y a d'autres considérations qui ont été jusqu'aujourd'hui laissées presque exclusivement à la haute philosophie de l'histoire et aux discussions des publicistes et des philosophes. C'est de montrer, par les faits, sur quels principes sociaux se sont formés les peuples de l'Amérique, quelles ont été les institutions adoptées et conservées par ces colons abandonnés à eux-mêmes et étrangers aux passions politiques, malheureuses passions qui ont bouleversé si profondément la vieille Europe.

Un enseignement lumineux rejaillit de cette étude appliquée à notre histoire. Les institutions sociales qui ont présidé à la naissance, au développement, à la conservation de la race forte et vivace des Canadiens-français, sont les institutions répudiées par l'Europe dans sa folie libérale. Depuis longtemps les philosophes discutent diverses théories relatives à la formation des sociétés primitives, et de cette discussion est sortie l'utopie qui a nom le Contrat social, et qui sape la société par ses bases : l'autorité, la propriété et la famille. L'étude de la race française en Amérique est éminemment propre à éclairer par analogie cette grande question. Nous y trouvons la preuve vivante que les institutions sociales du moyen-âge mettaient la paix, l'ordre, la force et la vie là où les institutions libérales modernes n'eussent produit que désordre, confusion et anéantissement.

M. Rameau a étudié l'histoire de l'Acadie à ce point de vue. Il dit dans son introduction : " C'est en effet une des occasions rares où l'on puisse, en s'éclairant avec des documents positifs, suivre pas à pas l'établissement et la propagation de la race humaine dans la solitude et au milieu du dénûment de la sauvagerie. Là se révèle la possibilité d'observer sur le vif la marche d'une société humaine à son début, et d'analyser dans cet état embryonnaire la formation de ses mœurs, de ses forces et de ses progrès ; c'est ce qui a bientôt frappé les yeux de beaucoup de publicistes.

" Mais en même temps se déroulent devant nous les phénomènes si curieux de la multiplication des premières familles, leur expansion dans le désert, la lutte de l'homme isolé contre la nature brutale et hostile. Il se trouve ainsi que l'histoire de ces petites peuplades européennes transplantées dans le Nouveau-Monde durant le dix-septième siècle, offre souvent des similitudes très prononcées avec celle des migrations antehistoriques, qui

“ préoccupent aujourd’hui nos esprits à si juste titre. On peut donc puiser dans ces chroniques écrites des enseignements utiles et féconds, qui jetteront, par analogie, une vive lumière sur l’étude des époques primitives.....”

Cette manière d’étudier l’histoire est éminemment utile et profitable.

M. Rameau ne s’arrête pas après chaque fait, chaque épisode, pour entrer dans des considérations de cette nature : c’est l’œuvre de la philosophie de l’histoire. Il ne fait pas de la polémique, il raconte les actes d’un peuple. Cependant, sans s’écarter de l’ordre naturel de la narration, il groupe les faits de manière à indiquer les enseignements qui en découlent.

Nous ne pouvons mieux exprimer le point de départ de l’ouvrage de M. Rameau qu’en citant ses propres paroles :

“ Quels mobiles ont entraîné dans l’Amérique du nord les premiers colons européens ?... Quels furent les idées, le but, la manière d’être de ce premier flot d’émigrants, qui durant le dix-septième siècle, quittèrent leurs fermes en France, en Angleterre, en Hollande, pour aller se fixer sur ces rivages septentrionaux ? Quels ont été les procédés et les formes de ces premières colonies agricoles qui ont été le noyau, le fonds solide des populations europa-américaines et de leur véritable puissance ?

“ Tel est le point de départ de notre travail...”

Il était difficile d’en choisir un meilleur et de se placer à un point de vue plus élevé.

M. Rameau, en étudiant l’histoire de l’Acadie, a été frappé de voir que l’organisation féodale avait été suivie dans tous les établissements. De là le titre de son ouvrage. En effet, partout où s’étendit la colonisation française on retrouve le système féodal en honneur. C’est là une des raisons de la vigueur et de la vitalité de la race française en Amérique. Les colons adoptèrent les usages et les traditions de leur patrie, s’appliquèrent à la culture du sol, et formèrent autour de chaque manoir une petite colonie que le seigneur dirigeait comme un père de famille. La politique ne les tourmentait guère, pour leur plus grand bonheur, et leur seule occupation était de défricher de nouvelles terres pour y établir les nombreux enfants que Dieu leur donnait. Le plus grand nombre étaient arrivés en Acadie à la suite de leur seigneur, car, comme le dit M. Rameau, “ l’émigration vint d’en haut et non d’en bas.” Les nobles ayant obtenu des fiefs dans ces nouvelles terres se faisaient promoteurs de l’émigration et entraînaient avec eux des familles de cultivateurs pour peupler leurs domaines. Chaque concession seigneuriale devint ainsi le noyau d’un nouvel établissement-

M. Rameau expose en quelques pages ce que fut le système féodal en Europe, établissant une sage hiérarchie et maintenant l'équilibre entre les diverses classes de la population. Contrairement à ce qu'ont prétendu ceux qui ne veulent voir dans le moyen-âge qu'une époque barbare possédant des institutions marquées au coin de l'injustice et de l'arbitraire, la propriété était très-divisée sous le système féodal ; mais elle n'était pas morcellée d'une manière défectueuse et abusive. Chacun trouvait moyen de vivre sur les produits du sol, et qui plus est, chacun était content de son sort. Les théories égalitaires et de nivellement devaient rompre cette belle harmonie. Mais comme il n'y a pas de société possible sans hiérarchie, nous avons aujourd'hui celle de l'or et de la force, et les citoyens sont moins égaux entre eux qu'ils ne l'étaient sous l'ancien système.

L'Acadie fut colonisée comme on entendait la colonisation au moyen-âge ; on y implanta de suite une bonne hiérarchie avec les institutions féodales. " Il y avait dans les âmes, dit M. Rameau, deux préoccupations essentielles : l'idée féodale, puis l'idée du foyer domestique et de la famille.

" C'est cette situation des esprits et des choses qui servit de point de départ aux fondateurs de colonies en Amérique, et celui qui n'en a point une notion nette comprendra mal les temps primitifs de la colonisation de ce pays."

Plus loin, il ajoute : " Il est facile maintenant de bien concevoir quel fut le vrai caractère de la colonisation au dix-septième siècle : c'était une fondation de famille à longue portée."

Nous avons donné ces citations un peu longues et nous avons insisté sur cette partie de l'ouvrage qui nous occupe, parce qu'elle le fait mieux connaître et apprécier davantage en montrant le but de son auteur et le point de vue auquel il s'est placé.

* * *

M. Rameau a divisé son ouvrage en huit chapitres, plus une introduction et une épilogue. Nous venons de parler de l'introduction ; nous serons court dans notre examen du corps de l'ouvrage.

Les événements sont généralement groupés autour du personnage qui domine chaque période et qui semble la résumer en lui. La division est la plus naturelle. D'autres fois, l'auteur a trouvé une bonne division dans la tendance manifeste d'une époque, et dans le travail de civilisation et de développement qui s'y opère.

Le premier chapitre après une courte notice sur le noble baron de Biencourt, sieur de Poutrincourt, premier colonisateur de

l'Acadie, entre dans le récit détaillé et très-intéressant des démarches faites auprès du roi, des voyages à la nouvelle colonie, des difficultés à surmonter, de la fondation de Port Royal et de l'établissement du sieur de Poutrincourt sur sa nouvelle seigneurie. Puis, les protecteurs de la colonie hésitent, perdent confiance et abandonnent à elle-même l'œuvre entreprise. L'Etat, occupé d'autres soucis, se montre à peu près indifférent. Les hardis colons, au milieu de toutes les difficultés qui les empêchent de recevoir des secours de France, endurent héroïquement les privations et vivent de chasse et de pêche, avec en sus les quelques produits de leur culture.

Pour comble de maux, les Anglais, jaloux de voir des établissements français en voie de prospérer, organisent des expéditions, s'emparent de Saint-Sauveur et de Port Royal, et brûlent tout ce qu'ils ne peuvent enlever. Rien ne déconcerte les courageux colons. A peine les Anglais se sont-ils embarqués que le fort renaît de ses ruines.

De Poutrincourt, le chrétien fervent, le loyal et courageux gentilhomme meurt en 1615, et, suite de cette mort, toute relation régulière est interrompue entre la France et l'Acadie. Mais de Biencourt, fils du fondateur de Port Royal, continue l'œuvre de son père et reste dans la colonie avec ses compagnons réduits à leurs seules ressources. On connaît peu la période qui s'est écoulée de 1615 à 1632, époque de l'arrivée en Acadie du commandeur de Razilly. De Biencourt en mourant cède ses droits à Charles de Latour. Les Anglais tentent de s'établir sur la péninsule, mais le traité de Saint Germain en Laye, en 1632, la reconnaît comme possession française. Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire de l'Acadie pendant la première période.

M. Rameau a relaté les commencements de la colonie d'après la chronique de Marc Lescarbot, qui est venu lui-même à Port Royal. Il en cite souvent des extraits intéressants. Les paroles naïves de Lescarbot, dites simplement et sans prétention, semblent refléter l'esprit qui animait les premiers colons français, dont il a été le compagnon. M. Rameau a également consulté les archives de la marine à Paris, et tous les documents conservés dans les bibliothèques et les archives du Canada.

Le second chapitre de l'histoire de M. Rameau commence à l'arrivée du commandeur de Razilly avec des familles de cultivateurs. Ces nouveaux colons se fixèrent au port de la Hève, à l'est de l'Acadie. Charles de Latour continuait avec ses compagnons à parcourir le pays. Une seigneurie lui fut concédée près du fleuve Saint-Jean, et il y bâtit un fort nommé Jemsek.

A la mort de Razilly, d'Aulnay, un de ses compagnons, lui succéda et travailla fortement à l'avancement de l'agriculture. Il se fixa à Port Royal. De Razilly avait amené des Récollets avec sa colonie. D'Aulnay leur fit construire un séminaire et leur accorda des concessions de terrains.

C'est à cette époque que se placent les différends survenus entre Latour et d'Aulnay, différends regrettables qui dégénérent en attaques à main armée et eurent pour résultat la mise hors la loi de Latour.

Les familles se multipliaient d'une manière prodigieuse et l'agriculture prospérait. Ce petit peuple était très-religieux et avait des mœurs douces et simples.

D'Aulnay mourut en 1650. Latour rentré en grâce auprès de la cour de France, épousa la veuve de son ancien rival.

Les Anglais firent une nouvelle irruption en Acadie en 1654, et l'occupèrent pendant un certain temps, mais en 1667, le traité de Bréda la rendit à la France.

A partir de cette époque, commencement du troisième chapitre, le système gouvernemental de l'Acadie fut modifié. Jusque-là le seigneur avait joui de toute l'autorité coloniale, et en 1670 le roi y envoya un gouverneur en titre, M. Hubert d'Andigny, chevalier de Grandfontaine. L'importance des seigneurs diminua dans une proportion considérable, et un grand nombre de petits fiefs furent créés.

C'est vers ce temps qu'apparaissent en Acadie ces vaillants chefs nommés capitaines de sauvages, parmi lesquelles brille d'un vif éclat la belle et légendaire figure du baron de Saint-Castin.

De 1650 à 1685, les Acadiens furent presque complètement délaissés et oubliés par la mère-patrie. Ils s'appliquèrent à se suffire à eux-mêmes, et l'agriculture prit un essor rapide. La population croissait extrêmement vite par le seul effet de la propagation naturelle. Souvent les habitants, pour se procurer des choses nécessaires à la vie, étaient obligés de s'adresser à leurs ennemis, les Bostonnais, ce que le gouvernement français voyait d'un mauvais œil.

Bientôt la vallée de Port Royal devint trop petite pour la population. Il fallut chercher d'autres lieux propres à créer des établissements. Les colons se dirigèrent vers l'intérieur ; ils y trouvèrent des terrains très-fertiles qui avaient sur la vallée de Port Royal l'avantage d'être moins exposés aux incursions et aux déprédations des ennemis. C'est ainsi que se fondèrent les colonies de Beaubassin et des Mines.

Le premier colon de Beaubassin fut un nommé Jacques Bourgeois. Content du site et du sol, il attira ses parents près de lui.

Plusieurs familles quittèrent ensuite Port Royal pour aller s'établir à Beaubassin, qui devint en peu de temps un centre comparativement considérable.

Mais la progression rapide de Beaubassin fut éclipsée par l'accroissement que prit le lieu nommé " les Mines " et situé au fond de la baie française ou baie de Fundy. Ce fut vers 1680 que les deux premiers colons, Pierre Melanson et Pierre Terriau se rendirent aux Mines, et, vingt ans après, cette nouvelle colonie égalait Port Royal en richesse et en population. M. Rameau donne beaucoup de détails intéressants sur les commencements de ces deux établissements.

Les capitaineries de sauvages formaient des espèces d'intermédiaires entre les établissements français et les tribus sauvages. Les chefs tels que Saint-Castin, d'Entremont, etc., avaient épousé des squaws et adopté les coutumes indiennes. Ils exerçaient une grande autorité, et plus d'une fois, se mettant à la tête de leurs tribus, ils ont semé la terreur dans les villages anglais. Leurs actes constituent une des pages les plus étonnantes de l'histoire de l'Acadie.

Le cinquième chapitre qui porte le titre général de " Travaux et progression des Acadiens " nous donne des statistiques sur la population du pays, ses progrès et sa richesse. Le chapitre suivant raconte la fondation de la colonie de Chipody, par Pierre Thibaudau, meunier de Port Royal, les travaux qu'il y a exécutés et la prospérité qui y a régné jusqu'à la guerre qui eut pour dénouement la cession de l'Acadie à l'Angleterre.

Avant d'entrer dans le récit de cette dernière lutte, M. Rameau consacre un chapitre à l'étude de l'état des deux colonies rivales, de leurs forces respectives, et il fait de très-justes considérations sur les causes qui avaient favorisé le progrès rapide de l'une et empêché celui de l'autre. En 1710, les colons français dans l'Amérique du Nord étaient aux colons anglais dans la proportion de 1 contre 15. Et, cependant, non seulement ils résistaient, mais ils dominaient; même ils progressaient proportionnellement plus vite que leurs rivaux. Où est l'explication de ce fait extraordinaire? M. Rameau la trouve et l'établit de la manière suivante :

" En réalité, les français de la Nouvelle-France, quels que soient les préjugés sur ce point, l'emportaient sur leurs adversaires par leurs aptitudes physiques, par leur intelligence, par leur énergie et par leur habileté; c'est là qu'est la solution commune des deux problèmes que nous avons posés plus haut; voilà pourquoi la progression des Anglo-Américains se trouvait relativement inférieure à celle des Franco-Canadiens, et pourquoi ceux-ci, malgré leur

faiblesse apparente, eurent constamment le dessus dans les guerres qu'ils soutinrent contre ceux-là. ”

Et il en fait une démonstration irréfutable.

Plus loin il dit : “ Les Canadiens possédaient à un plus haut degré et en une meilleure assiette les qualités sociales essentielles, telles que le sentiment de la famille et de la hiérarchie, le culte de la religion et de la tradition ; nous disons en une meilleure assiette, parce qu'elles étaient fondées sur un naturel mieux doué et sur une éducation où se montraient, dans une proportion raisonnable, ces éléments supérieurs et généraux de l'instruction humaine, qui élèvent l'âme et élargissent les horizons de l'esprit. ”

Il dit encore : “ En réalité l'histoire nous montre que les colons français étaient : plus vigoureux de corps, plus énergiques d'esprit et plus ingénieux que leurs voisins ; ils étaient même, ce qui heurte bien plus l'opinion commune, plus entreprenants et plus intelligents ; leur société était plus virile. ”

Nous ne pouvons lire sans un orgueil bien légitime ces éclatants témoignages rendus à nos ancêtres.

Vient ensuite l'histoire de la guerre qui s'est terminée par la cession de l'Acadie au traité d'Utrecht, en 1713.

L'épilogue raconte sommairement les souffrances et les persécutions subies par les Acadiens sous la domination anglaise, jusqu'à leur déportation en masse dans les autres colonies américaines. Le peuple acadien, que l'on pouvait alors croire exterminé, a survécu à cette déportation barbare et révoltante et il est aujourd'hui plus fort et plus vivace que jamais.

* * *

Tel est en substance l'ouvrage de M. Rameau. Outre la valeur historique, il a le mérite de la forme. Le style est naturel, facile et coulant. Le livre intéresse et ne fatigue pas ; on le ferme à regret. On voit qu'il est le fruit de recherches actives et bien ordonnées. L'auteur s'est inspiré à toutes les sources et rien d'important ne lui est échappé. La description des lieux est très exacte : il les a visités lui-même.

Sans doute ce n'est pas une histoire complète dans le sens absolu du mot. On ne peut mettre en 350 pages l'histoire d'un peuple quelque petit qu'il soit. M. Rameau ne faisait pas une compilation de faits, ni une simple narration. Il voulait grouper en quelques pages les événements principaux, en tirer les enseignements de l'expérience, les exemples à imiter, et indiquer les fautes à éviter. La narration est toujours entremêlée de réflexions d'une haute portée, marques d'un esprit profond et d'un jugement sain.

M. Rameau paraît avoir bien saisi le caractère dominant des Acadiens. Il nous initie à leurs pensées, à leurs désirs, aux sentiments qui les faisaient agir ; il nous fait assister à leurs travaux. On semble vivre, en le lisant, au milieu de ces réunions charmantes où régnaient la sérénité d'âme, l'entrain et la bonne harmonie. Il nous en fait sentir toute l'originalité et le charme. Il fait ressortir ce qu'il a fallu de force, de persévérance et de hauteur de vue pour créer des établissements au centre des peuplades sauvages et sur des terres incultes.

On ne peut se défendre d'une certaine émotion et d'un grand sentiment d'admiration en suivant ce petit peuple dans les phases difficiles de son existence et en le trouvant toujours courageux dans ses travaux, toujours joyeux dans ses malheurs.

Il semble même que nous, canadiens, nous ne nous sommes pas assez occupés, du moins pendant une certaine période, de ces héros, issus du même sang que nous, qui luttaient à nos côtés pour la conservation de leur nationalité et de leur foi. Moins nombreux, ils eurent plus d'épreuves à subir. Ils ont été longtemps isolés, dédaignés et livrés à leurs propres forces. Ils se sont contentés de peu, et au besoin ils se sont passés de tout. Leur histoire offre des similitudes frappantes avec celle des hébreux, et le drame émouvant de leur déportation en masse et l'épopée de leur retour n'a peut-être pas d'autre exemple que la captivité du peuple de Dieu sur la terre de Babylone.

Dans le livre de M. Rameau, comme dans presque tous les ouvrages ayant trait à l'histoire du Canada, une chose frappe surtout le lecteur. C'est le but si élevé que se proposaient les fondateurs des colonies françaises et les principaux personnages qui y ont joué des rôles prépondérants. Nous en avons déjà dit un mot en commençant, nous y revenons pour terminer. Ce but, que notre siècle matérialiste à peine à comprendre, était la gloire de Dieu et l'extension de la foi chrétienne par la conversion des indigènes et la colonisation des contrées sauvages. Et ce but ressort clairement et d'une manière indéniable. C'est par là que l'on trouve le secret des succès de nos ancêtres et l'explication de faits autrement inexplicables. Nous comprenons alors quelle est la mission assignée par la Providence au petit peuple canadien-français placé dans l'Amérique du Nord.

Nos pères ne pénétraient dans les forêts que précédés ou accompagnés de missionnaires, et la connaissance du vrai Dieu s'étendait partout où était arboré le drapeau aux fleurs de lys. On retrouve les grandes pensées de religion et de patrie dans toute leur générosité, chez les hommes qui se sont mis à la tête du

mouvement colonial en France, et qui l'ont fait réussir au Canada. Les préoccupations principales des premiers colons étaient la culture et la conversion des sauvages. Depuis près de trois siècles les résultats les plus remarquables, nous pourrions dire les seuls obtenus par leurs descendants se rapportent à ce double objet. C'est leur fin providentielle. En conformité à cette fin, ils ont défriché et peuplé d'immenses territoires, évangélisé et converti un grand nombre de peuplades infidèles. De nombreux enfants et un vif esprit de foi ont été leurs seuls moyens, et, fidèles à leur mission, tout leur a réussi. Ils continueront à prospérer s'ils restent dans la voie qui leur est assignée. Les entreprises contraires ou purement indifférentes à leur mission, faites par certains d'entre eux, ont été frappées de stérilité. L'histoire n'en parlera pas ; elles y figureraient comme une note discordante dans une mélodie. Il en sera ainsi à l'avenir, nous en avons la confiance. Le peuple canadien français a une mission plus que matérielle, et il doit porter toutes ses œuvres à la hauteur de cette mission, sous peine de les voir infructueuses. Peut-être trouve-t-on là la meilleure explication du fait que le canadien-français n'a jamais pu rivaliser avec son compatriote anglais protestant dans le commerce et l'industrie. Quand Dieu crée un peuple pour un but, il lui donne toutes les aptitudes particulières nécessaires à ce but, et lui retranche souvent celles qui peuvent lui être contraires. Aussi voyons-nous le canadien-français vivre, prospérer même en des endroits où le colon anglais n'oserait s'établir. Dès les commencements de la colonie, des compagnies commerciales puissantes faillissaient ou végétaient pendant que quelques colons faisaient des merveilles. Quel est cet instinct qui a poussé le canadien-français dans la profondeur des forêts vierges, au sein des contrées sauvages inconnues avant eux aux hommes civilisés et chrétiens ? Pourquoi cette aptitude étonnante à se concilier l'amitié de ces farouches indigènes et à apprendre leurs langues ? Et que d'autres remarques dans le même sens ne pourrions-nous pas faire ?

Nous avons insisté sur ce point en finissant parce qu'il est pour nous d'un intérêt et d'une importance capitale. Notre avenir comme peuple en dépend entièrement. " Les peuples comme les individus, " en conservant à cette pensée la forme que lui a donnée Mgr Pie " ne grandissent et ne durent qu'en se conformant aux lois qui ont présidé à leur naissance et à leur formation première. " Cette parole, dont l'histoire de tous les peuples de l'univers démontre la justesse et la vérité, devrait sans cesse être présente aux yeux des canadiens-français.

GUSTAVE LAMOTHE.

LE MARIAGE EN POSTE.

IV

Trois mois après "le mariage en poste", M^{me} de Bretz d'Arlande était assise dans la chambre de la tourelle. Lasse de méditer elle attira le petit métier de tapisserie qui reposait sur la table, écarta le papier de soie qui protégeait contre la poussière la broderie commencée, puis se laissant retomber au fond de son fauteuil, croisa les mains et se prit à regarder distraitemment par-dessus l'ondulation des collines vertes le coteau plus élevé, chargé de pampres rougissants qui fermait l'étroit horizon.

Henri d'Arlande chassait dans *ses* vignes.

Rien ne paraissait changé dans les allures chastement abandonnées et la physionomie tranquille de Madeleine d'Alérac. Mais comment et pourquoi un changement serait-il survenu ? qu'elle en aurait été la cause ? Le mariage à vingt-sept ans est un acte, quelquefois un effort de la raison, il s'accomplit sans engendrer de troubles dans l'imagination ni d'exaltation dans le cœur. La vie à cet âge est faite, on ne la refait point, on la peuple ; on y introduit un sentiment qui deviendra une chère habitude et ne sera pas une surprise. Qu'aurait-il pu vraiment y avoir de changé dans M^{me} d'Alérac, devenue M^{me} de Bretz ! Pourtant, elle se leva ; alors un observateur attentif se serait aperçu peut-être qu'elle exerçait sur tous ses mouvements une sorte de surveillance étrange et inquiète.

Se faisait-il quelque bruit dans la maison, elle tressaillait comme une personne qui n'est plus aussi sûre qu'autrefois de sa liberté et de sa solitude. Les habitués de Bellefenille auraient également pu remarquer la présence d'un meuble nouveau dans la retraite favorite de la jeune femme ; c'était un petit bureau d'ébène dont la serrure à gardes dorées paraissait presque aussi solide que celle d'un coffre fort. Madeleine fit un pas vers ce bureau, puis s'arrêta

avec un geste de dénégation comme si elle se refusait la permission d'aller plus loin. En même temps elle rougissait. Une rougeur violente qui lui couvrit le front et les joues, tout le visage. Il fallait que le foyer fût ardent pour que la flamme fût si vive. Un instant après, Madeleine se retrouvait elle-même. Non, la jeune femme n'avait rien perdu de sa grâce sévère ; elle était toujours aussi souple et aussi pure, cette belle taille qui avait attiré trois mois auparavant les regards de M. d'Arlande cheminant dans la prairie de Belleau et lui avait fait reconnaître sur l'autre bord de la rivière, sous les tilleuls de Mr Prempain une personne de sa caste et de son rang, à côté de Murthe-Marie qui n'était pas de la même espèce. Madeleine passa dans le salon, y erra quelque temps au hasard, s'arrêta au pied d'un portrait d'homme et croisa de nouveau les mains.

L'attitude de la prière. Pourquoi non ? Il n'est pas interdit de prier les morts. Nous leur demandons de nous préserver des angoisses de la conscience et du cœur et de la morsure des regrets, eux qui connaissent le repos et regrettent seulement la douleur qu'ils nous ont causée en nous quittant. Ce portrait était celui de M. d'Alérac :

--O vous, murmura-t-elle, vous le plus aimé de tous les hommes !...

La suite de cette invocation touchante ne sortit point de ses lèvres. Nos morts lisent dans notre pensée, nous n'avons pas besoin de la leur dire tout entière. Le baron d'Alérac n'avait pas été seulement le plus aimé des hommes ; il avait sans cesse rencontré autour de lui le respect dans l'amour de tous, à cause de sa douce et ferme sagesse. Il disait souvent : J'ai mis dans ma fille tout ce que j'avais de bon, je n'ai pas su lui donner ce que j'ai de fort.

Tout ce qui est mal, tout ce qui est vulgaire, tout ce qui pouvait sembler à Madeleine un mélange dans sa pureté, un abaissement de sa dignité de fille noble et chrétienne l'effrayait sans mesure. Le baron reconnaissait avec chagrin une singulière faiblesse dans ces effarements que ne surmontait pas la raison. Déjà malade, il ne songeait pas à imposer à sa fille une tutelle que l'âge de M^{lle} d'Alérac aurait rendue blessante, mais il avait un cruel souci de l'avenir. Où Madeleine trouverait-elle, après lui, la fermeté nécessaire pour administrer ses grands biens, pour diriger sa maison et sa vie ?—Il serait bon de vous marier lui disait-il ; malheureusement je n'espère pas rencontrer, avant de partir pour le grand voyage, le mari qui ne vous ferait point peur, ma pauvre Madeleine.

Un jour, peu de temps avant sa mort, il avait ajouté : M. de Caudéran qui vous recherche serait peut-être celui-là. On me dit que c'est un grand mondain et un brillant viveur. Il y a des hommes de cette sorte qui, trouvant le charme et la vraie vertu dans leurs femmes, sont étonnés jusqu'à en être vaincus à l'instant par le double parfum qui sort du vase. Cette ivresse-là, c'est le chemin de Damas ; mais encore faut-il le leur faire voir sans trembler, ma fille.

En ce moment, tandis qu'elle était au pied du portrait de son père lui demandant la grâce d'être heureuse comme si elle craignait que cette grâce précieuse ne lui manquât, ces paroles se rallumèrent dans la mémoire de Madeleine. Debout, les mains toujours croisées, elle se prit à rêver longtemps.

Un autre souvenir se joignait à celui-là. C'était celui d'une de ses amies d'enfance, Berthe de Procé, mariée à dix-huit ans au comte de la Villemartin dont tout le monde a connu la fin héroïque dans la dernière guerre. Le jeune comte aussi était "un grand mondain et un brillant viveur." Parmi les lettres que renfermait le nouveau meuble d'ébène placé dans la tourelle, il y en avait plusieurs de cette Berthe, une entre autres longtemps oubliée que Madeleine d'Arlande avait retrouvée récemment et beaucoup lue, la même justement qu'elle venait tout à l'heure de s'interdire, en rougissant, de relire encore.

Cette lettre débutait comme un chant de victoire et d'actions de grâce, — l'hymne de la tendresse et de la piété délicieusement remuées ensemble : "Je l'ai converti et je l'adore !..."

Et puis venait la peinture de ce parfait mariage chrétien, union intime et profonde des âmes, le rêve formé par beaucoup de femmes, réalisé par la jeune comtesse. Ce bonheur et sa double fierté avaient duré cinq ans. La guerre était venue, M. de la Villemartin, soldat volontaire, devait tomber au milieu de tant d'autres des siens dans un combat célèbre et sa femme le suivait au bout d'un mois. Heureuse jusqu'à la fin ! Elle avait été tout en lui, il n'existait qu'en elle, ils étaient partis presque en même temps. La belle destinée ! Si ces deux modèles de l'amour permis et sanctifié avaient vécu dans un autre temps, quelque pieux personnage aurait peut-être écrit leur légende.

Madeleine secoua la tête. Son père avait dit vrai sans doute, quand il supposait que M. de Caudéran aurait pu être ramené comme l'avait été le comte de la Villemartin ; mais il la connaissait bien quand il laissait en même temps entendre que cette gloire et ces joies n'étaient pas faites pour elle !

Alors elle eut un mouvement d'impatience, chose qui ne lui

arrivait jamais autrefois, et presque aussitôt le feu recommença de lui monter au visage. Certaines pensées qui, d'abord, n'avaient eu pour elle que du charme devaient promptement lui causer une inquiétude insupportable. C'était un supplice à présent, c'était un amer scrupule. Pourquoi ces pensées lui venaient-elles au sujet de M. de Caudéran qu'elle avait repousé, non de M. d'Arlande qui était son mari depuis trois mois ?

Marthe-Marie l'avait dit la veille, après une conversation intime :

—M. d'Arlande n'est pas *ramenable*. D'où pourrait-on le ramener, puisqu'il n'est jamais parti ?

D'ailleurs, Madeleine savait bien que Marthe-Marie était une personne judicieuse et opiniâtre ; elle en eut alors une nouvelle preuve, son amie ayant ajouté : Allez, vous avez le meilleur lot. Soyons logiques, comme dit M. mon père, mais soyons le plus que lui, ce qui ne sera pas difficile. N'avez-vous pas repoussé ce M. de Caudéran parce qu'il vous effrayait ?

—Et que vous cultiviez en moi de toutes vos forces ce sentiment ridicule, répliqua mentalement la châtelaine de Bellefeuille.

Mais rien que mentalement.

—Et n'avez-vous pas accepté M. d'Arlande parce qu'il ne vous faisait rien éprouver de semblable ?

C'était juste. Pourtant Marthe-Marie cachait un peu d'inquiétude qui la tourmentait à son tour, quelque petit doute sur les suites de son ouvrage, car elle s'apercevait que non-seulement M. d'Arlande ne faisait " éprouver rien de semblable " à sa femme, mais encore rien autre chose, rien tout court, absolument rien. Cela dépassait les prévisions de sa politique.

Ce qui rassurait la fille du notaire, c'était l'intime conviction que jamais M^{me} d'Arlande ne se mettrait en révolte contre son devoir, pas davantage contre celle qui lui avait créé ce devoir, selon les vues de son petit et cher égoïsme. Elle avait eu de tout temps la confiance de Madeleine, qui se savait aimée de cette compagne un peu rustique, comme on se plaît toujours à être aimée quand on est à la fois timide et secrètement tendre,—avec aveuglement, presque avec rage. Marthe-Marie était aussi ingénieuse à se trouver sans cesse de nouvelles raisons d'admirer la châtelaine qu'à imaginer de nouveaux moyens de la dominer, et voyait en elle une créature d'espèce supérieure et de peu de volonté, de celles dont avec le temps et de la persévérance, on fait son idole et sa chose. Ce double dessein, le plus souvent inconscient, d'ailleurs, avait malheureusement échappé au baron d'Alérac. Le défaut des âmes hautes, c'est de ne point regarder les petites.

La présence de M. d'Alérac n'empêchait point les fréquentes

visites de M^{lle} Prempain au château, mais ne lui permettait pas d'en faire sa maison et de s'y considérer comme chez elle. La mort du baron lui avait livré le cœur en désarroi de la nouvelle maîtresse de Bellefeuille, accablée par la douleur. Elle était si active et si fidèle, cette bonne Marthe-Marie ! Elle avait épargné à Madeleine les soucis matériels, l'obligation de se séparer, même pour un instant, de ses regrets, et bientôt jusqu'à la peine de penser. M^{lle} d'Alérac s'apercevait bien qu'une autre gouvernait chez elle, et qu'elle n'y faisait plus que régner ; mais, comme la plupart des rois, elle avait besoin d'un maître.

Cela était si commode d'avoir une amie qui connaissait les mouvements de son cœur aussi bien qu'elle-même ! Lorsque, au commencement du printemps, M. de Caudéran s'était présenté à Bellefeuille, ayant laissé passer les premiers mois du deuil de la châtelaine, avant de renouveler sa recherche, et croyant qu'il ne devait plus s'adresser qu'à elle, M^{lle} Prempain, par hasard, n'était pas au château. Madeleine avait dû affronter toute seule l'entretien avec l'officier. M. de Caudéran lui avait rappelé d'une voix très-émue, qu'il la connaissait depuis son enfance, la maison de Caudéran était voisine, qu'il l'aimait depuis qu'elle était femme, et que le baron d'Alérac ne désapprouvait pas un sentiment fondé sur tant de convenances et de raisons sincères. Ce que Madeleine aurait répondu,—si elle avait répondu,—elle ne le savait pas encore bien à cette heure ; mais alors Marthe-Marie était entrée.

Comme M^{lle} d'Alérac ne paraissait pas disposée à se défaire de ce témoin si peu discret et encore moins bienveillant, un peu de colère, beaucoup de passion contrariée commencèrent de se lire dans le regard droit et brillant du gentilhomme. Marthe-Marie se mêlant, pour la déranger de son mieux, dans une affaire si bien entamée, s'avisa de poser la redoutable question : M. de Caudéran, au cas où il se verrait agréé, respecterait-il le désir le plus cher de sa femme ?

—Quel désir ? Eh ! cela s'entendait à demi-mot. Madeleine d'Alérac n'aimait pas le monde, mais seulement ses amis ; elle n'avait de goût que pour la campagne et la maison où elle était née, d'où sa ferme intention était de ne jamais sortir. Ce n'était donc pas un désir, comme le disait Marthe-Marie, mais une volonté, (la sienne apparemment autant et plus que celle de la châtelaine). En retour d'une interrogation si déplacée, la fille du notaire reçut une réponse sèche et brève, dont le souvenir l'incommodait encore. L'officier se leva, disant qu'il ferait sans doute le sacrifice de sa carrière et de son grade à M^{lle} d'Alérac, mais qu'il faudrait du moins qu'elle le lui demandât elle-même.

Et Madeleine de rester muette. En ce moment, elle se rappela le mot de son père et crut y voir un arrêt. "M. de Caudéran, disait le baron, serait peut-être un homme à mettre sur le chemin de Damas ; encore faudrait-il lui faire voir ce chemin sans trembler." Or les lèvres et les mains de Madeleine étaient tremblantes. Aussi le gentilhomme, fort pâle, ayant pris congé, le premier sentiment de M^{lle} d'Alérac avait été une cruelle honte d'elle-même ; elle se jeta dans les bras de Marthe-Marie qui lui dit : **Ma chère enfant, avouons que ce soudard nous a fait une fière peur !**

Deux jours durant, la fille du notaire, avait chapitré sa timide amie. Ce mari n'était point fait pour elle. Madeleine avait une autre pensée et se disait que c'était elle plutôt qui n'avait pas été faite pour lui. Marthe-Marie redoubla ses obsessions qui devaient avoir un effet certain sur ce cœur blessé de sa propre faiblesse. La lettre qui signifiait à M. de Caudéran un refus sans appel était partie.

Comment, un mois après, M. d'Arlande avait trouvé plus de grâce aux yeux de M^{lle} Prempain, la maison entière et tout le pays le savaient. La moins bien éclairée à ce sujet, c'était la nouvelle mariée peut-être.

En vérité, il arrivait quelquefois à Madeleine d'Alérac de ne plus bien savoir si cela n'avait pas été une sorte de songe réel et matériel. Les choses avaient été si vite entre elle et M. d'Arlande, et paraissaient devoir laisser dans le cœur de l'un comme de l'autre si peu d'empreinte ! Marthe-Marie qui s'apercevait de tout, lui disait avec son air de *poule noire en colère* (c'était l'expression des gens du château) :

— Il y a des gens qui croient que vous n'imaginez pas être M^{me} d'Arlande pour tout de bon, Madeleine.

Depuis quelque temps Madeleine hésitait à répondre. Marthe-Marie s'aperçut encore avec dépit que son amie se permettait de ne plus penser tout haut devant elle, et en prit beaucoup d'alarme :

— J'ai idée, ma chère, que vous voudriez bien ne m'avoir pas fait de confidences au sujet de ces billets que renferme le bureau de la tourelle et que vous aimez tant à relire.

— Vous avez raison. Je le voudrais.

...Ce jour-là, tant de réflexions sur le présent et de retours au passé, avaient fatigué M^{me} d'Arlande au point qu'une petite sueur froide vint à perler tout à coup sur son front. La défaillance physique après la défaillance morale. Elle se leva péniblement, quitta le pied du portrait paternel qui ne lui avait point apporté les consolations attendues, et rentra dans sa tourelle. Le premier regard qu'elle jeta vers la campagne lui montra sur le coteau chargé de

vignes, un homme qui chassait, ce qui pouvait ne point sembler fort régulier d'abord, les grappes étant encore pendantes ; mais dans sa propre vigne, on se permet tout.

Car, enfin, elles étaient à *lui*, ces vignes, à lui ces chaumes dorés des collines plus basses, à lui les prés du vallon. Aussi, comme il parcourait ces beaux biens en maître nonchalant ! Si l'on avait montré ce chasseur élégamment vêtu d'une veste de fin velours, culotté de daim, guêtré comme un tyrolien d'opéra-comique, à quelque tueur de renards des rudes contrées de l'Est, par exemple, celui-ci n'aurait pas manqué de hausser les épaules et de dire : Cela s'appelle-t-il chasser ?

Eh ! vraiment non ! Cela pouvait aussi bien s'appeler passer la revue des avantages conquis par une infinie patience et beaucoup d'adresse à saisir la bonne occasion qui avait longtemps fait la rebelle. Avantages sonnants, puisque ces chaumes représentaient les gerbes coupées et les grains moulus, et cette herbe rase les deux récoltes de foin entassées dans les greniers ; puisque ces grappes allaient être portées la semaine suivante, au pressoir. L'heureux mariage d'Henri de Bretz d'Arlande avait été annoncé, signifié en due forme au monde parisien de la grande sorte. A Paris, comme à Belleau, on disait : M. d'Arlande a fait une belle affaire.—Il le pensait bien tout le premier.

...Où donc était la différence entre Berthe de Procé et son mari, M. de la Villemartin d'une part ; et d'autre part Madeleine d'Alérac et Henri de Bretz ? Le comte de la Villemartin avait aimé passionnément sa femme et vécu en Berthe ; M. d'Arlande aimait convenablement Madeleine et se reposait en elle.

Ce n'était pas lui qui songeait à troubler l'esprit de la châtelaine par des projets de voyage, de séjour à Paris, l'hiver, et autres visées ou billevesées mondaines. Il se plaisait à dire et redire en souriant de son sourire de glace que Madeleine était une belle plante gracieusement attachée aux murs de Bellefeuille et qu'il avait été le plus sincère de tous les hommes en promettant de ne jamais l'en arracher. Jamais, au grand jamais ! Au milieu de sa placidité qui avait des airs de béatitude, il semblait garder cet unique souci qu'on ne le crût point sincère, entièrement sincère, dans son goût pour la retraite. Cette dernière ombre d'inquiétude cachait peut-être la crainte que M^{me} d'Arlande elle-même ne changeât un jour de sentiments. Si c'était elle qui désirât de connaître le monde ? Aussi cherchait-il à l'engager si étroitement au contrat passé entre eux sous la dictée de Marthe-Marie, que la jeune femme dût être prise de scrupules et de honte si jamais la pensée lui venait de le rompre. Il fallait qu'alors elle n'osât parler ; il savait

bien qu'elle était sujette aux scrupules, mais ne soupçonnait guère la véritable nature et l'étendue de ceux qui l'agitaient. Chaque jour nouveau qui s'écoulait dans ce parfait bien-être, dans cette longue détente de son esprit, qui était comme une douce fête, le confirmait dans la croyance qu'aucune fantaisie de sa femme ne viendrait jamais le troubler. Ce qu'il pensait aurait pu se résumer en quelques mots : J'ai fini de vivre, elle ne commencera pas et je continuerai d'être heureux.

Cette après-midi là, celle du 10 octobre, il ne se doutait guère que Madeleine, de la chambre de la tourelle, suivit attentivement sa marche triomphante et mesurée là-bas, sur le coteau et lui donnât toutes ses pensées. Il est vrai qu'à cette distance elle ne pouvait distinguer ses traits et que même, elle aurait hésité à le reconnaître si elle n'avait pas été sûre que ce promeneur c'était lui, mais qu'importait ? Ce n'était pas au visage que Mme d'Arlande regardait en ce moment son mari, c'était à l'âme. De près ni de loin on ne la voit, mais on la devine. Le chasseur commença de descendre la pente, précédé de ses chiens. Son carnier était-il rempli ? Pourquoi se serait-il imposé la tâche de le remplir ? Il avait deux gardes qui tuaient le gibier pour sa table. Aussi avait-il remis son fusil à l'épaule ; il venait lentement, posément, rondement, et il disparut pour un instant dans la combe entre la vigne et les chaumes ; il allait avoir à gravir le versant de l'autre colline. On a beau arranger sa vie au mieux, on n'en peut bannir toute peine. Mme d'Arlande ne le voyait plus, mais devait penser qu'elle ne tarderait pas à le revoir ; il allait regagner la maison. Alors elle fit une chose touchante, bien qu'assez naturelle chez une jeune mariée volontiers empressée et tendre. Rentrant dans le salon, elle frotta une allumette et mit le feu aux broussailles disposées sous les bûches du foyer.

En ce commencement d'octobre, le ciel était pur, l'air devenait vif. Comme si ce n'était pas assez de cette attention elle traîna devant la cheminée une petite table qui supportait divers flacons remplis de vins d'Espagne et de liqueurs des îles et une boîte de cigares. Après quoi elle sonna.

La fille de chambre et le valet de pied accoururent ensemble et tous deux s'écrièrent :—Madame a allumé le feu !

J'ai fait votre besogne, répondit Mme d'Arlande avec sa douceur accoutumée. Maintenant écoutez-moi. Qu'un homme aille à Belleau avertir Mlle Prempain que je vais me mettre au lit avec la migraine et que je la prie de venir demain dîner au château.

—Demain, pas aujourd'hui, murmura la camériste en sortant toute surprise. On dirait que Madame veut gagner un jour.

“ Madame ” n’entendit pas et retourna dans sa tourelle. Elle en ferma la porte derrière elle au verrou et avec le même soin baissa le store de soie le long de la croisée. On ne pouvait plus la voir du dehors.

Du même coup, elle venait de faire deux choses hardies et nouvelles, en exilant son amie jusqu’à l’après-midi suivante, en se retranchant dans son réduit préféré contre son mari.

Un instant après, Henri d’Arlande ouvrait la porte du salon ; il vit ce feu clair, cette table disposée, ces flacons généreux et ces cigares. Si au lieu d’appartenir au monde et au meilleur, c’eût été un bourgeois indigène de l’île de France sur les confins de la Champagne, comme M^e Prempain, par exemple, il se serait dit ce que n’avait jamais pu se dire le notaire du vivant de sa notairesse, la mère de Marthe-Marie qui en était l’image :

—Dieu soit loué ! je suis bien servi. J’ai une bonne femme.

Tout en se laissant aller dans un fauteuil et en présentant à la flamme ses jambes aristocratiquement guètrées, il avisa la porte close de la tourelle, et l’idée lui vint que M^{me} d’Arlande était peut-être là, derrière ce visage de bois et que, par conséquent, elle préférerait à sa compagnie un peu de solitude. Il en aurait été surpris, il n’en aurait été ni inquiet ni blessé.

Ce qu’il appelait avec sa froide gaieté l’humeur farouche de sa femme n’était pas ce qui lui plaisait le moins en elle. Il ne se plaignait point que Madeleine eût souvent besoin d’être seule, car il ne s’en trouvait que plus de liberté.

La jeune femme, dans sa tourelle, avait ouvert le meuble noir et relisait avidement les lettres de Berthe de Procé.

V

Le salon de Bellefeuille était décoré dans le goût du temps de Louis XIII, si gai à l’extérieur du logis avec ses encadrements de brique et ses toits élancés. A l’intérieur, ce style fameux est lugubre, les meubles ont des airs de sarcophage. Pendant le jour, le soleil entrant à flots dans la vaste pièce ; l’été, il venait de passer sur tant de verdure dans la vallée qu’il en était comme rafraîchi et l’on sentait un souffle dans ses rayons. L’hiver, il se heurtait au coteau chargé de vignes alors dépouillées qui faisait face au castel et ces flèches s’attisaient en frappant ce sol crayeux. Jusqu’aux ombres du soir, ce salon était plein de vie, si le temps surtout était clair, si l’on voyait rire le ciel par les larges croisées ; mais, par les jours gris de décembre et la nuit venue, on avait beau multiplier les lampes, les bahuts et les coffres de noyer noir—les sarcophages

—le bois sombre des fauteuils recouverts de tapisseries aux couleurs éteintes résistaient aux caresses de la lumière. Pour animer ce grand espace, il aurait fallu ramener à Bellefeuille ce que l'heureuse maison avait autrefois connu : des voix joyeuses, des propos insoucieux, de la jeunesse.

Bellefeuille n'appartenait pas depuis plus de soixante ans aux d'Alérac, ils y étaient venus par héritage, en collatéraux favorisés. C'était le temps du baron Stanislas, père du baron René et l'aïeul de Mme d'Arlande ; il avait justement trois fils et trois filles ou, comme il le disait en levant les épaules, trois paires d'écervelés. Le baron René avait toujours aimé à raconter à sa fille Madeleine, les soirées d'alors à Bellefeuille. On jouait aux petits jeux, on faisait de la musique, on chantait et même on dansait quand la mère n'était point malade. Le baron Stanislas souffrait tout cela, non sans se plaindre et tonner un peu. Heureux encore lorsque ses "trois paires d'écervelés" ne s'avisèrent point d'organiser une partie de barre dans le grand salon ! Tout ce petit monde tapageur avait achevé de grandir, commencé de vieillir, puis en partie cessé de vivre. Des trois filles, une était morte de bonne heure, les deux autres étaient mariées et grand'mères, habitant la première le midi de la France, et la seconde le Canada. Les deux fils aînés n'étaient plus, et René le troisième avait eu le château. Marié fort tard après une carrière militaire et politique assez brillante, et bientôt veuf, père de cette fille unique à laquelle il avait donné sa grande raison naturellement attristée sans pouvoir lui transmettre en même temps la vaillance de son caractère, le baron ou le colonel d'Alérac aimait tendrement Madeleine et n'en était pas moins aimé ; leur vie commune avait beaucoup de douceur, mais point de gaieté, à peine quelques sourires. Jamais il ne leur était arrivé de s'ennuyer l'un par l'autre ; mais on eût dit qu'ils craignaient instinctivement tous les deux cette grande épreuve des affections humaines,—de la tendresse comme de la passion, de l'amitié comme de l'amour.

M. d'Alérac qui semblait redouter particulièrement les longues soirées dans le grand salon morne, avait imaginé un moyen de leur donner un caractère d'intimité qui les rendit plus aimables, surtout plus pleines. Dès que l'hiver était venu, il faisait apporter et déployer un large paravent chinois qui entourait de ses panneaux enluminés le foyer, la table supportant une grosse lampe et quelques sièges. Ce retranchement formant comme une petite chambre dans la grande arrêtait au passage les souvenirs d'autrefois et les ombres d'à présent. Les quelques mots échangés jusqu'à l'heure du sommeil entre la fille qui brodait et le père qui lisait.

ne se perdaient plus dans l'immensité du salon comme la psalmodie lente et monotone des religieux dans le cloître ; et ils trouvaient le temps plus court, parce qu'autour d'eux ils avaient resserré la vie. Ils recevaient parfois de rares visiteurs dans ce que le baron appelait en riant leur sanctuaire, et Marthe-Marie y avait été souvent admise, le maître du logis ne la tenant déjà plus à distance, et se contentant de la tenir en respect. Il recommandait même à sa fille de ne jamais oublier envers M^{lle} Prempain cette nuance qui lui paraissait nécessaire.

Si M^{me} d'Arlande n'avait pas eu déjà trop de preuves de la sagesse paternelle, en cette circonstance comme en toutes les autres, elle en aurait recueilli une nouvelle, certain soir de décembre, après le diner. Les trois hôtes ordinaires de ce salon s'y trouvaient réunis : le nouveau maître et Marthe-Marie assis à droite et à gauche du foyer, Madeleine un peu plus loin dans l'ombre. M^{lle} Prempain faisait à M. d'Arlande l'histoire par le menu des personnes notables du pays et il l'écoutait avec attention, car voulant s'assurer dans les circonstances ou dépendances de sa nouvelle vie toutes les sécurités et toutes les aises, il lui paraissait bon d'éclairer son paisible chemin. Madeleine gardait le silence depuis une heure. Tout-à-coup on entendit un bruit sec et régulier ; c'était le talon de sa bottine qui frappait le bois de son fauteuil.

—Ma chère, demanda M. d'Arlande, ces commérages vous causeraient-ils de l'ennui ?

Commérages ! Le mot parut vif à M^{lle} Prempain. Elle avait observé déjà que l'extrême politesse du châtelain (par la grâce de Marthe-Marie s'il vous plaît !) passait quelquefois par-dessus la tête des petites gens parmi lesquels il avait tout l'air de la ranger. Elle se redressa ; et, sur la pointe de son nez célèbre à Belleau, la groseille s'élargit.

Cependant M. d'Arlande suivait sa pensée sans prendre garde à l'humeur de celle qui pouvait bien en vérité se dire sa bienfaitrice.

—Ce salon est trop grand, reprit-il. On s'y perd en rêveries malgré soi, et vous n'y êtes que trop disposée, ma chère Madeleine.

—Eh bien ! fit Marthe-Marie de sa voix aigre, il faut mettre le paravent.

En voulait-elle à M^{me} d'Arlande qui avait laissé passer ce mot déplaisant de "commérages" sans en paraître offensée pour son amie ? Cependant elle connaissait Madeleine qui, toujours timide, ne pouvait être si preste à relever le gant ni pour les autres ni pour elle-même. D'ailleurs, s'il y avait une personne au monde envers qui la fille du notaire n'avait point de ces susceptibilités chaudes, mais au contraire, d'étonnantes indulgences, c'était la

jeune femme. Celle-ci le savait bien ; aussi, tressaillant sans répondre, pensa-t-elle que Marthe-Marie se proposait plutôt de tenter une épreuve afin de s'éclairer sur ce qu'elle soupçonnait déjà, ou de réparer et de renouer son œuvre qui lui paraissait un peu compromise et décousue, en créant de gré ou de force entre elle et son mari une nouvelle occasion d'intimité pendant les soirs d'hiver longs comme l'ennui. Ce sentiment qui ne s'était jamais glissé entre M. d'Alérac et sa fille menaçait trop visiblement les nouveaux mariés pour avoir échappé à l'intraitable perspicacité de la notaire.

Mais alors, elle avait, comme on dit, compté sans son hôte. M. d'Arlande se retourna sur son fauteuil avec son bel et grand air de nonchalance accoutumé :

—Qu'est-ce que cette histoire de paravent ? demanda-t-il.

Il avait raison, c'était encore une "histoire" ; Marthe-Marie la lui conta. Madeleine, plus que jamais, paraissait muette.

—Oh bien ! dit M. d'Arlande, je n'aime guère les chinoiseries.

Cette fois la bouche scellée de la châtelaine s'ouvrit comme par miracle :

—Et moi, dit vivement Madeleine, je ne les aime plus.

Marthe-Marie eut la mortification de comprendre qu'ils étaient d'accord contre le paravent, craignant également tous les deux ce rapprochement forcé de plusieurs heures : "Madame", parce qu'elle s'y trouverait au supplice, "Monsieur", parce qu'il y serait à la gêne. Ils ne se souciaient ni l'un ni l'autre de se voir de si près et si longtemps sous la lumière de la lampe. Marthe-Marie crut se devoir à elle-même d'en être scandalisée, et s'approchant de Mme d'Arlande, lui dit à l'oreille : "Déjà !"

Comme si elle ne savait pas bien, depuis plus de deux mois, à quoi s'en tenir ! Toute la maison, tout le pays n'étaient guère moins éclairés qu'elle. La veille même, M^e Prempain avait dit à sa terrible fille :

—Marthe-Marie, croyez-vous qu'il y ait eu au château une lune de miel ? Tout au plus a-t-on pu voir le premier quartier.

Le pis, c'était que les causes d'un refroidissement si prompt entre les "gens du château", se trouvaient à la portée de tout le monde. On en parlait au *Coq-Noir* où se tenait dans une chambre à deux lits, au premier étage, une table d'hôte pour les trois fonctionnaires de Belleau, le receveur de l'enregistrement, le percepteur des contributions directes et l'instituteur, célibataires tous trois :

—Il paraît que la demoiselle de Bellefeuille n'a point rencontré ce qu'elle cherchait dans un mari.

—Parbleu ! qu'aurait-elle trouvé en celui-là ? il n'y a rien.

—Un beau monsieur, pourtant !

—Oui, mais un beau monsieur tout court. D'ailleurs, il ne se soucie guère que sa femme soit folle de lui ou ne le soit point. Il a le bien, il s'y prélassé. C'est tout ce qu'il lui faut et il a peut-être raison d'en être content.

—C'est une triste aventure pour la jeune dame qui est bonne et belle à sa manière, ajoutait le percepteur compatissant. Aussi pourquoi s'est-elle laissée marier si vite ?...

—Par la poule noire. On dit que cette sorcière de Marthe-Marie persuaderait le diable de se faire ermite.

—Votre comparaison n'est ni juste, ni délicate, disait alors l'instituteur qui avait beaucoup de rhétorique et d'honnêteté.

—Chacun trouve la fin qu'il mérite, s'écriait le receveur de l'enregistrement sans vouloir l'entendre. M^{lle} d'Alérac avait refusé tous les autres. Elle s'est hâtée de prendre celui-là, de peur qu'il n'en vint plus. Il est arrivé dans sa carriole comme un grand vainqueur qui n'aura plus que des moulins à renverser. Le mariage en poste !

Ces propos de village étaient assez justes, mais de la justesse vulgaire. Les médisants du *Cog-Noir* ne pouvaient avoir la perception nette des vraies qualités de M. d'Arlande, qui n'étaient point de leur compétence. M^{lle} d'Alérac avait été souvent recherchée, mais, dans sa retraite, n'avait vu qu'en deux prétendants, M. de Caudéran et son mari, l'air du monde dont était son père et des traditions dans lesquelles il l'avait élevée. Les autres étaient des hobereaux qui de ces traditions n'avaient que l'orgueil, quelques nobles voisins un peu déclassés par la perte ou la dissipation de leur fortune et désireux de la refaire, et certain millionnaire de la ville voisine, industrielle et marchande, dont la vanité et le sens pratique n'auraient pas été fâchés de prendre femme noble avec un beau bien. Ces épouseurs de la petite et de la grosse sorte avaient souvent offensé la châtelaine de Bellefeuille ; la demande de M. de Caudéran l'avait émue à ce point qu'elle n'avait pas trouvé la force d'y souscrire, celle de M. de Bretz d'Arlande lui avait paru si convenable qu'elle n'avait pas eu la volonté d'y résister. Henri de Bretz était un homme de belle naissance et de façons plus belles encore ; on ne voyait point pour le repousser, de raisons raisonnables ; il n'y avait rien à dire contre lui, pas même qu'il fût ruiné, mais seulement qu'il n'avait plus beaucoup de bien, ce qui est loin d'être la même chose. Il s'était présenté sans aucun air de passion ; mais pourquoi lui aurait-on demandé ce qu'on n'avait pas eu pour lui, ce qu'on croyait n'avoir jamais pour aucun

autre ? Madeleine avait bien un soir, en passant dans les jardins, entendu dire par ses gens, qu'elle se mariait parce que le notaire et sa fille le voulaient. D'abord, ces deux volontés n'en faisaient qu'une ; et puis, pourquoi contrarier cette bonne Marthe-Marie qui n'agissait que par force de dévouement et chaleur d'amitié, qui représentait à M^{lle} d'Alérac qu'ayant à la fin le devoir de se marier, elle ne retrouverait peut-être pas une occasion si bienséante et si honorable de le remplir ?

Madeleine avait cédé. S'en était-elle repentie durant les trois premiers mois ? Non. Elle éprouvait alors auprès de son mari une contrainte singulière qui ne se détendait point, rien de plus. Un jour, en se promenant le long des anciens fossés du château, elle avait aperçu un chèvrefeuille grimpant, qui, né par un caprice du vent, dans cet endroit humide et sombre, essayait de pousser sa tête au grand soleil, en s'accrochant au mur de la douve ; mais ces vieilles pierres trahissaient son effort ; les aspérités lui opposaient un froid mortel, et les fleurs du pauvre chèvrefeuille retombaient sans parfum.

—Je suis comme cette liane, se dit M^{me} d'Arlande avec son pâle sourire.

Aussitôt, ayant trouvé cette ressemblance avec la plante malade, elle aperçut les différences. Elle se heurtait dans son mari à une grande froideur, mais qui n'avait rien de maussade. L'humeur égale, courtoise et fermée du gentilhomme n'en faisait pas moins ombre sur son cœur :

—Mais, moi, murmura-t-elle, je n'ai point l'ambition de ce chèvrefeuille, je ne cherche pas les grands soleils, je sais bien que je ne suis pas faite pour fleurir.

Le mariage, en ces premiers temps, lui apparaissait sous le même jour qu'à bien des femmes ; il avait vraiment le caractère d'un devoir, amer quelquefois. Elle sentait que sa piété lui était un heureux renfort, sans lequel le chemin des révoltes l'aurait tentée.

Le mariage, enfin, lui sembla un état qui, ne laissant pas un entier sentiment de la pureté et de la liberté, ne devait engendrer la satisfaction de soi-même qu'à de certaines conditions qui lui manquaient. Mais, s'en prenait-elle à son mari qui ne les lui avait pas apportées ? Non ; si elle n'était pas parfaitement contente d'elle-même, du moins elle avait le bonheur de n'être pas indisposée contre lui.

Ce soir-là, quand Marthe-Marie eut quitté le château, M. d'Arlande invita sa femme à venir prendre auprès du foyer, en face de lui, la place demeurée vide. Elle obéit et se mit à regarder le feu.

Quant à lui, il ne regardait qu'elle, sans affectation blessante mais avec une attention incommode pour Madeleine et qui ne semblait pas l'être moins pour lui-même, car enfin elle exigeait un effort ; et son étude jusque-là comme son ferme propos avaient été de n'en faire plus jamais aucun.

D'ailleurs, des deux parts, pas un mot. Ce muet examen dirigé par lui, subi par elle, ne dura pas moins d'une grande demi-heure, Mme d'Arlande à la fin se leva, disant d'une voix tremblante : Je vous quitte, je suis trop lasse et je vais me retirer chez moi.

—Je ne voudrais empêcher, fit-il lentement, ni votre sommeil ni vos rêves.

C'était la deuxième fois, depuis le commencement de la soirée qu'il employait ce mot de rêve ou de rêverie qui semblait renfermer une intention d'avertissement ou de reproche. Madeleine rougit.

—Il s'est fait un grand changement en vous à mon égard depuis quelque temps, reprit M. d'Arlande. Vous me pardonnerez de vous en demander la raison, car, pour moi, je ne crois pas avoir changé envers vous, ma chère Madeleine.

VI

Un moment après, elle se retrouvait dans sa chambre ; elle n'avait rien trouvé à répondre et s'était retirée, plutôt enfuie. Quant à lui, il l'avait accompagnée jusqu'à la porte du salon, de son air tranquillement ironique. Il demeurait le plus fort, car il ne mettait pas les sourires de sa femme au premier rang de ses nouveaux biens ; il y préférerait son repos, toujours son repos, et il n'avait pas de son côté, de trop vives exigences. Que voulait-il ? Tout simplement que la tristesse ou l'humeur de Madeleine cessât de se guinder à cette attitude presque agressive, qui lui imposait la nécessité assez pénible de se tenir lui-même en défense. Eh bien ! c'était chose faite. Il l'avait réduite désormais à se contraindre, il n'en souhaitait pas davantage.

Quant à Madeleine, rentrant chez elle, et passant un bougeoir à la main, devant le grand miroir, elle s'y arrêta en murmurant : Voilà l'image d'une femme sotte et lâche, vraiment ! Si je n'étais pas tout cela, j'aurais bien su que lui dire...

Ce qu'elle aurait pu, ce qu'elle aurait dû répliquer à M. d'Arlande se présentait alors, un peu tardivement, à son esprit. Ses lèvres s'agitèrent encore, jamais pareille amertume n'y avait passé. Certes, elle aurait eu bien des choses cruelles à faire entendre à son mari, une, entre autre, la triste et profonde inutilité, pour elle, de ce mariage si utile et si profitable pour lui.

Qu'y avait-il, que pourrait-il jamais y avoir de commun entre le cœur de cet étrange mari et le sien ? Ils n'étaient pas attirés l'un vers l'autre par un sentiment qu'elle n'attendait pas de lui, car dès le premier moment où elle l'avait vu, elle avait compris qu'il ne lui ferait point connaître. Elle ne lui demandait pas. Du moins elle avait cru qu'il s'établirait entre eux quelques liens qui leur permettraient de vivre aisément et dignement ensemble. Le bien à faire, l'intérêt des mêmes croyances, voilà ce qui rapproche. Mais, à qui M. d'Arlande pouvait-il vouloir du bien ? A lui. A quoi croyait-il ? A lui. Lui toujours. Cet homme était sa propre idole et il était son seul dieu. Si parfaitement délicat d'extérieur, si raffiné de manières et de langage qu'il pût être, il ne dissimulait pas l'énormité de ce moi, qui s'aimait si fort. La maison en était remplie, tout le monde en était offensé, et, plus d'une fois, M^{me} d'Arlande avait compris sur la physionomie des domestiques l'expression d'une pitié trop éloquente. Ils la croyaient atteinte dans sa fierté par cette suprême indifférence d'un mari de six mois et ils pensaient apparemment que cette belle vie devait durer toujours.

—Toujours ! dit Madeleine qui commençait de détacher sa robe.

Tout à coup une pensée lui vint. Elle entr'ouvrit doucement la porte d'un cabinet qui faisait communiquer l'appartement de son mari avec le sien et qui, ne prenant point de jour à l'extérieur, était éclairé sans cesse par une lampe ; elle écouta. Aucun bruit dans la chambre voisine. Elle referma cette porte et chercha le verrou, il n'y en avait point. Elle pâlit. Il n'était pas probable que M. d'Arlande eût la fantaisie de venir chez elle renouer l'entretien que sa brusque retraite avait interrompu dans le salon. Pourtant, elle souffla sa bougie. La lueur du foyer seule éclairait la chambre, c'était encore trop. Madeleine qui n'avait aucune envie de se mettre au lit se blottit dans l'embrasure de la croisée, et là, s'assit sur un tabouret après avoir laissé retomber derrière elle les épais rideaux de velours qui la couvrirent toute entière. Une autre pensée la tourmentait alors, ou plutôt c'était la même qui venait d'entrer dans une nouvelle phase : elle avait bien le droit de faire poser ce verrou qui manquait ; mais il faudrait donner des ordres à ce sujet. Elle n'oserait.

Cette fenêtre regardait le chemin du bourg et les collines qui le dominaient. Ce fut sur ces hauteurs revêtues d'une neige abondante tombée depuis deux jours que se portèrent d'abord les yeux de M^{me} d'Arlande, aux clartés de la pleine lune. La plus élevée lui apparut couronnée d'une assez belle futaie qui ressemblait alors à un bataillon de fantômes géants aux rangs pressés et que.

la jeune femme connaissait bien, quoique, à la vérité, ce fut seulement par ouï-dire. L'unique intérêt, en effet, qui semblait encore échauffer Henri d'Arlande c'était le petit domaine de Saint-Remy qu'il se reprochait de n'avoir pas apprécié plus tôt, Saint-Remy était là. Ce bouquet de grands bois formait sa principale parure, et causait une extrême fierté à son maître d'autrefois et d'à présent.

—Ne serait-ce que des arbres, murmura Madeleine, il faut donc aimer quelque chose en dehors de soi !

Ses regards quittèrent la futaie de Saint-Remy pour se diriger vers l'ouest, essayant de percer la brume lumineuse et glacée dont les plis flottaient au bord de l'horizon. Un moment, elle crut y distinguer comme une grande ombre immobile... Mais, ayant essuyé du revers de sa main la vapeur dont son haleine venait de couvrir la vitre, Madeleine s'aperçut qu'elle était le jouet d'une illusion bizarre ou d'un désir bien plus inexplicable encore. Elle n'avait rien vu qu'en imagination, et ses lèvres s'entr'ouvant encore une fois :—Pourquoi Thiébault m'a-t-il dit cela, ce matin ? se demanda-t-elle.

En même temps, elle commandait à ses yeux et à sa pensée de descendre de ces collines. Le vallon où Bellefeuille est situé, la route du bourg, bordant la rivière et suivant les sinuosités de l'eau, les bocages et la prairie se déroulèrent alors devant elle. Par endroit, la neige avait fondu sous le soleil de l'après-midi, il y avait des taches noires sur la robe blanche qui couvrait le sol et le flot de la Maurelle, brillant sous la lune, y courait comme un large ruban d'argent bruni. En ce moment, M^{me} d'Arlande perçut un bruit sourd, comme un galop étouffé... Au premier coude du chemin, la neige vola et un cavalier parut.

Au château et dans le bourg, il n'y avait que deux personnes à savoir que M. de Caudéran était de retour chez lui ; c'était Thiébault le jardinier et la châtelaine de Bellefeuille. Le matin, M^{me} d'Arlande étant allée suivant sa coutume visiter la serre où Thiébault disposait une belle tapisserie de camélias le long de la muraille du fond, le bonhomme lui avait dit : Il y a du nouveau, là-bas, dans la grosse tour. On n'attendait point le maître et l'unique chambre habitable était toute pleine de raisins. Ouais ! il a fallu déloger la vendage et promptement ! Oh ! bien le commandant n'est pas d'humeur tendre. Il a défendu à tout le monde, à Caudéran, sous peine d'être chassé, de faire savoir qu'il était au pays. Par exemple, il n'a pas eu le cœur d'empêcher son soldat, qui s'appelle Thiébault comme moi, vous le savez, et qui est mon neveu, de venir me voir hier à la brune, et il a fallu tout me dire ; mais je ne le redis qu'à vous.

Peut-être, M. de Caudéran n'avait-il pas voulu autre chose et, peut-être, Thiébault s'en doutait-il bien ; ce qui donna tout de suite à Madeleine envie de le croire, ce fut qu'en lui faisant son petit commérage le bonhomme n'avait pas une fois levé les yeux sur elle ; ce fut surtout qu'ayant fini de parler, il sortit vivement de la serre, comme pour lui épargner l'embarras d'en sortir elle-même sans apparence de raison. Quel était le dessein de M. de Caudéran en se tenant caché si soigneusement chez lui, où, d'ordinaire, il ne venait jamais que pour un jour, puisqu'il n'y avait point d'habitation de maître ? Quelle était son espérance en venant galoper la nuit aux abords de Bellefeuille ? Ma leleine se leva frémissante. Si jamais le gentilhomme lui avait fait peur, c'était en ce moment. Elle ne se crut en sûreté que lorsqu'elle se trouva de l'autre côté des rideaux.

Personne dans la maison n'ignorait que bien que sentant très-vivement, M^{me} d'Arlande, dans les plus cruelles épreuves de sa vie, avait répandu peu de larmes. On l'avait vue après la mort de son père, le visage abattu par la fièvre, mais les yeux secs ; on les vit rouges le lendemain, et les paupières gonflées. La femme de chambre raconta que l'oreiller de Madame était "trempé à le tordre." On vit aussi qu'elle avait besoin de consolation, car n'attendant point l'heure à laquelle M^{lle} Prempain arrivait ordinairement au château—midi sonnait—elle envoya au bourg chercher Marthe-Marie.

Elle n'avait point paru au déjeuner. Le châtelain faisait tout seul ce repas si principal à la campagne ; mais toujours d'habitudes sobres et de goût fin, il avait commandé de ne placer devant lui qu'une brochette de grives, quelques fruits secs et une bouteille de vin de Sauterne qu'il buvait à petits coups : ordinaire de raffiné qui craint la goutte. Il avait eu connaissance du message envoyé à Belleau et l'on aurait dit qu'il se tenait aux aguets. M^{lle} Prempain fut avertie que Monsieur serait aise de lui présenter ses compliments avant qu'elle montât chez Madame. Marthe-Marie accueillit favorablement cette invitation, qui lui parut toute embaumée de repentir pour la médiocre courtoisie de M. d'Arlande pendant la soirée de la veille. A la bonne heure ! il reconnaissait ses torts, les avouait même ou bien il s'en fallait de peu et cela était digne d'un gentilhomme.

—Mademoiselle Prempain, dit Henri d'Arlande quand elle entra dans la salle à manger, je vous baise les mains.

Elle les avait longues mais larges, hâlées mais osseuses ; cet hommage qui leur était rendu lui plut fort, bien que ce ne fût qu'une façon de parler. M. d'Arlande lui demanda si gracieuse

ment la permission de continuer son repas qu'elle se serait fait un grand scrupule de ne point l'y encourager en lui souhaitant un redoublement d'appétit de tout son cœur. Et ils devisèrent courtoisement, mais utilement tous les deux.

Courtoisement, car Madeleine attendait Marthe-Marie, et le gentil-homme dit avec un imperceptible mouvement des épaules :

—La chère enfant a grand besoin de vous, ma bonne demoiselle.

Utilement, car Marthe-Marie apprit en un instant bien des choses, par exemple, que les travaux de réparation au château de Saint-Remy étant presque achevés, M. d'Arlande avait l'intention de le meubler au plus tôt, en partie du meilleur de l'ameublement du château de Bretz, en partie des "vieilleries" de Bellefeuille et d'y installer une maison peu nombreuse, mais bien composée qui lui permettrait de s'y retirer quand il serait las d'imposer sa présence à sa femme, qui décidément avait un goût de solitude presque farouche...

Il souriait en disant cela ; il ajouta doucement que ces petits séjours à Saint-Remy seraient une agréable variété dans sa façon de vivre, mais qu'il hésitait pourtant à les y introduire, de peur que les personnes du voisinage et sa femme toute la première, ne vinssent à se tromper sur leur cause :—On dira peut-être que c'est une séparation, ajouta-t-il. Ce serait une grande erreur. J'aime M^{me} d'Arlande et j'entends être toujours son mari.

Là dessus il se leva, sonna, demanda si l'on avait exécuté ses ordres, en faisant ferrer son trotteur à glace, et, sur la réponse affirmative qu'il reçut, donna l'ordre d'atteler la bête au dog-cart. Il allait à Saint-Remy.

Marthe-Marie, en pénétrant chez M^{me} d'Arlande, la trouva pelotonnée au coin du foyer sur une chaise basse ; jamais elle ne lui avait vu de ces attitudes abandonnées. Elle remarqua également ses paupières rougies, et comme elle n'aimait que trop chaudement la pleureuse, que d'ailleurs elle avait naturellement et volontairement bien moins de tact que de curiosité, elle lui dit :

—Je vois que vous avez eu cette nuit une grande peine.

—Je ne veux pas m'en souvenir, répondit M^{me} d'Arlande ; je vous serais donc obligée de ne point me le demander.

La réponse était étrange. Marthe-Marie la reçut comme une leçon qu'elle ne croyait pas avoir méritée ; mais elle n'eut point le temps d'opposer à Madeleine une de ces maîtresses réponses qui faisaient, comme elle le disait, "rentrer tout le monde sous terre," car la jeune femme la prévint par une question qu'elle lui adressait : Où est à présent M. d'Arlande ?

Ce fut innocemment, si ses intentions pouvaient jamais être

entièrement innocentes, que M^{lle} Prempain répondit : Il vient de partir pour Saint-Remy dans son dog-cart.

Et sa surprise fut extrême quand elle vit alors M^{me} d'Arlande qui se levait toute droite, pâle, les lèvres tremblantes :—Eh bien, dit-elle, qu'y a-t-il, ma chère Madeleine ? Je vous assure que vous auriez tort de vous affliger des projets de votre mari, puisque je vois bien à votre émotion, que vous les connaissez. Il veut se retirer à Saint-Remy, dès que le château sera prêt à le recevoir, c'est vrai...

—Se retirer à Saint-Remy ! répéta Madeleine. Pour ne plus revenir à Bellefeuille ? Pour tout de bon ?

—Eh ! non ! il vient justement de m'expliquer tout le contraire, car il ne veut pas que personne s'y trompe, surtout sa femme. M. d'Arlande serait aise de changer de lieu de temps en temps en temps sans quitter le pays et d'aller, par exemple, passer à l'occasion, chez lui un, ou deux jours. Je devine bien que c'est cette pensée surtout qui le flatte : Avoir un chez lui. A Bellefeuille, il y a deux maîtres. Il pense que votre goût pour la solitude saura comprendre le sien et que cela ne pourra vous déplaire. D'ailleurs, il m'a dit positivement qu'il vous aimait plus que jamais et qu'il entendait bien être toujours votre mari, votre cher mari...

Madeleine se laissa retomber sur sa chaise :

—Il a raison, murmura-t-elle. Les séparations avouées sont chose toujours blâmée par le monde et repoussée par la religion.

— Les séparations ! s'écria M^{lle} Prempain. Que me dites-vous ? Madeleine, n'avez-vous plus de confiance en moi ? Qu'y a-t-il entre vous et votre mari ?

M^{me} d'Arlande la regarda fixement :— Rien ! dit-elle. Vous savez bien qu'entre M. d'Arlande et moi il n'y aura rien, jamais rien, rien rien !

Puis, elle mit sa tête dans ses mains et ne répondit plus aux interrogations avides de Marthe-Marie. La notairesse eut beau supplier, se fâcher, elle ne put vaincre ce qu'elle appelait "cette obstination ridicule." Madeleine paraissait tombée dans un accablement d'où rien ne pourrait l'arracher. Sa première émotion à la pensée que M. d'Arlande courait vers Saint-Rémy si proche de l'ancien manoir de Caudéran, et qu'il pouvait *tout* apprendre, était bien loin d'elle désormais ; elle ne pensait plus, elle ne rêvait même plus et s'agitait sur la chaise avec des cadences machinales, comme si elle berçait son indifférence. Pourtant, elle sembla se ranimer tout à coup :— Marthe-Marie, dit elle, voulez-vous me dispenser d'appeler les domestiques et m'aider à traîner cette armoire que vous voyez à la place où je voudrais la mettre et qui sera-là ?...

— Là ? fit M^{lle} Prempain, mais c'est la porte du passage ? Et c'est pour cela que vous m'avez envoyé chercher ?... Je ne ferai pas ce que vous désirez, Madeleine, je ne vous aiderai pas à le faire, car vous n'en voyez pas les conséquences et vous êtes folle !... Le mariage est un contrat...

— Fort bien ! riposta M^{me} d'Arland. Et vous êtes fille de notaire.

— Ce n'est pas seulement un contrat, reprit Marthe-Marie, c'est un sacrement.

Madeleine se dressa pour la seconde fois plus pâle encore que la première :

— Comme il vous plaira, dit-elle d'une voix brève et tranchante. Laissez-moi.

— Me chassez-vous ? s'écria M^{lle} Prempain ; j'ai bien dit tout à l'heure que vous étiez folle. Ce sont les lettres de cette Berthe de la Villemartin que vous relisez sans cesse et qui vous ont troublé la tête, qui vous rendent ingrate et méchante, vous qui ne l'aviez jamais été.

Madeleine eut un geste si impérieux que ce flot de mauvaises paroles s'arrêta tout court sur les lèvres sèches de la notairesse :

— Je ne suis pas ingrate vraiment, dit-elle, je connais toute l'étendue de votre zèle pour mon bonheur et le bien que vous m'avez fait en me conduisant à ce mariage qui me tuera. Je ne crois pas qu'il y ait entre vous et moi comme entre Madeleine d'Alérac et Henri d'Arlande un contrat ni un sacrement. Je veux être seule et j'en ai peut-être bien le droit !

Marthe-Marie tourna le dos et sortit sans répondre ; elle ne l'aurait pu, elle étouffait. M^{me} d'Arlande erra pendant quelque temps dans sa chambre en se tordant les mains, puis appela et commanda qu'on lui envoya Thiébault. Ce fut le jardinier qui plaça le meuble devant la porte du cabinet. Il se mordait les lèvres pour ne pas rire. Le bonhomme détestait M. d'Arlande son maître, qui n'avait de goût que pour les fleurs de salon.

La journée s'écoula ; le hasard seconda la jeune femme, car M. d'Arlande n'était point de retour à l'heure du dîner, elle put se faire servir, sans affectation, dans sa chambre, un repas auquel elle ne toucha point. Vers dix heures, elle entendit le dog-cart rouler dans la cour du château. Son mari rentrait ; il fit dans la salle basse une halte nécessaire pour y prendre un souper si bien gagné, et ne tarda pas à rentrer chez lui.

La lune éclairait la campagne couverte d'une neige de plus en plus dure, car le froid redoublait. La jeune femme comme le soir précédent, se plaça dans l'embrasure de la croisée et laissa les

rideaux retomber derrière elle. Le cavalier viendrait-il ? Le rêve coupable et si doux allait-il se renouveler ? Une heure encore se passa ; le même galop étouffé résonna au loin sur la route. Cette fois M. de Caudéran ne s'arrêta point à distance comme la veille ; il poussa son cheval jusqu'au mur de la douve. La lumière de la lune éclairait en plein la fenêtre et le gentilhomme savait où l'appartement de Mme d'Arlande était situé. Il la vit ou la devina derrière les vitres, car il ôta son chapeau.

Madeleine, comme la veille, se rejeta précipitamment dans la chambre. Elle se sentait glacée, et ce n'était pas seulement d'émotion, mais de froid, un froid mortel. Le foyer s'était éteint lentement sans qu'elle songeât à le ranimer. Elle eut à peine la force de se déshabiller ; ses dents claquaient, tout son corps tremblait. En ce moment, elle entendit un léger bruit de pas dans le cabinet ; une main se posa sur le bouton de la porte, mais avant de le faire tourner, M. d'Arlande prit une précaution courtoise et parla : Dormez-vous, Madeleine ?

Ne recevant pas de réponse il retourna chez lui, sans s'être trouvé en présence de ce vilain visage de bois placé là par le jardinier Thiébault. Madeleine avait retenu son souffle :

— Marthe-Marie a raison, murmura-t-elle. Il est commandé de vivre avec son mari. Est-il permis de s'en séparer pour mourir ?

Le lendemain, M. d'Arlande fut averti que "Madame" ne se lèverait point. La femme de chambre entrant le matin chez elle, l'avait trouvée fort mal.

VII

.....
— Monsieur, dit M. Prempain, le contrat est bon.

— Je crois être au-dessus des soupçons, répondit M. d'Arlande. Personne n'oserait penser qu'en ce moment mon cœur n'appartienne pas tout entier à cette chère enfant que nous allons perdre peut-être. Je n'ai pas d'autre souci.

— J'en suis persuadé, Monsieur ; mais je peux bien, tout en causant, vous rappeler que le contrat est de ma façon et vous donner une assurance.

— Des consolations vaudraient mieux.

— Il est, comme on dit, au dernier vivant...

— C'est une singulière destinée que la mienne, interrompit M. d'Arlande. Je me suis marié tard et malaisément.

— Cela vous plaît à dire.

— Je l'étais pourtant, et je l'étais bien. Ce mal inexplicable vient frapper la compagne de ma vie.

C'était au tour du notaire d'interrompre. Il leva un doigt en l'air, il allait rendre une sentence.

—Inexplicable? dit-il, non, *Frigus opacum*. Bellefeuille est un charmant séjour, mais dan-ge-reu-se-ment situé. Trop d'arbres. Il n'est pas bon de vivre sous le couvert.

—Eh! fit fit M. d'Arlande, cherchez donc une autre cause; les arbres sont en ce moment dépouillés.

—Je maintiens mon dire. J'ajoute que la rivière baigne le pied de la maison. Ce n'est pas meilleur. L'été, trop de feuilles. *Frigus opacum*. L'hiver, trop d'eau. *Frigus aquaticum*.

Henri d'Arlande se versait à boire; il porta le vin à ses lèvres, et, parlant dans son verre, il dit:

—Le mal de Madeleine n'est point physique.

—Entre nous, Monsieur, continua le notaire qui n'avait pas entendu et qui était tout à son idée, je vous donnerais un conseil s'il vous arrivait un malheur et si vous étiez disposé à demeurer dans le pays. Bellefeuille est plus gracieux, mais Saint-Remy est plus salubre.

—Je vous remercie du conseil, monsieur Prempain, répliqua M. d'Arlande en quittant la table.

Les deux hommes venaient de dîner ensemble, tandis que Marthe Marie, oubliant l'injure reçue la veille et accourue de Belleau depuis le matin, s'empressait autour de la malade. Les médecins appelés de la ville s'étaient réunis à celui du village; il n'en était résulté aucune entente cordiale, mais un arrêt menaçant. M^{me} d'Arlande se trouvait atteinte d'une violente affection de poitrine. Cependant, vers la fin de cette même soirée, elle éprouva subitement un soulagement extraordinaire. En ce moment son mari entra.

Il avait accompagné jusqu'à l'entrée de l'avenue, malgré la neige, M^e Prempain, qui retournait au bourg après lui avoir donné les "assurances" que le châtelain ne lui demandait pas. En pareil cas, c'est la politesse des notaires que de devancer le désir des clients. M. d'Arlande s'approcha du lit et mit un baiser sur ce front brûlant de fièvre. Les yeux de la malade se fixèrent sur les siens; ils étaient pleins d'un reproche blessant et d'une interrogation incommode et hardie, puisqu'elle était sans raison. Qu'y avait-il eu enfin entre Henri d'Arlande et sa femme? Aucune difficulté ouverte, pas même de ces sourdes querelles qui grondent souvent comme des orages contenus par la prudence mondaine, ou par de certaines appréhensions d'une source plus haute dans l'existence conjugale. Rien, moins que rien, un petit désaccord des cœurs et des âmes. Et cependant le regard de Madeleine disait

à son mari que ce désaccord était un abîme. Voilà le reproche. Il y eut quelque chose de plus fort, de plus insupportable, l'*interrogation*.

—Ce baiser que vous me donnez peut-il être sincère? Et ne vous arrangeriez-vous pas mieux de ma mort que de ma vie?

Henri d'Arlande recula. Il avait donc eu raison, tout à l'heure, en achevant de dîner, de déposer une confidence au fond de son verre et de dire : Le mal de Madeleine n'est pas physique. Il ne songeait plus qu'à quitter la chambre; pourtant, il ne voulait point que sa retraite eût des airs de déroute. Marthe-Marie s'approcha de son oreille :

—Vous voyez bien que votre présence l'agite, lui dit-elle. Je ne vous causerai pas de déplaisir, sans doute, en vous donnant le conseil de ne point venir ici trop souvent.

Le châtelain, qui s'était assis dans un fauteuil au coin du foyer, se retourna d'un bond onduleux comme une couleuvre surprise. On n'aurait pas attendu pareille prestesse d'un homme si mesuré dans ses sentiments et dans ses allures; il répondit à demi-voix, car il n'aurait pas été fâché qu'on l'entendit de l'alcôve :

—Mademoiselle, je ne conçois point la remarque désobligeante que vous venez de me faire. J'ai été un bon mari.

—Oui, dit M^{lle} Prempain, en image.

Alors du fond du lit s'éleva un petit cri déchirant que la malade n'avait pu retenir sur ses lèvres, et qui se termina en une quinte de toux. M. d'Arlande sortit, poursuivi par cette gaieté navrante et vengeresse, et par le trait hardi de la fille du notaire : " En image ! " Ce reproche, il l'avait rencontré toute sa vie sur ses pas. Il savait bien que l'hiver précédent, chez ses nobles amies de Paris, il y avait des méchants qui disaient de lui, avec de perfides hochements de tête : C'est l'image d'un homme parfait. La franchise toute nue de Marthe-Marie allait plus loin; elle lui disait : Vous avez été l'image d'un mari. Un peu plus, cette rustique amie de la veille lui aurait dit tout court : Vous êtes l'image d'un homme.

Madeline appela sa gardienne auprès d'elle :

—Marthe-Marie, lui dit-elle, je vous ai fait hier une grande peine, et je vous ai même offensée; je vous en demande pardon. Vous avez cru faire mon bonheur, il y a six mois, et vous étiez sûre de faire le vôtre. Vous m'avez aimée pour vous. C'est peut-être la seule manière d'aimer; aussi vaut-il mieux que l'amour ne soit qu'un rêve. Ne pleurez pas. Je vivrai peut-être, mais je désire sincèrement de ne pas vivre. Il est très heureux que je me sois trouvée moins faible ce soir, pour vous dire tout cela. Demain

je ne parlerai plus qu'à M. le curé, que vous appellerez de grand matin, je vous prie. Il m'a donné le baptême, la première communion, et il m'a mariée...

—Ce n'est pas ce qu'il a fait de meilleur, interrompit brusquement Marthe-Marie.

—Ni vous non plus, reprit la malade avec un sourire; mais puisque je vous ai pardonné, parlons d'autre chose. Quelle heure est-il?

—Dix heures.

—Quel temps? La neige couvre-t-elle toujours la terre et la Maurelle est-elle toujours glacée?

—Le froid redouble encore.

Madame d'Arlande laissa échapper un soupir, se tut et ferma les yeux. Le temps courait, onze heures sonnèrent.

—Marthe-Marie! dit la malade.

—Ma chérie, que me voulez-vous?

—Vous avez vu au commencement de la soirée l'une des causes de ma mort, si je dois mourir; vous l'avez même assez rudement écartée. Seigneur, éloignez de moi ce froid calice!...

—Madeleine, je n'aime pas ces gaietés et ces sourires, dit M^{lle} Prempain. De quelle cause de votre mort voulez-vous parler? Est-ce de votre mari?

—Épargnez-moi de le dire. Maintenant, voulez-vous voir l'autre cause, Marthe-Marie,—la vraie! Allez ouvrir le rideau et regardez dans l'avenue.

Marthe-Marie obéit, souleva le velours des rideaux, et demeura stupéfaite de ce qu'elle voyait à la clarté naissante de la lune.

—Il est là, n'est-ce pas? dit la malade;—à cheval? C'est le troisième jour qu'il vient. J'ai compté sur vous pour aller lui dire que ce doit être le dernier.

M^{lle} Prempain fit un geste de dénégation, et au même instant, obéit encore. Elle *ne voulait pas*; mais une volonté plus forte que la sienne la conduisait, et la voilà sortie de la chambre. Sur le chemin, elle rencontra deux servantes qui venaient voir si l'on avait besoin de leurs offices, et leur répondit qu'elle veillerait seule et qu'elle suffirait pour la nuit. Les filles se retirèrent sans se faire prier; elle les entendit qui montaient à leurs chambres dans les combles du château, et respira en se voyant seule dans la grande demeure,—libre de faire bien plus que ne lui commandait les désirs de Madeleine. La volonté, la mystérieuse volonté la guidait toujours. Elle arriva au vestibule, armée d'un flambeau que lui avait laissé l'une des servantes et souleva de sa forte main de villageoise la lourde barre de fer qui fermait intérieurement la porte d'entrée...

Mais le maître du logis ? Mais Henri d'Arlande ?... Ce n'était pas de lui qu'elle avait peur. Elle le connaissait trop bien. Une heure auparavant, il avait reçu un méchant accueil dans la chambre de sa femme, il était trop ami de son repos pour ne s'être pas arrangé de façon à l'oublier au plus vite. Il dormait.

...Madeleine, en voyant rentrer sa messagère, trouva la force de se soulever sur son oreiller, et aussitôt y laissa retomber sa tête en poussant un grand cri. Marthe-Marie ne revenait point seule. Jacques de Caudéran était là. Il s'avança jusqu'au bord du lit, s'y agenouilla, prit la main pâle qui tremblait sur le drap, y appliqua longuement sa bouche, se releva et sortit en étouffant un sanglot. Marthe-Marie le reconduisit à travers la maison, et tous deux ne se dirent pas un mot. Lorsque M^{lle} Prempain reparut dans la chambre, Madeleine l'appela d'une voix si faible que sans le grand silence de la nuit, sa gardienne ne l'aurait pas entendue.

—Marthe-Marie, qu'avez-vous fait ?

—Ce que vous n'osiez pas désirer tout haut, ma chérie. Et maintenant...

—Maintenant, dit Madeleine, le prêtre !...

Dans l'après-midi du deuxième jour qui suivit cette courte vision du bonheur défendu, M^{me} d'Arlande s'éteignait doucement. On la conduisit au cimetière par un ciel morose et ruisselant de pluie ; le dégel était venu. M. d'Arlande s'attira par sa tristesse bienséante la sympathie de toutes les châtelaines du voisinage qui ne connaissaient point *l'histoire*. Les dames de la ville venues à la cérémonie le trouvèrent assez beau. Il l'était :—Une beauté un peu froide, disaient-elles.

Ainsi se terminait le *Mariage en Poste*. Il y a des choses, dans la vie, qu'il ne faut point faire trop vite.—M. d'Arlande s'est retiré à Saint-Remy, Bellefeuille est désert. L'an dernier, Marthe-Marie Prempain est entrée au couvent. Maître Prempain est seul notaire.

PAUL PERRET.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

La racine de chicorée a acquis depuis plusieurs années une importance que tout le monde connaît, alors qu'elle est utilisée sous forme de poudre torréfiée. On l'emploie mêlée au café pour donner à cette infusion une coloration plus foncée.

Les sophistications de la racine de chicorée deviennent de plus en plus nombreuses, et pour ne citer que les plus fréquentes, nous nommerons celles faites avec les glands, les fèves, les pois, la farine de seigle, de haricots, les betteraves, la sciure de bois (acajou, campèche), le tan, le marc de café, les carottes, le foie cuit, le caramel ; puis parmi les substances minérales, il y a la terre, l'ocre rouge, le colcothar et la brique pilée qui fournissent un sympathique concours à cette fréquente supercherie commerciale, de même que le pain et le vermicelle qui, eux, sont plus inoffensifs.

M. Clouët, professeur de toxicologie à l'école de médecine de Rouen, vient de faire une étude qui est pleine de conseils pratiques à ce sujet, nous les passons à nos amis buveurs de café à bonne couleur. — Le savant professeur cherche à reconnaître les altérations qui peuvent se produire, plus naturellement, lorsque la chicorée n'est pas récoltée avec tout le soin possible avant sa préparation pour l'usage alimentaire, et lorsque, par suite de négligence dans la culture, on a laissé croître avec la plante utile d'autres végétaux qui peuvent présenter des propriétés toxiques des plus sérieuses. Cette sophistication de la nature n'est pas la moins dangereuse, et, comme celle de l'homme, il faut la connaître pour ne pas en être victime. Voici un fait rapporté par M. Clouët, qui attire notre attention. Nous lui laissons la parole :

“ Le 28 novembre dernier, une famille, de Conches (Eure), composée du mari, de la femme, de leurs père et mère et d'une bonne, vit se développer après un léger repas du matin, uniquement constitué par du café au lait, des symptômes auxquels on n'accorda pas d'abord une grande importance ; tout le monde, sauf le père, éprouva de la céphalalgie, de la constriction à la gorge, de l'inappétence ; tous les aliments absorbés dans le cours de la journée parurent doués d'un goût terreux. Les deux jours sui-

vants, le malaise augmenta, les mêmes symptômes furent observés, mais avec plus d'intensité ; le déjeuner du matin fut composé comme d'ordinaire de café au lait ; une seule personne, le père, qui n'a pas l'habitude de prendre d'aliments dès le matin, conserva son bon état de santé accoutumé. Rien ne faisant comprendre l'état de malaise généralement éprouvé, on ne modifia pas le régime ordinaire ; la dernière nuit avait été mauvaise, agitée, troublée, par des rêves désagréables, mais on était loin d'accuser l'alimentation des accidents qui s'étaient produits, quand le quatrième jour, deux heures environ après le premier repas, survinrent des vertiges, de la lassitude, une faiblesse pénible : le toucher était devenu très-imparfait ; et il fallait serrer très-fortement les objets pour être sûr de ne pas les laisser échapper des mains ; les travaux à l'aiguille étaient devenus impossibles, la vision incertaine au point d'empêcher complètement la lecture. Étonné de ces symptômes qui devenaient inquiétants, le maître de la maison, en homme instruit qu'il est, et d'ailleurs compétent en semblable matière, se mit à analyser tous les phénomènes observés. La dilatation considérable de la pupille, qui amenait les troubles de la vue, lui fit immédiatement penser à l'atropine, et comme peu d'occasions d'indigestion de belladone étaient admissibles, de déductions en déductions il fut conduit à considérer, comme seule probable, l'introduction dans l'organisme de cette plante, donnée en lieu et place de la chicorée. Tous les symptômes constatés rentraient bien d'ailleurs dans ceux que l'on observe lors d'un empoisonnement provoqué par les plantes de la famille des solanées et des stupéfiants en général.

“ Or, renseignements pris, depuis le dimanche matin on se servait dans la maison d'un nouveau paquet de chicorée ; c'était depuis ce jour que dataient les accidents, et la seule personne qui n'ait pas été atteinte était justement celle qui ne faisait pas usage d'aliments le matin ; quant au café il avait été torréfié dans la maison, et la provision que l'on en avait faite, servant depuis longtemps déjà, ne permettait pas d'avoir des doutes sur sa bonne qualité.

“ Ce fut alors que je reçus la chicorée dont il vient d'être question avec prière de l'examiner et de rechercher à quoi l'on pouvait attribuer les accidents. Cette chicorée provient de la maison H., de Lille, et est en paquets formés avec du papier jaune.

“ Pour arriver au résultat qui nous était demandé, deux moyens pouvaient nous servir, les recherches chimiques et l'observation microscopique. Tout d'abord, nous ferons remarquer que nous n'admettons guère la probabilité de la présence de racine de bel-

ladone dans la chicorée, parce que l'atropine, matière active de cette plante étant décomposée, quand on la chauffe à $\div 85^{\circ}$, il y aurait eu certainement destruction de cet agent par suite de la torréfaction.

“ Voici comment nous avons opéré dans nos recherches : Après avoir finement pulvérisé le café chicorée dans un mortier de fer, nous en avons mis une certaine quantité à macérer pendant vingt-quatre heures dans un ballon contenant de l'eau aguisée par un léger excès d'acide oxalique. Cet acide a été choisi de préférence afin de se débarrasser, par la suite, de la chaux que renferment normalement les racines des végétaux. Après ce temps de contact, en ayant soin de remuer fréquemment le vase, on fit chauffer et on maintint à l'ébullition pendant trente minutes ; puis on filtra. Le liquide assez fortement coloré, fut évaporé en consistance siropeuse, puis après refroidissement, repris par l'alcool absolu. On filtra de nouveau cette liqueur acide, et l'additionna de sous-acétate de plomb dans le but de la colorer. Le précipité d'oxalate de plomb fut séparé par le filtre et on traita la liqueur claire par un excès de magnésie en portant à l'ébullition pendant dix minutes. On jeta la masse sur un nouveau filtre, lava le précipité avec de l'eau froide distillée, le fit dessécher et finalement le reprit par l'alcool. La liqueur claire, obtenue par ce dissolvant, fut concentrée dans le vide, puis étendue d'un peu d'eau distillée ; elle était de réaction franchement alcaline au tournesol et donnait un notable précipité avec l'iodure double de mercure et de potassium, preuve de l'existence d'un alcaloïde. Soumise à l'action des réactifs on constata qu'il y avait :

Avec le chlorure d'or, précipité blanc jaunâtre ;

— la teinture d'iode, précipité couleur kermès ;

— la teinture de noix de galle, précipité blanc jaunâtre ;

= le bichlorure de platine, absence de précipité.

“ Toutes ces réactions indiquent la présence dans la liqueur de l'hyosciamine, alcaloïde que l'on trouve dans la jusquiame et dont les effets sur l'organisme sont comparables en tous points à ceux produits par l'atropine, avec cette différence, toutefois, qu'ils persistent beaucoup plus longtemps et sont plus énergiques. Ces résultats obtenus nous nous sommes livrés à l'examen microscopique et cette analyse nous a révélé une différence notable entre la chicorée pure et celle incriminée. Les observations ont été comparativement faites avec de la racine de chicorée sèche que nous avons torréfiée spécialement pour l'examen ; le microscope y fit voir, en employant un grossissement de 250 de diamètre, de gros vaisseaux rayés très-reconnaissables et des cellules à double

enveloppe au milieu desquelles se montrent des granulations arrondies. Dans la chicorée suspecte, au contraire, à côté des vaisseaux et cellules que nous venons de signaler, se trouvaient des vaisseaux également rayés, mais de dimensions bien moindres et plus régulières, des cellules simples avec noyau plus apparent et de fines granulations, puis des fragments d'un tissu très-réticulé offrant par places de larges cellules arrondies. Restait maintenant à contrôler cette observation par l'examen direct de la racine de jusquiame, c'est ce que nous avons fait en préparant de la poudre de cette racine et l'examinant avec un même grossissement; l'aspect de la préparation n'a pas laissé le moindre doute sur l'analogie absolue des fragments suspects observés dans le café-chicorée, et des types que nous avons préparés; ce sont bien les mêmes vaisseaux, les mêmes cellules, les mêmes irrégularités dans le tissu réticulé.

“ Le doute n'est donc pas possible; les accidents qui se sont produits à Conches ont été occasionnés par la présence dans le produit alimentaire, de racine de jusquiame. Si, à la rigueur, il est possible de confondre cette racine avec celle de la chicorée, car blanche toutes deux, elles peuvent avoir la même grosseur, il n'est pas possible de méconnaître la grande différence qu'il y a entre l'aspect physique des deux plantes; il serait donc indispensable que ceux qui font cultiver en grand la chicorée, pour les besoins de leur commerce, fissent surveiller attentivement leurs champs, et les débarrasser des plantes étrangères qu'ils peuvent contenir, si ces plantes, surtout, comme celle qui nous occupe, sont capables d'occasionner de grands malheurs. L'accident produit par l'emploi de la chicorée H., n'a pas occasionné de suites fâcheuses, parce qu'il a été reconnu à temps et soigné convenablement, mais si l'usage de cet aliment avait continué, nul doute que ces symptômes ne se soient aggravés, et qui peut dire qu'il ne s'est pas produit d'autres cas d'empoisonnement! car il n'est pas admissible qu'un seul paquet se soit trouvé ainsi altéré. En présence de faits aussi graves, nous avons cru devoir signaler les recherches que nous avons été à même de faire; dans le but de prévenir les accidents par la suite le fabricant a été prévenu, et par cela même nous avons pu mettre en garde les producteurs contre le danger qu'il y a à ne pas surveiller attentivement leurs récoltes; il n'y a évidemment pas fraude de leur part, mais la responsabilité pour eux n'en reste pas moins la même. ”

Tel est le rapport du professeur Clouët. Avis donc aux amateurs du mélange café-chicorée. Il n'existe pas toujours dans la racine de chicorée de la racine de jusquiame: heureusement!

Voici un fait, toutefois, et comme se le demande avec raison notre savant toxicologiste, «qui peut dire qu'il ne s'est pas produit d'autres cas d'empoisonnement.»

Le café commence à être en usage parmi nous, et la chicorée veut l'accompagner. Il n'est pas inutile d'être sur ses gardes. Contentons-nous du café pur, que nous importe sa couleur. Cela ne change rien à sa vertu. La connaît-on bien cette vertu du café ? Non.

Nous emportons du toit paternel des souvenirs et des habitudes, et, parmi celles-ci, est bien celle enseignée par la mère et qui est de boire et de boire encore du thé et toujours du thé. Le thé est le breuvage quotidien et le remède à bien des maux ; le café, lui, n'apparaît qu'aux jours de fête, comme un étranger et non comme un intime. Il y a là, dans cette habitude trop sacrée, quelque chose qui n'a pas sa raison d'être. Nous devrions laisser à nos mères, à la femme, la plante chinoise qui infusée, convenablement, leur donnera, ou au moins lui conservera toujours cette douceur et cette délicatesse de sentiments que nous ne pouvons avoir, nous, sans presque cesser d'être hommes. Donnons, laissons cet élixir merveilleux à la femme pour aider un estomac dont le travail digestif est lent et pénible, et faciliter ainsi une nutrition qui lui manque souvent. Qu'elle le garde encore pour ne pas perdre ses douces rêveries, qui sont sa vie et ses charmes, et pour rester toujours affectueuse, ce qui est notre vie et notre charme à nous ; mais le café, qu'il soit à nous. Fait pour les travaux de l'intelligence bien plus que pour ceux du cœur, l'homme a besoin d'auxiliaire, et le café en est un.

Originaire de la haute Ethiopie et aussi de l'Arabie heureuse, le caféier a vu, depuis le milieu du seizième siècle, son fruit laisser les pays qui l'avaient vu naître et pénétrer en peu de temps dans tous les mondes connus. Les historiens attribuent ordinairement l'usage du café au supérieur d'un monastère d'Arabie, qui voulant empêcher les moines de dormir aux offices nocturnes, leur en fit boire une infusion, sur la foi de bergers qui prétendaient que leurs troupeaux étaient plus vifs, plus éveillés, lorsqu'ils avaient brouté le fruit du caféier.

D'autres assurent que ce fut un derviche qui en fit usage le premier pour se débarrasser d'un assoupissement continu, qui l'empêchait de remplir ses devoirs religieux. Nous voyons déjà, dans son histoire, le rôle que cette précieuse semence était appelée à remplir et que les savants ont pu constater avec certitude.

Balzac, et Pascal avant lui, Brillat-Savarin, notre maître à tous, gastronomes, Rambosson, le philosophe observateur de notre temps et bien d'autres, ont fait des expériences nombreuses

pour constater si la science disait vrai, et leurs expériences les ont amenés à la conclusion que le café était bien certes le stimulant intellectuel le plus puissant qu'une terre généreuse pouvait offrir à l'homme.

"C'est hors de doute, dit Brillat-Savarin, que le café porte une grande excitation dans les puissances cérébrales. Voltaire et Buffon prenaient beaucoup de café, peut-être devaient-ils à cet usage, le premier la clarté admirable qu'on observe dans ses œuvres, le second l'harmonie enthousiaste qu'on trouve dans son style. Il est évident que plusieurs pages des traités sur l'homme, sur le chien, le tigre, le lion et le cheval ont été écrites dans un état d'exaltation cérébrale extraordinaire."

Écoutons Silvio Pellico :

"C'est la fille du geôlier, dit-il, qui, dès qu'elle pouvait faire le café à l'insu de sa mère, le chargeait toujours extrêmement, à ce point que, grâce à mon estomac vide, il me causait une sorte d'agitation nerveuse sans douleur, qui me tenait éveillé toute la nuit.

"Dans cet état d'ivresse tempérée, je sentais redoubler mes forces intellectuelles, je philosophais, je poétisais, je priais jusqu'au point du jour avec un merveilleux plaisir."

Et Balzac : "L'état où vous met le café pris à jeun dans les conditions magistrales, dit-il, produit une sorte de vivacité nerveuse qui ressemble à celle de la colère ; le verbe s'élève, les gestes expriment une impatience maladroite, on veut que tout aille comme trottent les idées, on est braque, railleur pour des riens, on arrive à ce véritable caractère du poète tant accusé par les épiciers, on prête à autrui la lucidité dont on jouit. Un homme d'esprit doit alors bien se garder de se montrer ou de se laisser approcher. J'ai découvert ce singulier état par certains hasards qui me faisaient perdre sans travail l'exaltation que je me procurais. Des amis chez lesquels je me trouvais à la campagne, me trouvaient hargneux et disputailleur, de mauvaise foi dans la discussion. Le lendemain, je reconnaissais mes torts et j'en cherchais la cause. Mes amis étaient des savants de premier ordre, nous l'eûmes bientôt trouvée. Le café voulait une proie."

Tout cela nous prouve donc l'effet certain du Java, ou du Moka, etc., et nous devons en tirer notre profit, non en nous en servant à la manière de Balzac, mais à dose suffisante pour produire cette douce stimulation si souvent nécessaire.

En le conseillant nous nous adressons à ceux qui font travailler leur intelligence ; le nombre n'en est peut-être pas si grand. Le vin donne du cœur, le café de la raison. Amis, faites-en l'essai. Préparez votre estomac à bien recevoir l'action de ces deux breu-

vages si contraires et que l'on marie si facilement. Faites abstinence un jour ou deux, prenez une petite quantité de nourriture, juste qu'il vous faut pour vous soutenir, puis à un moment donné, commencez à boire du café, préparé d'après la méthode de Brillat Savarin, ou à la Dubelloy, mettez-vous à votre table d'étude et écrivez, puis le lendemain lisez ce qui est venu si naturellement sous votre plume, vous serez surpris de la clarté de vos idées, de la force de vos arguments, de la sévérité de votre phraséologie, vous serez étonné de toute la raison enfin qui se fait remarquer dans votre étude précipitée.

Si, à la place du café, vous substituez le vin, bien différents seront les effets. La glace passe alors à une température fondante et peut être plus—si vous êtes un bon sujet,—votre cœur est comme une sensitive que le moindre souffle impressionne, et il est tout entier dans les quelques lignes que vous avez jetées sur le papier.

Les amateurs de vin, nous dit Rambosson, à qui nous empruntons à peu près ce que nous avons écrit sur ce sujet, s'abandonnent à la gaieté, à l'insouciance, à la légèreté, à une franchise étourdie; les buveurs de café, au contraire, deviennent circonspects, sérieux, réfléchis, pénétrants, subtils et calculateurs. Aussi le despotisme craint plus l'usage du café que celui du vin. Sous la minorité de Mahomet IV. pendant la guerre de Candie, le grand vizir Kapruli apprenant que, dans les cafés publics, on se permettait de blâmer sa conduite, en lui attribuant les malheurs et la décadence de l'empire, fit fermer sur le champ tous ces lieux et même démolir les maisons. Cependant Kapruli, moins inquiet des cabarets et des tavernes où l'on vendait du vin malgré la loi expresse du prophète, les laissa subsister. Il pensait, en vrai tyran, car il redoutait peu l'ivresse qui abrutit les hommes, mais beaucoup la raison qui les éclaire.

À Londres, en 1675, sous Charles II, on remarqua que les cafés publics devenaient des foyers de sédition ou du moins des clubs politiques. L'autorité les fit aussi fermer, en laissant ouverts, comme l'avait fait Kapruli, les cabarets et tavernes à bière et à vin. M. le docteur Pirey fait observer que, sous Louis XV, les cafés à Paris exerçaient un puissant empire sur le public, et que la renommée du café Procope, où se rassemblaient les beaux esprits de ce temps, n'est pas étrangère à l'histoire politique du dix-huitième siècle, non plus qu'à sa philosophie.

Nous n'avons pas de tyran ici, buvons donc du café pour voir plus clair; nous sommes peu philosophes, buvons encore du café et cela nous aidera à le devenir.

SÉVERIN LACHAPPELLE, M. D.

CHRONIQUE PARISIENNE.

N'était le péril—toujours prochain pour nous d'ailleurs—de juger témérairement autrui, on pourrait faire, ce me semble, une très bonne chronique, rien qu'en attribuant à chacun ses vœux de bonne année. Remarquez que j'entends ici les vœux que l'on fait pour soi, nullement ceux que, par devoir et souvent moins sincèrement, l'on forme pour les autres.

Comme la plupart de ses devanciers, la défunte année 1878 n'a guère eu qu'un enterrement de troisième classe. Ça s'est passé à minuit, avec un maigre luminaire et un très petit nombre d'assistants attentifs ; et, à voir la quantité des espoirs déçus et des projets avortés, il est facile de conjecturer que le convoi a reçu plus d'imprécations que de prières. Le silence du plus grand nombre des clients de la défunte, n'était-il pas plus significatif encore ?

Mais écoutez : Minuit a égrené ses douze coups du haut des clochers, et après quelques livraisons d'un sommeil plus léger, peu à peu et successivement, comme les étoiles paraissent ou s'en vont dans le ciel, les Européens s'éveillent. Ou je me trouve fort, ou les premières pensées d'un homme à pareil jour, ne sont guère qu'un souhait familier de bonne année qu'il s'adresse. Entendez plutôt.

Le maréchal MacMahon : C'est donc la dernière de ma présidence ! Quelle singulière campagne on m'a fait faire là ! et qu'elle ressemble peu aux autres ! Ah ! puisque cette maudite politique me condamne à finir sans gloire, que Dieu me fasse au moins la grâce de finir sans honte. Qu'il me conserve Dufaure ; qu'il me préserve de Gambetta. Les élections du 5 février, vont-elles, comme me l'assurent mes conseillers, tourner au profit de la République ? Je le cains presque. Car ces diables de radicaux ne valent pas la corde à les pendre : et ce sont eux qui croqueront les marrons que Marcère est en train de tirer du feu. Je souhaite qu'on ne touche

pas à l'armée : du caractère que je les connais, ça mettrait tout ensuite les caporaux au dessus des officiers ; qu'on ne touche pas au clergé : ça contrarierait ma femme... et moi aussi je crois ; qu'on ne touche pas à la magistrature : ce serait pénible aux honnêtes gens ensuite, d'avoir des procès... Après tout, il y a de braves républicains tout de même... Ah mon Dieu, si pourtant je pouvais, cette année, contenter tout le monde !

L'empereur Guillaume : Allons, mon pauvre vieux, en voilà encore une nouvelle qui luit sur ton casque à pointe ! Mais ça ne peut pas durer longtemps, avec tant de gloires à porter et tant de fusils socialistes à écarter de ma poitrine. C'est égal : Bismarck est allé trop loin, avec ses lois draconiennes contre l'ultramontisme. L'athéisme nous dévore et le protestantisme languit. O Dieu de Sadowa, de Sedan et de la campagne de France, je souhaite que la paix religieuse reflourisse, que le socialisme s'éteigne, que le paupérisme diminue, que l'émigration s'arrête, que la moitié de l'Autriche nous revienne, que la France se pourrisse de plus en plus de République et de républicains !

La reine Victoria : Il n'y a plus de bonne année pour moi, depuis qu'une mort à jamais déplorable pour l'Angleterre, m'a enlevé mon époux ! et je n'ai formé que bien peu de souhaits depuis, parce qu'il ne m'est resté que bien peu de désirs. Est ce qu'un nouveau crêpe de deuil ne vient pas de tomber encore sur ma double couronne ?... Vous m'avez donné à la fois, ô Providence, toutes les douleurs de la famille et tous les succès de la souveraineté. Bénissez mon peuple, si grand par ses armes encore et surtout par sa diplomatie. Arrêtez à temps la guerre afghane, pour que la Russie ne s'en mêle pas : et comme je puis avoir une opinion devant vous, Seigneur, conservez-moi le prudent Disraëli et gardez-moi du brouillon Gladstone.

Le tzar Alexandre : Ce que souhaite le plus vivement à la tête du plus grand empire de l'univers, c'est pourtant cette démission, dont Gorstchakoff et Schouvaloff me détournent. Qui me donnera de cultiver sans partage mes fleurs et mes légumes de Livadia, comme un César le fit avant moi ! Qui m'accordera de ne plus entendre parler de cette sempiternelle question d'Orient, de ne plus avoir d'armées à entretenir, d'emprunts à contracter, de principautés à fonder, d'émeutes d'étudiants à réprimer, d'exils et de châtimens à signer, de traités de Berlin à faire exécuter ! Je suis trop pacifique d'humeur, pour gouverner cette dure et immense Russie. Je souhaite mon abdication.

Le Sultan : Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète. Mais suis-je bien, moi, son digne, capable et légitime successeur ?...

Mes finances dilapidées, mes armées détruites, mes hommes d'Etat divisés, mes possessions d'Europe échangées d'un tiers, Totleben et ses Russes se pavanant sur mes terres... c'est, je l'avoue, un spectacle peu récréatif et diamétralement opposé aux merveilles d'Haroun-al-Raschid et des *Mille et une nuit*... Et puis, Layard me protège un peu trop en maître, et, malgré sa folie, Mourad nourrit peut être encore des idées perverses dans son cabanon... O Allah ! inspire à ce dernier la bonne pensée de s'ouvrir les veines, remplis mes coffres, baillonne mes créanciers, fais rater toutes les réformes anglaises, anéantis ces gueux de Moscovites et confonds, en général, tous les giaours !

L'empereur François-Joseph : C'est maintenant une question pour moi de savoir si je dois désirer la durée de la constitution ou sa ruine. Le fait est que me voilà plus que jamais tiré à quatre chevaux, je veux dire à quatre nationalités, par les Allemands, les Hongrois, les Tchèques et les Croates. Que le Dieu tout puissant inspire Andrassy ! mais qu'il ne le seconde que dans ses idées sages !... Que les reptiles prussiens bavent un peu moins de poison, sur mon bel archiduché : que les Hongrois se montrent moins remuants, les Tchèques moins ambitieux, les Croates moins fiers : que les côtes adriatiques n'entendent plus blasphémer contre les Habsbourgs, en langue italienne !

Le roi Humbert : Que Dieu guérisse Cairoli et me préserve à jamais de ses services. Qu'il inspire Depretis qui est encore bien païen pour mériter cette grâce : qu'il achève de pourrir Garibaldi : qu'il me donne, aux prochaines élections, une majorité de droite : qu'il confonde les républicains masqués qui pullulent partout et veulent mettre ma monarchie au tombeau : qu'il rende possible un concordat avec mon prisonnier du Vatican, ou qu'il apaise les remords de la reine, qui ne cesse de m'en battre les oreilles. Je ne souhaite pas Nice, qui contient tant de mauvais Français : ni Trieste, qui abrite tant de conspirateurs autrichiens : c'est bien assez des divisions et des déchirements actuels de l'Italie une !

Le roi Alphonse : La même année qui m'arrachait violemment Mercédès que j'adorais, séparait de plein gré mon père et ma mère qui se détestent : elle m'enlevait ma grand' mère et dirigeait contre moi le fusil d'un assassin.

Quoi qu'en dise Canovas, cela me fait mal augurer de l'année suivante. Je souhaite que les mauvaises langues qui ne cessent d'annoncer que je me remarie, soient punies, suivant le cas, du mariage ou du veuvage à perpétuité, et que mes jeunes sœurs soient aussi heureuses que je l'étais en ménage.

Le roi de Portugal : Que le sol ne tremble plus, que le Tage ne monte plus—ni les émeutes—à Lisbonne !

Le roi des Belges : Que le diable emporte Frère-Orban qui ne saurait lui échapper tôt ou tard ; ou, du moins, que Dieu empêche ce satané libéral de gouverner mon royaume comme une république.

Le roi de Danemarck : Longue vie et bien du bonheur à la princesse Thyra ma fille, qui a mieux aimé être duchesse de Cumberland que belle-fille de Napoléon III, et puissé-je voir un pareil mariage de raison entre les majorités de mes deux Chambres !

Le roi des Pays-Bas : Confondez, Seigneur Dieu, protecteur de l'hymen chrétien, les mauvaises langues qui se moquent de ma seconde et prochaine union ; et puissé-je voir s'arrêter (comme devant les digues, les flots de la mer du Nord) l'écume toujours montante des caricatures !

Le vice-roi d'Égypte : Peste soit de Nubar-Pacha et de toute la séquelle de ministres chrétiens, que je me suis laissé imposer comme garantie contre la banqueroute ! Où prendrai-je ce qu'il me faut du moment que je ne suis plus mon ministre des finances ?

M. Gambetta : Si je croyais en Dieu, je l'invoquerais aujourd'hui pour garder mes millions et ne pas prendre le pouvoir. Mon vœu est toujours, comme mon intérêt, de gouverner dans la coulisse.

M. Dufaure : Comment tout ça va-t-il finir, si on nous envoie des sénateurs républicains au 5 janvier ? Dieu veuille que je n'aie pas été trop loin ! On m'a déjà averti de garder le crêpe à mon chapeau, devant porter après le deuil de ma femme, celui de la République...

M. de Marcère : Je voudrais bien être président du Conseil, après ce pauvre Dufaure, qui ne suffit déjà plus.

M. Bardoux : Je voudrais bien me faire pardonner de Gambetta ma sortie en faveur des curés de campagne.

M. le général Borel : Qui me rendra à mon commandement ?

M. Waddington : Qui me rendra à mes manuscrits et à mes médailles ?

M. Léon Say : Je résigne mon portefeuille en faveur de Cocheray ; mais qu'on me donne, maintenant que Roulaud est mort, le gouvernement de la Banque de France.

Les Sénateurs renouvelables : (Gauche) *veniam : videbo : vincam* ; —(Droite) *morituri te salutant*.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier, président du Sénat : J'ai bien fait de m'assurer un fauteuil à l'Institut ; car il va me falloir dire adieu à l'autre.

M. le général Trochu : Je me souhaite une bonne année, mais en

moi-même et mentalement ; car si seulement j'agitais les lèvres, on m'accuserait de sortir de ma retraite et de vouloir faire du bruit.

M. Grévy, président de la Chambre : Que les sessions soient courtes, cette année, pour que je puisse chasser plus longtemps. Tant de lièvres que j'aurais pu tuer courent encore ! et Phanor, avec Mirault, Brifaut et Mirza sont plus disciplinés et plus faciles à mener qu'une Chambre française.

M. Renan : De l'Institut hier, de l'Académie française aujourd'hui, sénateur demain—chaque année, chaque jour—un nouveau succès, une nouvelle palme ! J'ai trempé mes lèvres au nectar impérial ; j'ai goûté l'ambrosie monarchiste, humecté ma langue au bock républicain. Mais ce n'est pas tout. Je voudrais prendre encore les formes les plus diverses et que mon existence fût une suite d'avatars. Je voudrais triompher avec Paul Emile, m'endormir à Capoue avec Annibal, m'enivrer avec Caligula, aimer avec Cléopâtre, blasphémer avec Julien, jurer avec Gerson, disputer avec Abélard, haïr avec les bourreaux, souffrir avec les martyrs, fuir avec les lâches, jouir avec les débauchés, me repentir avec les pénitents..., me faire Dieu, table et cuvette..., tout enfin, pourvu que l'on parle de moi.

M. Victor Hugo : Que les siècles qui ne sont pas encore se dépêchent de paraître ! Bientôt, il n'y aura plus personne pour les chanter.

M. Alexandre Dumas : Jusqu'à présent, on m'appelait le fils de mon père : cette année, en parlant de lui, on commencera peut-être à dire : Dumas, père de Dumas fils.

Le général duc d'Aumale : Qu'on m'ôte plutôt mon grand commandement de Besançon, qu'on m'arrache ma gloire militaire et mes palmes vertes, si je ne dois plus voir le centre droit orléaniste revenir aux affaires, si un petit regain de monarchie bourgeoise ne nous est pas assuré.

Le comte de Chambord : Si les Français perdent leurs cornettes, qu'ils se rallient à mon panache blanc. Ils le trouveront toujours sur le chemin de l'honneur !

Le prince Louis : Je souhaite que le suffrage universel désabusé, m'élève sur le pavois de 8 millions de voix qui a porté mon père : que la France devienne assez faible pour supporter un coup d'Etat et moi assez fort pour le faire.

Les Ministres du 16 mai : L'année de notre mise en accusation, ne peut être que l'année de notre éclatante justification. Qu'on nous juge !

M. Ferdinand Duval, préfet de la Seine : Qu'on musèle ces fous du conseil municipal !

Les Conseillers municipaux : Qu'on mette à pied ce préfet réactionnaire !

Mlle Krauss, première chanteuse de l'Opéra : Je puis bien me souhaiter—puisque personne n'est à ma porte—le timbre de la Neilson, les vocalises de la Patti, la grâce juvénile de cette petite sorcière d'Albani. Il me faudrait aussi un directeur moins chiche qu'Ha'anzier et un parterre aussi princier et aussi fou que celui de Saint-Pétersbourg, où, dans un seul soir, on a jeté pour vingt mille francs de bijoux à une actrice. Après cela, Dieu ne peut que me bénir de souhaiter une bonne laryngite à Judic et à Théo, qui ne sont que des diablesses d'opérette.

M. Sardou et Emile Augier : Je me souhaite une bonne pièce à succès. Ce n'est pas d'ambition, après mes précédents bonheurs, que d'espérer qu'elle tiendra deux cents fois l'affiche.

Mlle Sara Bernarht : Que le *Figaro* se fatigue enfin de critiquer ma maigreur. Je préfère qu'il me monte une scie sur mes goûts d'aéronaute.

Mlle Croizette : Que mon empoisonnement dans *Le Sphinx* me vaille, comme par le passé, de joyeuses années et de bonnes rentes.

Gounod et Ambroise Thomas : N'écrasera-t-on point enfin, cette année, cette débauche du grand art qui est l'opérette ?

Offenbach et Lecocq : N'achèverons-nous point de tuer ce genre fossile et dénudé qui est l'opéra ?

M. Jules Verne : J'invite l'immense majorité des Français casaniers à voyager comme moi : assis sous leur tonnelle de verdure en été, et les pieds sur les chenets en hiver. La vogue, nièce de la célébrité et cousine germaine de la gloire, a couronné mes efforts et la science a souri à son premier poète. A bas le roman de mœurs ! Vive le roman scientifique !

M. Giffard, inventeur du ballon captif : Mon prisonnier a fait un an de détention, sur le parvis des rois. Cela lui apprendra-t-il à se conduire lui-même ?

L'Inventeur du téléphone : Qu'on ne se parle plus qu'à distance, pour éviter les voies de fait.

L'Inventeur du phonographe : Qu'on ne s'adresse plus qu'à moi, pour éviter des oublis à l'histoire.

La Magistrature : Je n'ai rien de bon à attendre et tout à craindre de la présente année, qui va voir mes plus augustes et mes plus indispensables privilèges tomber sous les coups des radicaux. Je souhaite cependant que la justice ne soit pas avilie par le suffrage universel, comme certaines autres fonctions ; et si nos légis-

lateurs radicaux parviennent réellement à supprimer notre inamovibilité, puissent-ils avoir leurs cuisiniers, leurs débiteurs ou leurs ennemis pour juges !

L'Armée : Je souhaite que l'on cesse de m'organiser : sinon, on arrivera vite à me détruire.

Le Clergé : Je ne me souhaite rien à moi-même : c'est assez de mes vœux à la France que j'ai faite, et qui mourrait de son parricide en me reniant. Cependant, que les égarés qui ont mis le navire en perdition ne poussent pas trop loin leurs audacieux forfaits. Qu'ils respectent mon droit de les sauver, de les instruire, de les assister ; et s'il faut rentrer dans les catacombes de la Terreur, que notre foi y prenne de plus profondes racines : que nos jésuites et nos ordres religieux ne soient pas expulsés : que l'enseignement religieux des écoles ne soit pas proscrit : que la liberté de la concurrence avec l'Etat ne nous soit pas reprise : que nos séminaristes ne soient pas enrôlés comme soldats : que nos pauvres populations des faubourgs ne soient plus amentées par les journaux : que la vie paroissiale affaiblie reprenne son empire.

Les Agriculteurs : Dieu nous préserve des pluies de printemps qui l'an dernier ont énervé nos blés et rouillé nos vignes ; que l'importation étrangère devienne moins forte, pour que nous puissions écouler nos froments à un prix rémunérateur ; que la vente des bestiaux sorte du marasme où nous l'avons vue tomber ; et que le Ciel veille aux espoirs que nous avons en terre.

Les Industriels : Il faudrait presque s'oublier pour ne songer qu'à l'ouvrier, dans ses vœux du premier de l'an : à l'ouvrier qui fait son malheur et le nôtre, qui organise des grèves sauvages, qui dépense, qui boit, qui chôme hors de saison et mal à propos : qui se laisse dévorer de convoitises révolutionnaires et oublie de jouir en paix de ce qu'il a. Nous souhaitons que ses besoins factices et ses excès baissent, en même temps hélas ! qu'il rêve que son salaire augmente.

Le Commerce : La République m'a toujours manqué de parole : est-ce cette année qu'elle va la tenir ?

La Marine marchande : Je ne souhaite pas de bon vent, puisque — faute d'une loi qu'on promet toujours et qui ne vient jamais — je ne puis pas lui ouvrir assez de voiles.

L'Architecture : Depuis que M. de Marcère a déclaré que la République était bien assise, on n'élève plus de grands monuments.

La Peinture : Je souhaite à cette année un Silvestre et un Regnault pour peindre ses drames, un Flandrin pour décorer ses églises, un Vernet pour dérouler ses batailles, un Durand pour

portraiture ses personnages, un Corot pour fixer ses couchers de soleil.

La Statuaire : Je ne souhaite rien à mon ciseau : mais tout à la pose de ceux qui prennent devant moi des attitudes.

Le Journal officiel : Que le ciel bénisse—quel qu'il soit—le gouvernement qui me paie.

Le Moniteur : Tout va mal en Europe et au quai d'Orsay. Qui nous rendra le duc Decazes ?

Le Journal des Débats : Mes souhaits à M. Léon Say.

Le National : Long ministère à M. de Marcère.

Le Voltaire : Chocolat, santé et millions à M. Ménier.

La République française : Dieu n'est pas Dieu, mais Gambetta est tout de même prophète.

Le Rappel : Que notre petite planète se fasse plus petite encore, devant mon patron Victor Hugo et que personne ne s'inquiète du moment qu'il veille !

L'Ordre : J'en tiendrai toujours pour M. Rouher.

Le Pays : et moi, pour M. de Cassagnac.

La Marseillaise : et moi pour les victimes de la guerre civile.

Le XIX^e Siècle : je souhaite l'Académie à mon spirituel directeur, M. About.

L'Univers : je souhaite la réélection de M. de Mun.

La Défense, l'Union, la Patrie, la Gazette, le Français : Et nous, celle de tous les conservateurs.

Le Chroniqueur parisien aux directeurs, rédacteurs et abonnés de la Revue canadienne : Je vous souhaite une bonne année et le paradis à la fin de vos jours.

TH. BARBOT.

1er janvier 1879.

CHRONIQUE

Les jours qui s'écoulent entre Noël et l'Épiphanie sont encore communément appelés—souvenir d'un temps qui n'est plus—les *Fêtes*. Cette année les fêtes ont passé sans le moindre éclat, presque inaperçues ; pour tout dire elles ont été plus ternes que le temps uniformément sombre qui les a accompagnées.

Autre déception : le Saint-Laurent est encore libre. “ Point de glace, bon Dieu ! au plus fort ” de l'hiver, pour courir en traîneau sur la rivière. Force est donc aux amateurs de courses de se rabattre sur la terre ferme, et particulièrement sur la rue Bleury, destinée à rivaliser avec la *onzième* avenue aboutissant au rond-point de l'Etoile, lorsqu'elle aboutira quelque part. En attendant, cette belle rue est, paraît-il, semée de pierres sur lesquelles les traîneaux font joliment la culbute ; accident dont témoignaient, l'autre jour, des traces de sang répandues sur la neige. L'existence de ces traces de sang a été constatée par un *reporter* du *Witness*, qui a eu le chagrin de ne pouvoir constater en même temps qu'elles provinssent du crâne brisé d'un jésuite, lancé hors de son véhicule par un cahot, en se rendant de la ville au Sault-au-Récollet. Toutefois, l'intérêt que le *Witness* porte à ses concitoyens,—pourvu qu'ils ne soient ni jésuites ni ultramontains—a eu, en cette occasion, un résultat extraordinaire : la commission municipale chargée de l'entretien des rues—a-t-on bien lu ?—a expédié des hommes sur les lieux pour casser les pierres, contre la tête desquelles un “ sportman,” peut-être en goguettes, avait sinon cassé, au moins écorché la sienne.

Bien plus favorisés dans leur course, puisqu'ils n'ont éprouvé aucun accident, ont été deux voyageurs intrépides, qui, pour faire diversion aux soucis des grandeurs, ont récemment parcouru, sur des raquettes, une distance fantastique. Dangeau—ou peut-être le *National*—émerveillé a bien voulu, le lendemain, apprendre au

public, pour calmer son anxiété, que les deux voyageurs s'étaient trouvés on ne peut mieux de leur excursion, sauf qu'ils avaient ressenti, à leur arrivée à Montréal, une légère tension des muscles cruraux, laquelle avait toutefois cédé à l'influence bienfaisante d'une nuit de repos passée dans un bon lit. Tout est bien qui finit bien.

Il n'est peut-être pas sans intérêt, quoiqu'il soit bien tard, de dire quelques mots au sujet d'une mort récente, laquelle a fait grand bruit dans le monde politique à cause des circonstances qui l'ont précédée. Cependant, il est de toute charité de ne point revenir sur ces circonstances, même pour les montrer sous leur véritable jour, qu'on a tenté d'obscurcir. On a agi en cela avec un esprit d'insubordination bien connu,—dont l'existence, toute dissimulée qu'elle soit, n'était point restée inaperçue d'un personnage, aujourd'hui défunt, qu'on a effrontément fait parler du fond de la tombe pour se donner, à soi-même, une absolution que, vivant, il aurait refusée.

Mais si la charité commande presque toujours le silence, elle autorise parfois la parole moins, à la vérité, pour louer celui dont on parle que pour tirer un enseignement de ses actes. C'est à ce titre qu'on peut parler des derniers moments de M. Pierre Tremblay dont la mort — "il est mort comme un saint" — a fait dire qu'on "n'avait jamais encore rencontré tant de foi, de calme et confiance en face de l'éternité. Que Dieu lui donne son beau paradis."

Les orangistes ne peuvent pardonner au maire de les avoir protégés, malgré eux, le 12 juillet dernier. Aussi remuent-ils ciel et terre pour lui susciter des compétiteurs, et empêcher qu'il ne soit réélu aux prochaines élections municipales ; mais, jusqu'à présent, tout indique qu'ils en seront pour leur peine.

De quoi parler maintenant ? Des trois criminels qui ont été pendus récemment ? Ce sujet serait trop lugubre ; le mieux est donc de détourner la tête, en exprimant l'espoir que la potence ne reparaitra pas de longtemps. On pourrait, à ce propos, se livrer à une dissertation philosophique et ennuyeuse sur la peine de mort ; ce qui ne ferait pas avancer la question d'un pas, mît-on à contribution tous les philosophes et les publicistes, depuis Platon jusqu'à Montesquieu, depuis Beccaria jusqu'à M. Hugo, qui se sont prononcés, les uns pour l'application, les autres pour l'abolition de l'échafaud. Laissant donc cette question au point très débattu où elle est aujourd'hui, et changeant de sujet et de pays, présentons au lecteur un personnage dont les capacités politiques, inconnues jusqu'à ce jour, viennent d'être heureusement découvertes par M. Gambetta, pour le salut de la République aimable.

Connaissez-vous Gaudissart ?

Au physique, Gaudissart est un gros garçon de 25 à 35 ans, joufflu, rouge comme une pomme calville, chevelure partagée du sinciput à l'occiput, pommadée, luisante, frisée comme les oreilles d'un caniche, moustache en hameçon, impériale en triangle. La toilette de Gaudissart est à la dernière mode, qu'il exagère toujours. Porte-t-on des chapeaux pointus ? le sien est érigé en obélisque ; des chapeaux ronds ? le sien représente un cantaloup fantastique. Fait-on les pantalons larges ? les siens ont l'ampleur de ceux d'un mameluk ; étroits ? les siens sont étriqués comme une gaine d'épée. Imagine-t-on des paletots longs ? le sien lèche le talon de ses bottes ; courts ? le sien finit brusquement au milieu du dos. Le gilet est la pièce importante du costume de Gaudissart : il en a vingt tous différents de couleur, de dessin et de coupe ; tous plus myrobolants les uns que les autres. Il en change trois ou quatre fois par jour, et en même temps se cravate de frais, pique ses épinglettes, étale sa chaîne et ses breloques d'or ; puis il consulte son miroir et s'adresse un sourire qui signifie : " Gaudissart, mon ami, je suis content de toi."

Au moral Gaudissart est un sot orgueilleux et ignorant, parlant de tout ne sachant rien, diseur de balivernes, enfonceur de portes ouvertes, oracle d'estaminet et seigneur suzerain de bas lieux. Il est libre penseur, exterminateur de Dieu, avaleur de jésuites, pourfendeur de calottins, abolisseur de la superstition et des momeries, ami de la joie comme Roger Bontemps en belle humeur.

L' " éducation " de Gaudissart a coûté à papa les yeux de la tête ; il a vécu de gousses d'ail et de pain noir pour faire de son fils un " jeune homme d'avenir." Papa a hypothéqué son champ ou son pré pour que Gaudissart attrape un peu de grammaire et d'orthographe, lesquelles lui sont restées inconnues comme le *Pater* était inconnu à la compagnie de voyage de Balaam. Aussi Gaudissart, s'abandonne-t-il, dans ses discours, à des liaisons dangereuses quoique veloutées, sans en être plus honteux que de ses liaisons nocturnes. Il ne s'aperçoit pas des premières dans l'entraîn de son débit, cela est vrai ; mais il se vante des secondes, ce qui ensemble est la pierre de touche de son éducation et de sa morale.

Gaudissart est passé maître dans l'art de " panacher " un verre d'absinthe et de fumer une pipe en se donnant des airs de Joconde. S'il ne sait ni penser, ni parler, ni orthographier, quoique papa l'ait " mis en pension," il n'en a cure ; mais, en sa qualité de franc-maçon, il est très chaud partisan de l'éducation laïque, gratuite et obligatoire pour les autres. Gaudissart, ignorant comme un chou mais se croyant un aigle, répète sentencieusement le

cliché du jour : " Le peuple doit être instruit ; l'instruction est le premier besoin de la démocratie ; il faut former les hommes à la pratique de la liberté."

Tel est, perfectionné par l'éducation laïque bourgeoisement payée par papa, le naturel de mons Gaudissart. Mais direz-vous quelle profession peut exercer un pareil olibrius ?

De sa profession Gaudissart est " commis voyageur." Jadis il allait de bourg en ville, de boutique en boutique faire des " offres de service " pour le placement des " articles de sa maison." Aujourd'hui Gaudissart est constitué à l'état d'institution politique, et chargé, par M. Gambetta, de placer la République concurremment avec les denrées coloniales, " de commune en commune et même de hameau en hameau. "

Le 24 décembre après boire, M. Gambetta a contresigné la commission de Gaudissart en qualité de " voyageur en république, " comme témoignage de " l'estime qu'on sent naître et s'affermir au cœur de ceux avec qui on a lutté, de ceux pour lesquels seuls on espère vaincre." On sait maintenant en France que Gaudissart a lutté avec M. Gambetta pour l'avènement de la République, et que M. Gambetta espère vaincre pour Gaudissart seul. Si la victoire promet de jours agréables au " voyageur en république, café, rhum et cassonnade," franchement elle promet de vilains quarts d'heure aux vaincus, étant donnés l'éducation, la morale et les talents du vainqueur.

En " plaçant " la république et les denrées coloniales, Gaudissart devra, comme une sentinelle vigilante, empêcher " l'attaque au suffrage universel, qui, a dit M. Gambetta, est le souverain en ce pays et la pierre angulaire de notre édifice politique et social," et surtout empêcher " ces appels coupables adressés à l'étranger, etc. "

La " pierre angulaire, " sur laquelle M. Gambetta se campe si fièrement, est trop friable, outre sa mobilité, pour que Gaudissart, quelque vigilant qu'il soit, puisse la préserver de la désagrégation qui s'opérera graduellement pour commencer, et finira, en un jour d'ouragan, par une dissolution totale entraînant l'effondrement de l'édifice. Quand l'édifice tombera en ruines, que pourra faire Gaudissart ? Appeler M. Gambetta au secours ? Reste à savoir si celui-ci n'aura pas été le premier enseveli sous les décombres et si Gaudissart en personne, au lieu de lui tendre la main pour qu'il en sorte, ne lui donnera pas certain coup de pied proverbial pour qu'il n'en sorte pas.

Dire, comme l'a dit M. Gambetta, que le suffrage universel est la " pierre angulaire " sur laquelle on peut asseoir un " édifice

politique et social " durable, c'est une vision d'halluciné, un boniment de " politician, " une mystification atroce ; autant vaudrait dire qu'on peut édifier solidement sur les vagues en plein Océan. Molière a donné la véritable définition du suffrage universel, lorsqu'il a dit :

Chacun y contredit, chacun y parle haut,
Et c'est justement la cour du roi Pétaud.

On croirait en lisant les paroles impu lentes de M. Gambetta, si l'histoire d'hier n'était là pour les démentir, que d'autres que les républicains ont adressé des " appels à l'étranger " au secours de leur politique. Qui donc, si ce n'est Gaudissart, a été le " colporteur d'appels à l'étranger " pour donner " espoir et courage " à M. Gambetta " dans la lutte du 16 mai ? " C'est bien Gaudissart, puisque M. Gambetta l'a félicité d'avoir fait cette belle besogne, qui est allé " de commune en commune et même de hameau en hameau, messenger de la bonne nouvelle " que si les électeurs des campagnes ne votaient *rouge*, l'Allemagne et l'Italie lanceraient immédiatement, l'une au nord, l'autre au midi de la France, leurs bataillons, leurs escadrons et leurs canons à travers les moissons et les vignobles.

Gaudissart ne risquait pas d'être pris sans vert, si on lui faisait des objections ; il avait, pour y répondre, les poches pleines de journaux républicains, pleins eux-mêmes de correspondances sentant la poudre et le sang, datées de Berlin et de Rome, mais fabriquées à Paris, envoyées à l'étranger et revenues de l'étranger à Paris. Le paysan ne soupçonnait pas cette supercherie ; il a voté *rouge* sous le coup de la terrible appréhension de voir sa grange vide et son pressoir à sec ; mais il n'a pas voté par amour du suffrage universel et de la République. Si le paysan avait pour la République le grand amour qu'on lui prête, pourquoi les républicains ne se seraient-ils jamais adressés à ce sentiment, au lieu de s'adresser toujours à la peur et à l'intérêt ? La réponse n'est pas embarrassante : ç'eût été crier dans le désert que de faire appel à l'amour des cultivateurs pour la République, mais c'était le moyen infailible de surprendre leurs votes que de les effrayer au sujet de leurs intérêts. M. Gambetta intervertit donc les rôles en mettant sur le compte des conservateurs ce qui est le fait de son propre parti. Le patron de Gaudissart a une manière oblique de parler habilement calculée pour tromper les gens naïfs. C'est ainsi qu'il qualifie d' " appels coupables adressés à l'étranger " la simple constatation de l'isolement de la République française en Europe. M. Gambetta voudrait qu'on proclamât unanimement que la Répu-

blique a la confiance de l'Europe, grâce à l'influence de la politique dans laquelle il fait le chaud et le froid. Le chef de l'opportunisme prétend même, tant sa suffisance l'éblouit, qu'on " méprise " à l'étranger ceux qui ne sont pas de cet avis. Cependant il serait difficile de voir un témoignage de confiance dans le refus de l'Espagne et de la Suisse de recevoir, comme ambassadeurs, les personnes choisies par M. Waddington, en considération de leur fine trempe républicaine, tandis que toutes les puissances avaient accueilli, sans réclamation, des diplomates conservateurs, accueil qui ne peut être interprété comme une marque de mépris.

Continuant à remercier Gaudissart des bons offices qu'il a rendus à la République " dans la lutte du 16 mai " et, de là, passant à le féliciter de ceux qu'il a rendus à la cause depuis cette date, M. Gambetta a prophétisé, comme résultat de tant de dévouement, le triomphe des républicains au scrutin du 5 janvier. Quelque flatteuse que fût cette prophétie pour Gaudissart, pour la République et pour lui-même, M. Gambetta ne l'a point faite sans manifester de l'inquiétude. " L'ère des dangers est close, a-t-il dit, celle des difficultés va commencer."

Des difficultés exemptes de dangers, si tant est qu'il y ait en politique des difficultés sans dangers, ne sauraient être redoutables et ne vaudraient guère la peine qu'on les signalât. Si celles que prévoit M. Gambetta étaient de cette nature, il n'en eût point parlé. Aussi, pour comprendre la portée de ses paroles, faut-il les ramener de la ligne oblique à la ligne droite que voici: " L'ère des difficultés est close, celle des dangers va commencer."

Le danger imminent, et en lui se résument tous les autres auxquels M. Gambetta se sent très exposé, c'est que la *queue* n'emporte la *tête* de la Révolution. Satisfait d'être monté où il est monté, M. Gambetta voudrait que les convoitises des " nouvelles couches sociales " fussent satisfaites de sa propre satisfaction. Tous les révolutionnaires en sont là: ils voudraient que la Révolution s'arrêtât au point où ils se trouvent à l'aise. Jusqu'à présent M. Gambetta a dirigé la tête en la menaçant d'un contre-coup de la queue, et maintenu la queue en lui promettant satisfaction en temps opportun. Ce jeu de bascule ne peut pas toujours durer. M. Gambetta sent que le triomphe des républicains rendra désormais impossible les tours d'équilibre qui ont fait son succès, de là son inquiétude. Les nouvelles couches sociales veulent la réalisation des promesses qu'il leur a faites, l'application des principes révolutionnaires, c'est-à-dire qu'elles veulent une République à elles et pour elles, et qu'elles ne veulent pas du système intermédiaire qui plaît à M. Gambetta parce qu'il en jouit en compagnie de ses fami-

liers. Les choses en sont là : ce n'est donc pas l'ère des difficultés qui va commencer, mais l'heure du danger qui est venue pour l'opportunisme.

Pour conjurer le danger, qu'il appelle des difficultés afin de paraître rassuré, et " pour terminer enfin l'installation d'une démocratie vraiment libre et instruite aux affaires, dans toutes affaires, " M. Gambetta compte sur " les trésors de patriotisme et d'intelligence " de Gaudissart. Cette platitude grotesque débitée, M. Gambetta a déclaré que la France était sauvée.

Naturellement Gaudissart a payé de retour par des bravos et des applaudissements. On ne dit pas, et c'est dommage, s'il a mêlé aux démonstrations de sa joie, des bélements, des miaulements et des gloussements, petits talents de société qui font partie " des trésors de son intelligence, " sinon " des trésors de son patriotisme. " Heureux Gaudissart ! malheureuse France !

Les prévisions de M. Gambetta se sont vérifiées. Le chiffre de la majorité dite républicaine, élue le 5 janvier, a même dépassé ses calculs ; c'est peut-être une raison pour qu'il ne la manie pas à son gré. Depuis cette date, il y a eu des signes précurseurs du déclin de l'étoile du dictateur ; ces signes sont devenus plus visibles lors du vote de confiance demandé à la chambre des députés par le ministre Dufaure. Autant que les dépêches télégraphiques permettent d'en juger, M. Gambetta n'a pu faire avec la majorité ce qu'il voulait, ni empêcher ce qu'il ne voulait pas qu'elle fit. M. Gambetta aurait voulu que la Chambre passât purement et simplement à l'ordre du jour ; cependant il applaudissait très fort le citoyen Floquet, pendant que celui-ci jettait des pierres dans les vitres du ministère. M. Gambetta voulait donc l'enterrement " civil " de l'administration Dufaure, ou sa retraite devant une condamnation formelle. Selon les éléments qui auraient formé la majorité au scrutin sur l'ordre du jour pur et simple, ou selon les éléments de la majorité qui aurait voté la condamnation de la politique ministérielle, M. Gambetta aurait vu s'il fallait décrocher " sa queue " ou l'accrocher. Mais par un de ces revirements si fréquents dans les assemblées parlementaires, la " queue " semble avoir eu peur de la tête, et la " tête " semble avoir résisté à la pression de la queue ; en somme ni la queue ni la tête n'ont eu confiance l'une dans l'autre, au contraire elles ont eu peur l'une de l'autre, si bien que M. Gambetta s'est trouvé entre deux selles. Pour gagner le temps de reprendre son aplomb, il a permis à une majorité quelconque de coller des bandes de papier sur les vitres des fenêtres du ministère, c'est-à-dire donner à l'administration Dufaure un vote de confiance équivoque. Ce " rapetassage " ne tiendra

pas longtemps : il faut toujours que les vitres fêlées tombent en morceaux ; leur chute est l'affaire d'un coup de vent. Et les coups de vent seront plus violents que rares dans les Chambres républicaines de Versailles. La disparition du cabinet Dufaure n'est donc qu'une question de quelques jours, tout au plus de quelques semaines ; s'il restait en situation, il y aurait éclipse totale de M. Gambetta, qui n'est point disposé à rentrer dans l'ombre. En attendant des événements, qu'on ne saurait prévoir sans être alarmé, nous répéterons ce que nous écrivait de Paris, au commencement de ce mois, une personne dont l'estime et l'amitié nous honorent infiniment, personne de grand jugement et de grande clairvoyance, bien connue à Montréal, dans tout le Canada, les Etats Unis et l'Amérique méridionale : " Notre pauvre France, nous écrivait cette personne, roule aux abîmes ! Que c'est douloureux ! "

Les *Agences* télégraphiques ont un état major composé de farceurs qui se moquent du monde avec un sans gêne dont on n'aurait pas la clef, si l'on ne savait qu'elles exploitent, de compte à demi avec la Révolution, la crédulité des Béotiens. Les Béotiens lisent assidûment les feuilles libérales pour emboîter le pas du progrès ; plus sont grosses les bourdes que les feuilles libérales leur poussent, mieux ils les avalent ; mais ils avalent encore mieux celles que les *Agences* imaginent. Une bourde expédiée par le télégraphe a quelque chose de fascinant pour les Béotiens ; le télégraphe qui, comme le Solitaire, voit tout, entend tout, sait tout, ayant parlé, tout est dit. N'était l'hébètement des Béotiens par le libéralisme, on ne leur servirait pas un conte comme celui-ci : " Les jésuites ont envoyé une sorte d'ultimatum au pape pour lui remontrer que l'Eglise éprouve un grand dommage en conséquence de leur exclusion des conseils du Vatican. Le pape tient ferme. La rumeur qui a couru de l'emprisonnement du pape a causé un malaise général ; cette rumeur n'était pas fondée, mais elle a laissé de grandes appréhensions. "

Ce conte est en soi grossièrement absurde et ridicule, mais il ne manque pas d' " opportunité " au moment où les radicaux s'apprêtent à faire feu de toutes leurs batteries pour écraser les jésuites. On a bien raison, diront les Béotiens, d'écraser les jésuites, car ils ont essayé d'empoisonner le pape, parce qu'ils les a mis et les tient hors de son conseil. Il les exclut de son conseil parce qu'il connaît leurs " tendances réactionnaires " et qu'il redoute leur " influence pernicieuse. " Le télégraphe faisant le bon apôtre, ajoutera : " Heureusement la rumeur qui a couru de l'empoisonnement du pape n'était pas fondée. " Mais les Béotiens, ils sont capables de

raisonner jusque là dans cette voie-là, diront : " Les jésuites peuvent bien empoisonner le pape puisqu'on les soupçonne." Voilà ce qui restera de ce conte grossièrement absurde et ridicule ; ce sera assez pour que, le jour où les radicaux crieront haro sur les jésuites, les Béotiens répondent par le cri : " Les jésuites à la rue Haxo ! " La sécurité de la personne du pape n'intéresse pas les radicaux au point qu'ils en aient souci ; mais il n'y a pas de manœuvre, si odieuse qu'elle soit, à laquelle ils ne se livrent pour donner cours à leur haine contre la compagnie de Jésus. C'est à ce point de vue qu'il faut envisager la dépêche rapportée plus haut, afin de comprendre sa véritable signification, malgré les réticences intercalées dans le texte, par un calcul non moins diabolique que l'intention d'où procède " la rumeur " elle-même.

Sans chercher midi à quatorze heures, c'est-à-dire une transition, finissons par une anecdote un peu vieille, mais dont la " morale " n'a pas vieilli.

Le spirituel auteur de plusieurs romans et de plusieurs comédies, parmi ces dernières *La main droite et la main gauche*, qui fit grand bruit dans le temps, M. Léon Gozlan, arrivé à Bruxelles, capitale de la Belgique, se fait inscrire sur le registre de l'hôtel. Quand il eut donné son nom et son prénom :

—Votre profession ? demande l'aubergiste.

—Homme de lettres, répond M. Gozlan.

L'aubergiste prend un air inquiet, et demande :

—Quels sont vos moyens d'existence ?

M. Gozlan regarde son interlocuteur d'un air narquois, et répond :

—Je vis de ma plume.

Le visage de l'aubergiste se rassérène, et il ajoute sur son registre au titre d'hommes de lettres celui de *négociant en plumes*.

Cet aubergiste belge était un " homme pratique " qui entendait les affaires. " Négociant en plumes," à la bonne heure, voilà un état dans le monde, mais " vivre de sa plume,"—vous savez—cela n'est pas " des moyens d'existence." Plus d'un " homme de lettres " pourrait rendre témoignage que cet aubergiste belge ne se trompait pas, et à preuve, comme Scarron, montrer son " habit percé au coude."

A. DE B.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

“ LE RÉPERTOIRE DE L'ORGANISTE ”, par J. B. LABELLE ; A. J. Boucher, Editeur.

On pourrait adresser aux compositeurs en ce pays le même reproche qu'aux gens de lettre ; l'on se hâte trop. l'on ne mûrit pas assez son œuvre avant de la publier. Le *Répertoire de l'Organiste*, à part la “ messe royale ” et quelques autres pièces, dont l'accompagnement a été reproduit de Novello, accuse plusieurs négligences sous le double rapport de la typographie et de l'harmonie, de l'harmonie surtout ; car on y compte nombre de fausses relations, de successions de quintes et d'octaves et de fautes de réalisations.

L'harmonie a ses règles rigoureuses, définies dans des traités spéciaux, et les infractions à ces règles ne peuvent être effacées par des approbations qui ne concernent que la partie liturgique d'un ouvrage. Sans déprécier le *Répertoire de l'Organiste*, lequel ne manque pas en plusieurs endroits d'un certain mérite, ni mettre en doute l'expérience de l'auteur à traiter le plain-chant d'après la tonalité moderne, il est permis de regretter qu'il n'ait pas revu son accompagnement avec assez de soin, ni corrigé suffisamment les épreuves de l'impression.

R. O. P.